LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 53—No 41 ST-BONIFACE, MANITOBA, JEUDI 20 JANVIER 1966 PRIX 10c

Un nouveau Canada ou pas de Canada

Le ministre québécois du Bien-être, M. René Lévesque, a déclaré que "nous sommes placés devant l'alternative: un nouveau Canada ou pas de Canada".

Le bouillant ministre québécois a déclaré lors d'une conférence de presse que rien moins que la force ne pourrait mettre un frein à l'évolution économique du Québec et qu'il est temps de rejeter la thèse voulant "que les Canadiens français ne soient qu'un désagrément passager qui disparaîtrait avec le temps".

S'adressant à la presse pour discuter de la teneur du mémoire qu'il a présenté à la conférence fédérale-provinciale sur le bien-être, M. Lévesque n'a pas tardé à aborder le thème plus large de l'unité canadienne.

Un journaliste a souligné que la demande du Québec d'assumer la responsabilité des prestations familiales dans le cadre général de sa politique de sécurité sociale, pourrait équivaloir à une forme de séparatisme.

"C'est vous qui le dites et non pas moi, a rétorqué M. Lévesque. Le Québec ne tente pas de se séparer du reste du Canada, a-t-il dit.

"Si nous pouvions seulement nous persuader qu'il pourrait résulter un enrichissement mutuel de la pratique des relations voisinages au lieu de nous rebattre constamment sur l'idée dépassée que nous pouvons assimiler les Canadiens français. Cela ne se fera pas."

La muraille de Chine

"Le Québec est une société humaine ouverte sur la culture . . . et cela demeurera vrai aussi longtemps qu'il restera un Canadien français au Québec."

Mais le Québec ne s'isole pas, a-t-il déclaré à maintes reprises. Le Québec est d'ailleurs moins isolé aujourd'hui qu'il ne l'était sous le régime de l'Union nationale. Seuls quelques crétins affirment qu'il y a une sorte de muraille de Chine autour du Québec.

Il a parlé d'un statut particulier pour le Québec, mais a souligné que cette formule n'a jamais été définie.

Les journalistes lui ont demandé quelle est, à son avis, la place qui devrait revenir au gouvernement fédéral. Il répondit: "Je ne m'embarquerai pas là-dedans", puis a ajouté avec un sourire "Le premier ministre".

Même si le gouvernement central revise son programme de prestations familiales tel que le réclame le gouvernement québécois en attendant un transfert de l'administration, M. Lévesque a souligné que le dernier objectif est le contrôle par le provincial, précisant qu'il ne voulait pas parler de dates ou d'ultimatums.

Un humour délicieux

"Si nous pouvons faire un appréciable pas en avant, nous ne créerons pas de conflits, encore moins de conflits artificiels."

Le Québec n'est d'ailleurs pas la seule province à réclamer un tel transfert. Il a souligné que la Canadian Tax Foundation est du même avis.

Plus tard lors d'une conférence séparée, le premier ministre Pearson a dit que M. Lévesque "a un sens de l'humour délicieux" lorsqu'on lui a rapporté la déclaration où M. Lévesque limitait au bureau du premier ministre la juridiction fédérale.

Le premier ministre a dit connaître M. Lévesque "très bien" pour avoir fait un voyage avec lui en Union soviétique alors que le ministre québécois était journaliste, et "il a un sens de l'humour délicieux".

Au sujet de la proposition de M. Lévesque sur les prestations familiales, le premier ministre a déclaré que "rien dans la constitution n'empêche le gouvernement canadien de rendre les prestations familiales accessibles aux Canadiens".

Il a affirmé que les deux niveaux de juridiction constitutionnelle au Canada sont "bien définis".

Visite de M. Marler à Winnipeg

M. George Marler, leader du gouvernement au Conseil législatif québécois, ancien ministre du Transport au Fédéral et président du Conseil d'administration de la filiale de la Société des Ciments Lafarge, est arrivé à Winnipeg, le lundi 17 janvier.

M. George Marler

C'est le commencement d'une tournée dans l'Ouest canadien qui est comme le prolongement de celle que le premier ministre Jean Lesage a effectuée au début de l'automne.

A Winnipeg, il a parlé lundi au Women's Canadian Club et mardi au Men's Canadian Club. Le thème central de ces causeries fut le suivant: "Un Québécois d'expression anglaise regarde le Québec nouveau".

Dans une entrevue, à Winnipeg, il a fait ressortir, ce qui, selon lui, sont les caractéristiques de l'état d'âme du nouveau Québec. Les relations entre les Québécois des deux langues officielles du pays se sont améliorées, mais il reste beaucoup à faire. Depuis la visite de la Reine à l'automne de 1964, l'élément extrémiste a ralenti son rythme. Le gouvernement du Québec, par la force des circonstances, réduira, cette année, son programme législatif et portera le gros de ses efforts vers l'accroissement de la vie économique et l'organisation du bien-être social.

En résumé, M. Marler laisse entendre que les Canadiens français veulent être chez eux, à l'intérieur de la province de Québec, les maîtres de leur vie économique, politique et culturelle.

Le nouveau dynamisme de l'Association

Pour donner suite aux changements apportés aux règlements généraux de l'A.E.C.F.M. lors du XXVIe congrès général, l'Association réunissait, samedi dernier 15 janvier 1966, au Collège de Saint-Boniface, une centaine de délégués officiels des différentes associations, organisations ou institutions Franco-Manitobaines.

Ceux-ci avaient été choisis de façon à représenter autant que possible la population Franco-Manitobaine selon ses différentes couches sociales afin de participer à une prise de conscience objective des principaux problèmes actuels qui se posent à notre groupe et d'élaborer une nouvelle orientation pour notre association.

Jusqu'au XXVIe congrès, le rôle primordial de l'Association était d'assurer l'enseignement du français à l'école.

Maintenant, après l'évolution normale de cinquante années, l'Association est appelée à élargir ses horizons, à repenser ses moyens d'action. Pour ce faire, les délégués au dernier congrès ont approuvé que la charte de l'Association soit amendée de telle façon qu'elle soit vraiment représentative de tous les Franco-Manitobains et de toute personne positivement intéressée à la cause et à la culture française.

A cette fin, la charte de l'Association a été amendée de sorte qu'elle porte maintenant le nom d'Association des Canadiens-français du Manitoba. Une autre réforme majeure fut d'établir clairement une distinction entre Langue et Foi.

Il fut donc convenu par les participants à cette journée d'études que le rôle de l'Association devait être maintenant:

a) de coordonner l'action des C.F. relativement à leur langue et à leur culture;

b) de représenter les C.F., leurs idées et leurs besoins;

c) d'éveiller la conscience des C.F. aux besoins réels;

d) de former et de diriger l'opinion des Franco-Manitobains.

Il ne s'agit pas d'étouffer les initiatives, mais bien plutôt de les susciter et de les stimuler au maximum.

L'Association servira donc de point de ralliement et de grande centrale des initiatives Franco-Manitobaines aussi bien en matière d'éducation, de culture, d'économie, que de vie sociale.

S'agit-il d'Education? L'Association est déterminée notamment:

a) à faire amender l'article 240 de l'Acte Scolaire du Manitoba afin que le français jouisse d'un statut officiel comme langue d'enseignement;

b) à obtenir une école normale française;

(Suite à la quatrième page)

Peintures rupestres trouvées en Erythrée

Des peintures rupestres remontant à 3,000 ans avant notre ère ont été découvertes dans une quinzaine de grottes en Erythrée par une mission archéologique italienne que dirigeait le professeur Paolo Graziosi, de l'Université de Florence.

Ces peintures représentent pour la plupart des troupeaux de boeufs, des animaux et des scènes de chasse, dont le style rappelle les peintures rupestres découvertes il y a quelques années au Sahara.

(Informations Unesco)

A une séance particulière, où se trouvaient présents les diplomates accrédités auprès du Saint-Siège, le Pape Paul VI se dit prêt à tenter toutes les démarches possibles en vue de maintenir la paix dans le monde et d'en assurer la stabilité. Il leur demanda d'intervenir, dans ce sens, auprès de leurs gouvernements.

Le cardinal Léger déclare dans une interview

"Si des citoyens désirent une école neutre, il n'y aura pas d'opposition de l'Eglise"

"Mais cette liberté que nous accordons aux autres, nous demandons aux autres de nous la donner . . ."

"Si un groupe de citoyens désire des écoles neutres, de la part de l'Eglise, il n'y aura pas d'opposition, mais je crois que cette liberté que nous accordons aux autres, nous demandons aux autres de nous la donner". C'est en ces termes que l'archevêque de Montréal, le cardinal Paul-Emile Léger, a répondu à une question de deux reporters de l'émission "Présent" sur les ondes de la radio de Radio-Canada.

On lui avait demandé si les catholiques, à la lumière des décisions prises au concile sur la liberté de conscience, devraient non seulement ne pas s'opposer à l'établissement d'écoles neutres, mais appuyer même les gens qui revendiquent de telles écoles.

Le cardinal a répondu que le climat de liberté que le concile a créé était un bienfait. La foi, a-t-il dit, est une attitude d'âme qui ne s'impose pas aux autres. Et c'est pourquoi au Québec nous respectons les autres religions.

Le prélat a refusé de s'avancer plus avant dans la discussion de ce problème.

"C'est inutile, a-t-il affirmé, d'engager une discussion sur ce point-là, tant que la dernière tranche du rapport Parent n'aura pas été publiée . . . Et c'est alors seulement que nous pourrons, je dirai, engager des discussions sérieuses."

Au cours de cette même entrevue radiophonique, le cardinal a répondu à une question sur le problème des non-croyants qui doivent, au Québec, se présenter devant un ministre du culte pour contracter mariage.

Il s'agit là d'un domaine où l'Eglise, d'une certaine façon, n'a pas juridiction, a dit l'archevêque de Montréal. Il reconnaît cependant qu'il existe chez nous "une certaine anomalie" qu'il conviendrait de corriger. Mais ce n'est plus l'Eglise qui est en cause.

Le droit civil actuel reconnaît aux ministres du culte une fonction juridique; le prêtre qui bénit un mariage devient en même temps fonctionnaire de l'Etat, a-t-il expliqué.

A son avis, cette situation pourrait être facilement corrigée.

"Il faudrait tout simplement que l'Etat intervienne pour donner une nouvelle interprétation à la loi et dise, par exemple, qu'un protonotaire dans la ville de Montréal pourrait tenir registre. Deux bouddhistes ou deux athées, qui ne veulent pas passer par l'Eglise, n'auraient qu'à se présenter devant ce protonotaire, et leur mariage serait valide, c'est-à-dire que les effets civils du mariage seraient reconnus", a dit le cardinal.

Faudra-t-il attendre un prochain concile, dans cent ans peut-être, pour avoir d'autres "gros changements" dans l'Eglise?, a-t-on aussi demandé au cardinal.

Beaucoup de laïcs, ont affirmé les interviewers, s'inquiètent à savoir si les décisions du concile ne resteront pas de simples principes vagues. Plusieurs craignent de les voir plus ou moins appliqués en pratique.

Ne demandez pas aux évêques de revenir chez eux et de mettre en pratique toutes les décisions du concile dans l'espace de deux ou trois ans, a dit l'archevêque de Montréal. Un concile c'est fait pour marquer une génération.

Un peu plus tard, il devait souligner:

"Tout est fini à Rome, mais tout doit commencer ici. A peine sommes-nous arrivés, vous nous demandez de mettre en pratique tout ce qui a été décidé pendant sept ans, tout ce qui a été étudié par 2,300 évêques.

"Si vous avez un peu de sympathie pour votre pauvre évêque, tout ce que je vous demanderais, c'est de lui donner le temps de souffler, de lui donner le temps de faire passer dans les institutions ces décisions qui ont été prises au concile."

Sous la direction de M. Jean Marchand

La politique d'immigration sélective sera maintenue

OTTAWA — Tout indique que la politique d'immigration sélective déjà en voie d'élaboration sera poursuivie sous le ministère de M. Jean Marchand. Des études fouillées du marché du travail semblent démontrer que le Canada devra absorber un bon nombre d'immigrants spécialisés pour assurer l'expansion de l'économie.

La loi sur l'immigration elle-même a été passée au peigne à la fin de l'année dernière et la publication d'un livre blanc déjà presque terminé marquerait le début de modifications législatives considérables dans ce secteur peut-être au cours de la session qui s'annonce.

Dans une entrevue tout récemment, M. Marchand a reconnu que la loi actuelle qui date de treize ans, accorde des pouvoirs discrétionnaires exagérés au ministre de l'immigration, et qu'elle doit être revisée en conséquence.

Immigration sélective

Les principaux changements pivoteraient autour de la notion de l'immigration sélective qui a déjà inspiré l'action du ministre de l'immigration, John R. Nicholson, l'année dernière.

Le ministère est à organiser un service européen d'immigration au coût de $500,000 et se prépare à ouvrir des bureaux en Extrême-Orient.

D'autre part, le ministère a entrepris diverses études du marché du travail avec la collaboration des gouvernements provinciaux. M. Marchand a déclaré: "L'immigration sélective constitue un élément dynamique dans une économie en expansion, dans la mesure où elle vient s'appuyer sur une politique de main-d'oeuvre visant à tirer le meilleur parti des ressources humaines existantes".

"La fusion des services de la main-d'oeuvre et de l'immigration vise précisément ce but", a dit M. Marchand.

M. Marchand assume en effet la responsabilité non seulement de l'immigration mais des divers programmes entrepris sous l'empire du ministère du travail: mobilité de la main-d'oeuvre, formation et recyclage professionnels, service national de placement, etc.

Le parlement sera appelé dès l'ouverture de la session à sanctionner officiellement la création du ministère de la main-d'oeuvre que dirige aujourd'hui l'ancien président de la confédération des syndicats nationaux.

La première tâche de l'ancien chef syndical sera d'assurer la mise en oeuvre efficace d'une politique de la main-d'oeuvre; la deuxième sera de rajuster les politiques d'immigration sur la première.

La loi sur l'immigration n'a pas cessé d'irriter tous les ministres du travail qui se sont succédé à ce portefeuille depuis 1953. Originalement, elle accordait au ministre le pouvoir de refuser l'entrée au pays d'immigrants pour toutes sortes de raisons — antécédents ethniques et culturels, facteurs économiques, capacité d'intégration.

Pouvoirs limités

En 1956 cependant, la cour suprême jugea que le cabinet avait outrepassé ses pouvoirs en déléguant autant d'autorité à de simples fonctionnaires. Pour limiter leur initiative, on établit un éventail de catégories d'immigrants admissibles.

Les immigrants étaient alors reconnus au mérite, et ceux qui s'étaient assurés d'un bon emploi vu leur compétence professionnelle, pouvaient prendre en tutelle certains de leurs parents qui désiraient les y rejoindre au Canada.

Mais les catégories étaient si rigides que ceux qui n'y correspondaient pas exactement se trouvaient rejetés. Il fallut avoir recours à des arrêts ministériels pour les admettre au pays.

Cependant, la politique d'immigration sous tutelle permettait à certains immigrants d'abuser des dispositions de la loi. Un immigrant portugais favorisa ainsi, en leur accordant sa tutelle, l'immigration de 23 autres compatriotes, dont cinq seulement avaient des liens de parenté avec lui, et par alliance encore, cependant que la majorité ne possédait que peu d'éducation.

En 1959, le ministre Fairclough tenta de refermer l'éventail des catégories admissibles. Les groupes ethniques provoquèrent une tempête.

L'immigration sous tutelle comporte un sérieux danger, craignent les économistes: la création d'une poche d'irrécupérables. On pense donc que la loi modifiera cette présente politique.

Durant les onze premiers mois de 1965, le Canada a accueilli 116,996 immigrants. De ce nombre, le marché du travail en a absorbé 62,493. Parmi ces derniers, on comptait 39,882 travailleurs spécialisés, 11,513 semi-spécialisés, mais aussi 1,924 ingénieurs. On estime qu'il en aurait coûté $17,040,100 pour en former autant au Canada.

Un évêque noir à la Nouvelle-Orléans

LA NOUVELLE-ORLEANS (CCC) — Mgr Harold-Robert Perry, premier évêque catholique noir des Etats-Unis, récemment nommé auxiliaire à la Nouvelle-Orléans, a reçu la consécration épiscopale en la cathédrale de cette ville. Mgr Vagnozzi, délégué apostolique, Mgr Cody, archevêque de Chicago et ancien archevêque de la Nouvelle-Orléans, et Mgr Hannan, archevêque de la Nouvelle-Orléans, étaient notamment présents à la cérémonie.

Pendant la cérémonie, Mme B. J. Gallort, fondatrice de l'organisation ségrégationiste "Sauvez notre pays", excommuniée en 1961 pour s'être opposée publiquement aux décisions de l'archevêque ordonnant l'intégration des enfants noirs dans les écoles catholiques, a manifesté devant la cathédrale. Elle portait une pancarte sur laquelle on pouvait lire: "Jésus n'a pas choisi d'apôtres non blancs".

Revue des activités du Conseil de la Vie française

La revue "Vie française" entrera, en 1966, dans sa vingtième année. C'est la seule revue qui soit consacrée exclusivement aux groupes français hors du Québec.

Les Editions Ferland, une filiale du Conseil, viennent de lancer un volume de 110 pages sur "la littérature orale de la Baie Sainte-Marie", en Nouvelle-Ecosse. Cette publication est la première qui soit consacrée au folklore acadien de cette région. Les Editions préparent aussi le Bottin 1966 des Sociétés patriotiques. Enfin, elles viennent de confier à l'imprimeur une brochure de 32 pages sur "La nation canadienne-française".

Délégations

Le président du Conseil, M. le juge Miville-Déchène, a rendu visite à nos amis de Saskatoon à la fin de septembre. Cinq membres du Conseil ont pris une part active au huitième congrès des Franco-Américains à Manchester, les 16 et 17 octobre.

Le 8 octobre précédent, Me Lucien Maynard, l'actif président de l'Association culturelle franco-albertaine, avait bien voulu représenter le Conseil au congrès des Franco-colombiens. Un membre du Conseil, M. Gérald Moreau, a été réélu président de la Fédération canadienne-française de la Colombie-Britannique. A la fin d'octobre, M. Séraphin Marion a été délégué par le Conseil au congrès de nos amis manitobains. Il a prononcé une remarquable conférence au banquet de clôture et prit la parole à la télévision et à la radio, ainsi qu'au collège de Sudbury, sur la voie du retour.

Le Conseil a maintenant un directeur des relations extérieures dans la personne de son ancien président, le R. P. Thomas-Marie Landry, O.P. Celui-ci a assumé plusieurs délégations depuis septembre: séance de la Société historique franco-américaine à Boston, le 1er novembre, réunion de l'Association des professeurs franco-américains à Worcester, le 13 novembre, manifestation de l'Union St-Jean-Baptiste d'Amérique, à Woonsocket, le lendemain, enfin, réunion du Comité de Vie franco-américaine à Boston le 17 novembre. Il était aussi à Sherbrooke le 21 où il a présidé à la remise de la médaille d'or à Mme Codère.

Problèmes à l'étude

Lors de sa session plénière, le Conseil de la Vie française s'est penché sur l'avenir constitutionnel du Canada. Cette étude se poursuit. Lors de leur assemblée du 6 novembre, assemblée qui a duré toute la journée et totalisé en trois séances dix heures de délibération, les directeurs du Conseil de la Vie française ont discuté le rapport Fowler sur la radio-télévision au Canada, le rapport Bladen sur le financement des universités et la question du bilinguisme au Québec en rapport avec la situation des groupes français hors du Québec.

Des documents de travail sur tous ces sujets ont été polycopiés et envoyés aux membres du Conseil afin d'obtenir leur avis. Ces derniers ont été invités à communiquer ces documents aux sociétés qu'ils représentent au Conseil de la Vie française, pour discussion et suggestions.

Les questions scolaires

Nos compatriotes de Regina et de Saskatoon en Saskatchewan, de Fredericton au Nouveau-Brunswick, de toute la Nouvelle-Angleterre sont aux prises avec des problèmes scolaires. Le Conseil de la Vie française a accordé son appui moral et financier à nos amis de Regina, de Saskatoon et de Fredericton. Il a aussi recommandé vivement leur cause au ministère des Affaires culturelles du Québec.

En Nouvelle-Angleterre, l'enseignement du français dans les écoles paroissiales franco-américaines doit prendre une nouvelle orientation. Lors de leur rencontre à Boston avec les dirigeants du Comité de Vie franco-américaine, le 24 juin 1965, les dirigeants de Vie française avaient encouragé vivement leurs collègues américains à entreprendre cette question de la réorganisation de l'enseignement du français. Le congrès de Manchester s'est ouvert par un magistral exposé du Père Landry sur la question. A la messe, le secrétaire du Conseil a rappelé les droits et les devoirs notamment des curés et des familles en cette affaire. Tout un travail de réorganisation est en cours. Le Conseil de la Vie française y est associé étroitement. Son directeur des Relations extérieures a pris une part active aux réunions du Comité de Vie franco-américaine depuis le congrès et à la rédaction du plan de travail.

Problèmes financiers

Le Conseil de la Vie française sait mieux que quiconque combien sont aigus les problèmes financiers de nos associations patriotiques au Canada et aux Etats-Unis. Il regrette que certaines circonstances aient empêché une fondation du Conseil, Fraternité française, de prendre l'expansion rêvée. Il s'emploie actuellement à élaborer d'autres structures pour venir en aide financièrement à nos amis. Il fait notamment partie des Agendas patriotiques en étroite collaboration avec la Société St-Jean-Baptiste de Québec.

Dans ce domaine de la finance, signalons que l'Union des mutuelles — Vie française d'Amérique — s'est réunie à Montréal à la fin d'octobre. Sait-on que cette Union est une fondation du Conseil de la Vie française et qu'elle a toujours aidé les oeuvres culturelles de ce dernier?

1. Les Canadiens français réclament des écoles

Le Canada s'interroge

Pendant que la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme s'engage dans la dernière étape de son travail, il est peut-être bon de tenter de rédiger une sorte de résumé des points de vue présentés devant elle au cours des séances publiques qui ont pris fin en décembre dernier.

Plusieurs groupes franco-canadiens, anglo-canadiens et néo-canadiens ont décrit la façon dont ils voyaient le Canada de demain, compte tenu des intérêts de ceux dont ils se sont fait les porte-parole. Aucun de ces trois blocs n'est évidemment apparu homogène. Il reste que, à l'intérieur de chacun, des tendances générales se sont dessinées que nous voudrions tenter de dégager.

Prenons d'abord le cas des Canadiens français. Et, pour les besoins de la cause aussi bien que pour d'autres raisons fort valables, divisons-les en deux sections facilement identifiables: les Canadiens français du Québec et ceux des autres provinces.

Pour la minorité de langue française répartie à travers le pays, le problème no 1 est nettement celui de l'éducation. A peu près partout, le système scolaire des provinces anglophones a agi à son endroit comme un rouleau compresseur. Ce n'est que grâce à un entêtement farouche, et peut-être aussi à quelque miracle, dans certains cas, que l'on a pu éviter l'anglicisation totale.

Il faut donc, à tout prix, clament les représentants de cette minorité, modifier profondément ces divers systèmes scolaires. Il faut qu'on accepte le français comme langue d'enseignement dans les écoles fréquentées par les francophones. Et de telles écoles, il devrait y en avoir partout où vivent, suffisamment groupées, des familles canadiennes-françaises. (A peu près personne n'a défini ce qu'il entendait, au juste, par un groupe suffisamment homogène et nombreux pour justifier une école française, sauf peut-être l'Association des éducateurs acadiens qui a spécifié qu'une telle école devrait exister lorsqu'on trouve cent familles francophones réunies dans un rayon de cinq milles.)

Ecole française ou bilingue?

Il y a lieu de souligner ici, toutefois, que le mot "école française" n'a pas tout à fait le même sens pour tous les porte-parole de nos minorités. Pour tous, le mot implique que le français doit y être reconnu comme langue d'enseignement, mais il y a une question de degré. Pour certains, tout (sauf, évidemment, l'anglais) devrait s'enseigner en français. Ce sont, si l'on veut, les "idéalistes". Les autres, les "réalistes", se contenteraient tout au plus d'un enseignement moitié en anglais, moitié en français. Bilingue, quoi!

Même dans ce dernier cas, ce serait une très grande amélioration sur ce qui existe présentement. Et il faut tenir compte du milieu où ces gens vivent. La vie s'y gagne à peu près uniquement en anglais. De plus, et c'est un facteur qu'on ne peut ignorer, après un siècle bientôt d'anglicisation, la volonté de rester français s'est amenuisée chez plusieurs. Les chefs ne peuvent demander beaucoup plus que ce que la population est prête à accepter.

L'école française, entièrement française (sauf pour l'enseignement de l'anglais), demeure, répétons-le, l'objectif final pour tous, ou, du moins, pour la grande majorité. Il y en a, tout simplement, qui voudraient atteindre à l'idéal plus tôt que d'autres. Et il y a aussi le problème du caractère de cette école. Doit-elle continuer à être "séparée", c'est-à-dire confessionnelle, ou pourrait-elle devenir "publique", c'est-à-dire, en théorie du moins, non confessionnelle? L'accord n'est pas fait là-dessus non plus.

Demandes des minorités

Nos minorités s'entendent, toutefois, assez bien sur plusieurs autres points. Ainsi, elles sont unanimes à demander que les établissements fédéraux à travers le pays aient des enseignes bilingues et que le fonctionnarisme fédéral soit bilingue là où existent des concentrations suffisamment nombreuses de citoyens de langue française.

Plusieurs réclament aussi la reconnaissance officielle du bilinguisme au niveau des législatures et des cours provinciales en dehors du Québec.

Et, finalement, plusieurs, également, insistent sur la nécessité d'instituer un organisme fédéral, dans le genre de la Commission Laurendeau-Dunton, dont le rôle serait, entre autres, de recommander au gouvernement d'Ottawa les mesures nécessaires pour faire respecter les droits des minorités.

Positions du Québec

D'autre part, il faut le reconnaître immédiatement, les positions du Québec sont au moins aussi diversifiées que celles de la minorité francophone du reste du pays. Le seul élément probablement commun dans les mémoires présentés par les groupes québécois de langue française aura été le rejet du statu quo. Tous veulent des changements.

(Suite à la quatrième page)

L'étude de l'homme est la plus importante de toutes les études

TORONTO — L'argent dépensé aux Etats-Unis pour la conquête de l'espace pourrait être utilisé à meilleur escient à trouver des remèdes au cancer, aux maladies mentales et aux maladies du coeur, a déclaré le Dr Hans Selye, directeur de l'Institut de médecine expérimentale de l'Université de Montréal.

Dans sa causerie à l'occasion du banquet de clôture du congrès de la société Hadassah Wizo, le Dr Selye a déclaré que le coût des recherches médicales est devenu beaucoup trop élevé pour être assumé par des particuliers et que seuls les gouvernements ont maintenant les moyens de le supporter adéquatement.

"L'étude de l'homme est la plus importante de toutes les études", a déclaré le Dr Selye devant 870 délégués canadiens. "Les secrets de la vie humaine doivent être étudiés diligemment.

"Il n'y a aucune raison de prendre pour acquis que la vieillesse doive être acceptée comme une nécessité de la vie. Des expériences conduites en laboratoire ont démontré que certains changements progressifs considérés comme inévitable dans la détérioration des humains ont changé de cours."

Le Dr Selye a également parlé du stress et a déclaré que la frustration est la forme la plus prononcée au stress.

"Si vous ne pouvez rien faire au sujet d'une situation", a dit le Dr Selye, "ne vous en faites pas. Relaxez et oubliez-la".

Nouveau timbre-poste en l'honneur de Terre-Neuve

PITCHER PLANT SARRACÉNIE POURPRE CANADA 5

Le ministre des Postes, l'honorable Jean-Pierre Côté, a annoncé récemment que les armoiries et la fleur emblématique de Terre-Neuve feront l'objet de l'émission d'un timbre-poste le 23 février 1966.

La figurine, de grand format et de 5 cents, sera imprimée en noir, vert et rouge. L'emblème provincial, la sarracénie pourpre, qui a été adopté en 1954, sera imprimé au moyen du procédé offset. Pour les armoiries, on utilisera la gravure en creux. Le timbre fait partie de la série des fleurs emblématiques, qui a été instituée pour célébrer le centenaire de la Confédération en 1967. La série a débuté en 1964 et se terminera cette année.

La Canadian Bank Note Company a dessiné le timbre à partir de données fournies par le Bureau fédéral de la Statistique. On en tirera 24 millions d'exemplaires.

Le Pape Paul VI visiterait l'Océanie

CITE DU VATICAN — Les déclarations d'un évêque néo-zélandais indiquant que le Pape espère visiter l'Océanie confirment les projets dont il a été question au moment de la visite de Paul VI aux Nations unies et selon lesquels le Souverain Pontife envisage de faire une sorte de tour du monde.

D'après les rumeurs qui circulent à ce sujet dans certains milieux généralement bien informés, Paul VI se rendrait d'abord en Afrique, puis quelque part en Asie. De là, il ferait escale dans une contrée du Pacifique pour visiter ensuite un ou plusieurs pays de l'Amérique latine, dont le Brésil. A son retour en Europe, le Pape se rendrait en pèlerinage dans de grands sanctuaires, tels que Lourdes et Fatima. C'est dans cette dernière partie du voyage qu'aurait été envisagée une visite en Pologne.

Reprise en septembre du Concile des Jésuites

ROME (CCC) — La congrégation générale de la Compagnie de Jésus, ajournée depuis le mois de juillet, est convoquée pour le 8 septembre 1966.

Deux poids, deux mesures?

La population anglophone du district scolaire de St-Boniface, où se trouve Windsor Park est en ébullition. L'automne dernier, les citoyens ont approuvé les règlements permettant la construction d'une école pour les élèves dont la langue maternelle est le français. Ce n'est pas une école confessionnelle, ce n'est pas une école française. C'est seulement une école publique anglaise où l'on y enseignera, au maximum, une heure de français par jour. C'est un cours spécial, approuvé par le ministère, depuis trois ans, connu sous le nom de Français 1 à 12 et adapté aux besoins de l'élève de langue française. Le tout est parfaitement légal.

Si certains de nos compatriotes de langue anglaise, protestants et catholiques, croient à quelques illégalités, ils devraient immédiatement soumettre leur plainte à la cour pour que cette dernière puisse se prononcer. S'ils n'ont pas le courage de le faire et, comme dérivatif, préfèrent soulever les sentiments mesquins que tout homme porte en lui, l'opinion publique canadienne les condamnera.

Le monde moderne n'a plus le temps de s'attarder à des enfantillages semblables. En 1966, dans le domaine de l'éducation, il y a trop de problèmes majeurs à régler concernant l'avenir de nos enfants, pour gaspiller son temps et son énergie en une agitation stérile, pour ne pas dire ridicule.

Nous ne sommes plus au temps des barbares. L'intelligence de l'homme a suffisamment évolué pour lui permettre de peser le pour et le contre des problèmes. Hitler a mis ses talents au service de la haine; Churchill a mis les siens au bénéfice des intérêts supérieurs de son pays et de la civilisation. C'est sur ce plan seulement que les Canadiens pourront résoudre amicalement les difficiles problèmes de leur vie en nation.

Dans une ville, où la majorité de la population est chrétienne, il est déconcertant que la haine, déguisée sous une forme ou sous une autre, trouve si facilement une oreille attentive. L'agitation scolaire des derniers mois à Windsor Park prouve clairement qu'il est urgent, ici comme dans tout le Canada, de faire naître un véritable climat d'amitié civique. La haine n'a jamais rien réglé, mais l'amour peut tout; son pouvoir est magique.

La population francophone de St-Boniface s'est toujours montrée très généreuse envers ses compatriotes de langue anglaise. Quand Windsor Park était à son stage de développement initial, en 1955, et que, dans le district scolaire de St- Boniface, la population anglaise était en petite minorité, les Canadiens français de 1955 à 1963 ont approuvé à forte majorité, tous les règlements scolaires favorisant les écoles de Windsor Park (anglaises) au montant de $2,190,000. Pendant ce même temps, ils approuvaient, pour les écoles du nord de la ville (élèves en majorité de langue française), la dépense de $215,000. Pour la période de 1955 à aujourd'hui, les dépenses en construction d'écoles pour le nord (français) étaient de $1,471,200 et pour la partie anglaise, $3,243,800.

A bien noter que les Canadiens français auraient pu, à leur discrétion, refuser catégoriquement d'approuver les règlements requis pour permettre de construire ces écoles. Ils pouvaient tout bloquer et le faire d'autant plus que ce sont eux qui assumaient — à cause de leur majorité — une augmentation considérable des impôts scolaires. Ils n'ont même jamais songé à défaire aucun de ces règlements, sous quelque prétexte que ce fût. Ils ont été très généreux, comme l'indiquent les détails du tableau publié ci-dessous.

Ils ont compris le vrai sens de la démocratie. Une majorité ne doit pas se servir de sa puissance numérique pour étouffer une minorité, ou restreindre l'usage de ses droits ou privilèges. Une majorité qui ignore sa minorité, chez les gouvernements ou chez les peuples, est tout simplement une tyrannie hypocritement déguisée sous le vocable respectable de la démocratie.

Ils ont toujours eux-mêmes traité les minorités raciales et religieuses avec le plus grand respect. C'est pourquoi, il leur répugne souverainement d'être payés en monnaie de singe. Ce temps est révolu. L'ère du respect mutuel, de la collaboration et d'une saine compréhension s'impose à tous. Il est temps pour tous les hommes de bon coeur, de pratiquer la générosité. La grandeur du Manitoba et de tout le Canada le demande instamment.

Y. R.

☆ ☆ ☆

TABLEAU COMPARATIF

Règlements scolaires de 1955 à 1965

District scolaire de St-Boniface: répartition des frais de construction

Année	Ecole	Windsor Park	St-Boniface (nord)	Vote pour	Vote contre
1955	Frontenac	$ 195,000			
	Béliveau	195,000		1,850	395
1956	Gymnase Notre-Dame		165,000	2,189	660
1957	Prendergast	195,000			
	Taché		[illegible],000	1,906	650
1958	Windsor Park Collegiate	750,000		3,091	1,014
1959	Frontenac				
	Prendergast	360,000		1,293	272
1961	Béliveau				
	Général Vanier	495,000		2,720	1,961
1963	Général Vanier	180,000		2,149	1,354
1964	Marion		75,000		
	Taché		139,200		
	Gymnase Frontenac	150,000			
	Gymnase Prendergast			4,552	1,717
	Béliveau				
	Howden	324,800			
1965	Windsor Park Collegiate	223,000		1,621	1,532
	Français (Béliveau)	186,000		3,419	2,820
	Ecole secondaire (Provencher)		1,002,000	4,172	1,780
	TOTAUX	$3,243,800	$1,471,200		

Feu Lal Badahar Shastri

Tout semblait destiner Lal Badahar Shastri à une vie modeste et effacée. Il avait le physique d'un petit employé de bureau. Il parlait d'une voix éteinte. Il avait reçu une éducation très modeste.

Et pourtant, une flamme intérieure très vive — celle que suscite chez un homme l'amour profond de son pays et de son peuple — devait le porter aux plus hautes responsabilités. Au lendemain de la mort de Nehru, ses collègues, qui l'avaient connu de plus près, choisirent Shastri comme successeur de celui qu'on avait toujours considéré comme irremplaçable. Plutôt que d'arrêter leur choix sur un candidat spectaculaire, ils misèrent avec raison, pour combler l'immense vide créé par le départ de Nehru, sur les dons de fidélité, de solidité et d'efficacité de celui qui avait été vers la fin le principal collaborateur du disparu.

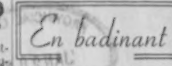
Shastri connaissait ses limites. Il ne tenta point d'imiter servilement son illustre prédécesseur. Il continua, dans l'exercice de sa nouvelle charge, de s'appuyer plutôt sur deux dons qu'il possédait en propre: humilité et fermeté.

Le premier ministre de l'Inde avait beaucoup voyagé depuis un an. Avec une affabilité remarquable, il savait répondre pour la vingtième fois peut-être, toujours de la même manière patiente et ferme, aux questions que lui posaient les journalistes aux divers aéroports où le conduisait son itinéraire. Il ne cherchait pas à faire sensation, à dire du neuf à tout prix, à recueillir des applaudissements. Il parlait brièvement, pesait soigneusement chacun de ses mots, revenait rarement sur une déclaration antérieure.

La guerre de Cachemire, dont l'éclatement suivit de peu son récent voyage au Canada, devait révéler à son peuple la détermination farouche de cet homme frêle et effacé. Après avoir réalisé derrière lui l'unité du peuple indien, Shastri n'hésita point, la première occasion venue, à mettre cette force accrue au service de la paix. La mort l'a surpris au moment où il venait tout juste de conclure un accord historique avec le président du Pakistan sur la question du Cachemire. Il ne lui sera pas donné de présider dans son pays à la mise en oeuvre délicate de l'accord. Mais le document de Tachkent restera comme le témoignage d'un amour qui, chez Shastri, fut non moins fort que celui de son peuple, l'amour de la paix tout court.

Claude RYAN.

(Le Devoir, Montréal)



Nouvelle incroyable: le ministre indien du ravitaillement déclare qu'il y a en Inde 400,000,000 d'habitants, 4,000,000,000 de rats et des millions de singes. Par conséquent, dix fois plus de rats que d'Indiens. Leurs ravages seraient même une des causes du problème de la faim. Phénomène extraordinaire, tous ces rats et ces singes se portent fort bien, alors que les indigènes ont le ventre creux et meurent jeunes, l'âge moyen étant de 37 ans.

Pourtant, nous vivons en 1966, enrichis d'inventions éblouissantes: fusées spatiales, énergie nucléaire, télévision en couleur, avions à réaction. Tous parlent de paix, de fraternité, de camaraderie, de collaboration, de liberté, de bonheur. Et voilà, les rats aux Indes se tirent mieux d'affaire que les occupants du pays. Bien plus, bien nourris ils nous rient au nez, les jeunes surtout. Ceux-ci, plus ambitieux et en quête de renommée et de nouveauté, parlent de conquête territoriale à l'exemple des hommes.

Y a-t-il matière à s'émouvoir? Jugez-en par vous-même. Ils ont déjà fait sauter la théorie de Malthus et celle de Freud suivra. Pour eux, plus de problèmes de peuplement et de faim. Les philanthropes des pays plus avancés, les politiciens, les philosophes et surtout les sociologues sont très perplexes en face de cette nouvelle crise mondiale. Et la jeune génération des rats, insulte impardonnable, fait des pieds de nez à tous ces savants et à toutes leurs théories. Ils ont poussé l'audace, forts de leur nombre, jusqu'à tenir un grand congrès scientifique pour tout le pays. Cinq mille rats de tous les coins de l'Inde se firent un devoir d'y être présents. Des invités de partout affluèrent à ces assises. Par permission spéciale, il y avait des délégués de plusieurs pays étrangers, tous choisis parmi les plus grands spécialistes. Sont venus: de la Russie, des experts en liberté humaine et en libre déplacement des hommes; de la Chine, des spécialistes en bonheur communautaire; de l'Afrique et de l'Ethiopie, des rats blancs à collet noir, sans compter les psychologues, les psychiatres, les historiens et les généticiens.

Tous avaient une excellente mine. Ils étaient joufflus, corpulents, le poil bien soyeux. D'emblée, ils donnaient l'impression d'être très intelligents, surtout ceux de la Chine et de la Russie. L'on remarquait aussi quelques invités moins importants: des rats de cave, des rats d'hôtel, des rats de ville, des rats de champ, des rats de cale, des rats d'école, mais peu de rats d'église, reconnaissables d'ailleurs par leur air chétif. A propos du comportement des premiers, un célèbre sociologue chinois m'expliqua d'une façon lumineuse que si les rats de l'Inde ont pu se maintenir très nombreux, c'est parce qu'ils ont été habilement contraints à mettre dans leur gousset toutes ces vieillottes superstitions spiritualistes. Dès ce moment, ce fut pour tous une cure de rajeunissement, une détente magique, une libération inespérée de toutes ces toxines sacro-saintes qui empoisonnaient leur organisme. J'étais tout ébahi devant tant de science. Il m'a fait remarquer, d'une voix suave et charmante, que les savants de la Sibérie avaient prouvé que la situation déplorable des Indiens était due à une sécrétion exagérée d'un certain fluide, dit spirituel, qui, répandu dans le système sanguin, avait pour effet d'assécher tous les organes du corps, tant il était nocif. N'oubliez pas de constater, insista-t-il, que rien de semblable n'arrive chez les rats intelligents, bien pensants et vraiment libres. Leur croissance surprenante et leur dynamisme, plus marqué chez les jeunes, démontrent leur supériorité sur ces pauvres êtres humains, abêtis par l'idée d'un autre monde, l'idée de deux vies. Les rats, eux, ne s'occupent intelligemment que d'une seule vie et voyez comme ils réussissent bien, tous leurs tracas sont disparus et le monde est en train de leur appartenir, par surcroît.

De plus, depuis que des experts russes ont dirigé la planification du royaume des rats en Inde, le progrès a monté en flèche. J'ai rencontré également un rat historien très savant, du même pays, qui m'a étalé, en détails et sans broncher, la liste complète de toutes les grandes inventions modernes dont les Soviets étaient les seuls découvreurs.

Je pourrais vous donner encore bien d'autres faits intéressants, mais l'espace manque. Je me permets, tout de même, de mentionner encore quelques points saillants: en premier lieu, le développement récent d'une drogue qui empêche les hommes de penser. C'est, disent-ils, une arme supérieure à la bombe atomique et bien moins chère. Déjà, la distribution en est commencée et l'effet se fait sentir de plus en plus chez les humains. En deuxième lieu, la fabrication d'une poudre magique qui rend les jeunes rats invisibles, quand ils sont pourchassés par les hommes. Mais la sensation de tout le congrès fut l'annonce de la découverte par le docteur Raton, de Léningrad, d'une hormone, sous forme de pilule, permettant aux rats aventuriers de se faire pousser une paire d'ailes, à volonté. Ce nouveau produit merveilleux va rendre possibles, pour la première fois dans l'histoire, les rats volants. Après avoir envahi la terre, ils projettent, à présent, de s'emparer de l'air, afin d'émigrer ensuite dans tous les pays.

Après les soucoupes volantes, apparaîtront dorénavant les rats volants. Pendant que les scientistes, les célibataires, les politiciens, les sociologues se torturent la conscience pour planifier les naissances et restreindre l'accroissement du nombre des habitants de la terre, les rats, de leur côté, continuent à s'emparer de la planète, sans s'inquiéter des scientistes et de l'avenir.

L'homme intelligent combat la vie que Dieu a donnée; les rats, eux, sans intelligence, la répandent. Le monde, un jour, sera-t-il raté? L'avenir le dira.

Brise des Plaines.

L'homme de bien attire la faveur de Dieu; celui-ci condamne l'homme mal intentionné. (Prov 12, 2)



Denys Prud'homme

GIVRE

Mémoire sur l'enseignement de l'histoire au Québec

QUEBEC — Selon un porte-parole de l'Association des professeurs d'histoire du Québec, M. Michel Tremblay, professeur d'histoire au Collège des Jésuites à Québec, l'Association soumettra probablement en janvier au ministère de l'Education un mémoire contenant des recommandations contraires à celles qu'on trouve dans le rapport Parent, au chapitre de l'enseignement de l'histoire.

L'organisme groupe 300 membres répartis dans les diverses institutions de langue française au Québec, soit les universités, les collèges classiques et les écoles publiques. Elle fera valoir dans son mémoire notamment les arguments suivants:

1. L'impossibilité d'enseigner une seule histoire au Canada.

2. L'impossibilité d'intégrer l'histoire du Canada à l'histoire générale.

3. La disparition de l'enseignement de l'histoire au cours élémentaire.

4. La disparition progressive des manuels actuels et leur remplacement par des textes.

5. La classe laboratoire dans chaque école.

L'Association diffère d'opinion avec la commission Parent en ce qui a trait à "l'histoire objective". Elle estime qu'il ne peut y avoir qu'une seule histoire au pays, prenant pour acquis que "l'histoire correspond à un besoin d'identification ou d'appartenance".

M. Tremblay soutient que l'histoire ne peut être envisagée de la même façon dans le Québec et l'Ontario, selon que l'on est d'expression anglaise ou française. "Pour les uns, dit-il, la bataille des Plaines d'Abraham sera toujours une défaite, tandis que pour les autres elle sera une glorieuse victoire".

Le porte-parole considère également qu'il ne saurait y avoir d'histoire unique que dans "un Etat unitaire", c'est-à-dire qui ne possède qu'un seul gouvernement, un seul système de lois. "Ce qui n'est évidemment pas le cas au Canada où le pouvoir est partagé par des gouvernements distincts", de préciser M. Tremblay.

En somme, d'ajouter le porte-parole, une histoire unique signifierait pour le Québec le rejet de sa propre histoire pour accepter celle de la majorité au Canada.

D'autre part, l'Association ne croit pas possible de faire l'intégration de l'histoire du Canada à l'histoire générale. Elle conçoit difficilement que telle tranche de l'histoire du Canada puisse être intégrée à des événements survenus à la même période en France ou ailleurs.

En ce qui a trait à l'enseignement de l'histoire au niveau élémentaire, l'Association prétend qu'il a été jusqu'ici "un échec total", et considère qu'il devrait se faire à partir de la onzième année.

Pour appliquer les décrets de Vatican II

CITE DU VATICAN — Une commission centrale et cinq commissions post-conciliaires pour l'application des décrets de "Vatican II" ont été créées par le pape en application d'un "motu proprio" daté du 3 janvier et qui a paru sous le titre de "Finis Concilio".

La commission centrale aura pour tâche de coordonner le travail des autres commissions qui se rapporteront respectivement aux domaines suivants: évêques et gouvernement des diocèses; religieux; missions; éducation chrétienne; apostolat des laïcs.

La commission centrale sera présidée, avec le titre de légats, d'une part par le cardinal "premier" (doyen) du conseil de présidence du concile, c'est-à-dire le cardinal Eugène Tisserant et, d'autre part, le président de la commission de coordination, c'est-à-dire le cardinal Amleto Cicognani. En feront partie les cardinaux qui furent membres de ce dernier organisme (Achille Liénart, Léo Suenens, Francis Spellman, Julius Doepfner, Carlo Confalonieri et Giovanni Urbani).

Les présidents, vice-présidents, membres et secrétaires des commissions seront les mêmes que ceux des commissions conciliaires correspondantes.

Seront appelés à faire partie des commissions, des experts choisis parmi les experts conciliaires et nommés par chaque commission avec l'approbation du pape.

Dans le "motu proprio", le pape confirme dans ses fonctions le secrétariat pour l'unité, qui devient ainsi un organe permanent et cela, dit-il, en vue de favoriser la cause du retour à l'unité de tous les chrétiens. Il rappelle qu'il a créé en outre deux autres secrétariats dont l'un pour les non chrétiens (juifs, musulmans, bouddhistes, etc.) et l'autre pour les non croyants (athées).

Cours sur l'athéisme contemporain à l'Université d'Ottawa

OTTAWA (CCC) — La faculté de philosophie de l'Université d'Ottawa offre, au deuxième semestre, un cours public sur l'athéisme contemporain, annonçait-on le 10 janvier.

Le R. P. Jacques Croteau, O.M.I., doyen de la faculté de philosophie, précise que ce cours comprendra une série de quinze leçons sur l'athéisme contemporain vu dans ses dimensions existentialiste, marxiste et scientifique.

Il ajoute que le cours s'adresse au public en général et plus particulièrement aux étudiants du campus universitaire.

Le R. P. Louis Leahy, S.J., D.Ph., professeur à la faculté de philosophie de la Compagnie de Jésus (Montréal), dispensera cet enseignement philosophique.

Les leçons seront données le mardi de chaque semaine, soit du 11 janvier au 15 mars inclusivement, de 7 h. 30 à 9 h. 30 du soir, au Centre Sedes Sapientiae, 223, rue Main, Ottawa.

Le public y est invité et l'entrée est libre.

Culture et Mission (II)

Rapport de l'Eglise avec les diverses cultures

par le T. R. P. Pierre ARRUPE, supérieur général de la Compagnie de Jésus

Le rapport entre l'Eglise et la culture humaine est donc et d'abord **un fait.** Quand l'Eglise proclame l'Evangile, sa parole retentit dans des consciences qui sont formées par un héritage culturel, par un milieu historique . . . Sans cesser d'être, comme le dit saint Paul, "une manifestation d'esprit et de puissance", la proclamation de l'Evangile ne peut pas être indépendante de la culture de ceux auxquels elle s'adresse, car l'Evangile doit être compris, et il le sera dans la mesure où il pourra pénétrer dans toutes les valeurs humaines qui s'intègrent pour former le cadre culturel de chaque époque et de chaque peuple. Sans cette pénétration, l'Evangile ne serait pas vraiment reçu. (Beaucoup d'échecs, de malentendus, d'équivoques s'expliquent par là: saint Paul à Athènes, l'Eglise devant la culture musulmane, etc.; et aujourd'hui, le langage de certains milieux, surtout milieux scientifiques.)

Dans ce fait, l'Eglise ne voit pas seulement une condition à laquelle il lui faut se résigner. Mais elle y reconnaît une vérité, à la fois humaine et évangélique. L'homme qu'elle veut sauver par le Christ n'est pas un individu isolé et isolable, mais un membre d'une communauté fraternelle qui vit selon une certaine échelle de valeurs et aspire à un idéal d'épanouissement et d'équilibre. C'est parce qu'elle aime l'homme dans la totalité de son être, (et non seulement dans une partie de lui-même, qui serait appelée "spirituelle") que l'Eglise aime aussi du même amour les diverses cultures à travers lesquelles l'homme vit dans l'attente de Dieu. Il faut le dire avec force: l'Eglise ne peut sauver les hommes qu'en les sauvant **dans** et **avec** le milieu vivant qui forme leur culture. Et voici le mot d'ordre donné en 1659 par le Saint-Siège aux premiers Vicaires apostoliques, au moment où ils partaient pour la Chine: "Ne tentez rien pour contraindre ces peuples à changer de traditions et de coutumes, pourvu que celles-ci ne soient pas ouvertement contraires à la religion et aux bonnes moeurs. Y aurait-il quelque chose de plus absurde que d'introduire en Chine la France, l'Espagne, l'Italie ou n'importe quelle autre nation d'Europe? N'introduisez pas ces pays, introduisez plutôt la foi qui ne méprise ni ne blesse les coutumes et les traditions des peuples, mais veut les conserver en toute leur vigueur, pourvu qu'elles ne soient pas condamnables en elles-mêmes . . ."

Ce même esprit a été celui de la vieille pédagogie de l'Eglise: "omnia omnibus", être tout à tous pour les gagner au Christ. C'était la devise de Paul de Tarse, celle de Nobili dans l'Inde, celle de Ricci, d'Adam Schall, de Verbiest, en Chine.

Aujourd'hui, il est plus important que jamais de le répéter: l'Eglise sent la solidarité nécessaire entre le message évangélique et l'équilibre culturel des hommes auxquels elle s'adresse. C'est précisément pour cela que, là où elle se trouve en présence de milieux culturels déficients ou appauvris, elle s'est attachée à travers les siècles et elle s'attache aujourd'hui comme spontanément à développer les éléments humains qui, de fait, permettront peu à peu l'éclosion d'une culture authentique. L'Eglise, on le sait par l'histoire, a toujours été, en même temps que l'annonciatrice de l'Evangile, **le ferment des cultures:** elle s'est intéressée à tout l'homme: éducation, arts, échanges sociaux, conception de l'amour ou de l'amitié, réflexions de la pensée désintéressée . . . Pensons à son rôle proprement culturel dans l'Occident du Moyen âge, à son rôle actuel en certains pays de mission. L'Eglise joue ce rôle humblement, sans esprit systématique, seulement parce qu'il est nécessaire à une véritable assimilation par l'homme du message évangélique, à sa pleine intégration humaine c'est-à-dire finalement à son "salut" (au sens plein, biblique et humain).

En même temps qu'elle aide au développement des cultures, l'Eglise **reçoit de ces mêmes cultures de très grands enseignements:** l'Eglise apprend de l'homme et du monde à être davantage elle-même.

Elle est amenée à réfléchir davantage sur le contenu du message évangélique, qu'elle doit prêcher et faire entendre, étant en cela tributaire du développement de la conscience de l'homme à travers son histoire. Chaque culture lui pose une question, qui est pour elle l'occasion de découvertes de ses propres richesses. Les exemples abondent: la culture gréco-romaine (rencontre des courants de pensée de l'hellénisme et de la théologie trinitaire); l'humanisme des XIIe et XIIIe siècles de l'Occident (la pensée théologique de saint Thomas devant les courants de son époque, en particulier aristotélicien); la motion de "tolérance" et de "liberté religieuse", etc. (l'évolution de l'une à l'autre n'étant possible que par une évolution de la conscience humaine).

D'autre part, chaque culture a sa façon de comprendre et d'accueillir le message chrétien, de mettre en relief certains aspects. Ainsi l'Eglise en Chine, aux Philippines, au Japon . . . acquiert des contours spécifiques bien déterminés. Ainsi, en Occident, la présentation du message chrétien a été colorée par chaque génération: par exemple aux XIVe et XVe siècles (siècles de guerres et de misères) les représentations de la souffrance (Pietà, Danses macabres . . .) ont amené certains approfondissements du mystère de la Passion, de la souffrance rédemptrice du Christ et de sa Mère.

En feuilletant le journal

Je me souviens...

par J.-R. Doiron

Il y a 10 ans (1956)

M. Camille Teillet, paroissien de St-Eugène à St-Vital, recevait des mains de Son Exc. Mgr Maurice Baudoux la médaille Bene Merenti. Cette décoration est accordée par le Saint-Père en reconnaissance d'une vie chrétienne exemplaire. Une foule de personnages importants assistait à cette cérémonie dont le premier ministre Campbell et le maire Paul, de St-Vital. (M. Teillet était le père de l'hon. Roger Teillet, ministre des Affaires des Anciens combattants à Ottawa.)

Un incendie détruisait complètement le bloc Provencher situé à l'angle Provencher et Aulneau, à St-Boniface. Les locataires y perdirent toutes leurs possessions. On estimait les pertes matérielles à $75,000, et ceci ne compte pas le ménage et les vêtements des sinistrés.

La population de la ville de Prince-Albert était estimée à 21,112 âmes réparties sur 6,302 familles. La ville possédait 2,406 parcomètres qui donnèrent un revenu de $2,406. Les revenus de taxes se chiffraient à $1,046,099.20 comparativement à $922,373.55 en 1954.

Il y a 20 ans (1946)

La souscription en faveur de la Radio-Ouest - Française dans l'archidiocèse de Montréal avait dépassé son objectif de $50,000. En effet, cette souscription avait rapporté la merveilleuse somme de $74,000.

La population du Canada avait augmenté de 613,000 âmes de 1941 à 1945. Au recensement de 1941, la population se chiffrait à 11,506,655, alors qu'à la fin de 1945, on l'estimait à 12,119,000. Le Manitoba était passé de 736,000 à 758,700 pendant cette période, et la Saskatchewan de 845,000 à 895,900.

Les statistiques de l'hôpital de Ste-Rose du Lac, Man., dirigé par le Dr J.-L. Gendreau et les Rév. Srs Grises, étaient très intéressantes. Patients traités, 1,593; décès, 37; opérations chirurgicales, 937; radiographies, 561; prescriptions, 3,156; jours d'hospitalisation, 12,175; naissances, 207.

Les statistiques de la paroisse de Willow-Bunch, Sask., pour 1946 étaient comme suit: Familles, 203; âmes, 1,102; baptêmes, 29; conversions, 2; premières communions, 20; confirmation, 1; sépultures d'enfants, 3; sépultures d'adultes, 4; mariages, 14.

Il y a 30 ans (1936)

Le lundi 20 janvier 1936 mourait à Londres S. M. le Roi George V. Le monarque avait 70 ans et avait régné pendant 26 ans. Il avait succombé à une bronchite d'une durée de seulement quatre jours. Le Prince de Galles succédait automatiquement à son père et prenait le nom d'Edouard VIII. (Plus tard nous aurons à revenir sur la période du règne de ce nouveau monarque qui n'a même pas été couronné.)

Un autre personnage bien en vue dans le monde mourait lui aussi à l'âge de 70 ans. Il s'agit du grand romancier anglais, Rudyard Kipling. Kipling avait écrit plus de cent volumes. Né en Inde, il avait beaucoup écrit sur ce pays.

On estimait à 15,000 le nombre de cas d'influenza dans la région de Winnipeg. Onze personnes avaient perdu la vie au cours de cette épidémie, considérée d'importance mineure par les autorités.

Il y a 40 ans (1926)

De Bruxelles on apprenait la mort de S. E. le Cardinal Désiré Mercier, archevêque de Malines et Primat de la Belgique. Le défunt était âgé de 74 ans. Pendant la guerre 1914-1918, le cardinal Mercier ne craignit pas de faire face aux maîtres teutons de son pays pour exiger justice pour ses concitoyens.

La mort subite du R. P. Joseph Caron, O.M.I., du Collège de Gravelbourg, causa un vif émoi parmi ses amis et ses connaissances. Le P. Caron, natif de Louiseville, P.Q., vint au Manitoba en bas âge. Il fit une partie de ses études au Collège de St-Boniface et il entra chez les Oblats en 1904. Après son ordination en 1910, il revint à St-Boniface où il enseigna au Juniorat de la Ste-Famille. En 1922, il reçut son obédience pour le Collège Mathieu de Gravelbourg. Il était préfet des études de ce collège au moment de sa mort, à l'âge de 45 ans. (Ceux qui ont fréquenté l'ancien Juniorat de la rue Des Meurons ou le Juniorat actuel de l'avenue Provencher se souviendront de ce sympathique professeur qui se donna sans compter aux élèves de cette institution.)

Le R. P. A. Roberge, C.Ss.R., curé de Ste-Anne-des-Chênes, Man., recevait à souper, les syndics de sa paroisse. Les invités étaient MM. Laurent Tougas, William Perreault, Eugène Desautels, et J.-W. Finnigan, maire de la municipalité. On comptait aussi parmi les invités, M. l'abbé L.-G. Bélanger, curé de Rainy River, Ont., A. Giroux, curé de La Broquerie, D. Claveloux, curé de Thibaultville (Richer), Man., et le R. P. J. Carmel, C.Ss.R.

Il y a 50 ans (1916)

Sous le titre "Charmant Pays", La Liberté publiait la nouvelle suivante en provenance de Montgomery, Alabama: Le Tuskeegee Institute annonçait que 69 lynchages avaient eu lieu aux Etats-Unis au cours de l'année 1915, soit 17 de plus qu'en 1914. La Georgie venait en tête avec 18 lynchages, suivie du Mississipi avec neuf. Parmi les lynchés, 55 étaient des nègres et 14 des blancs; trois étaient des femmes. D'après le Tuskeegee Institute, des personnes innocentes avaient été mises à mort par la foule; des enquêtes ultérieures l'avaient prouvé. Les lynchages dans les autres Etats étaient ainsi répartis: Alabama 9, Arkansas 5, Floride 5, Texas 5, Kentucky 5, Oklahoma 3, Louisiane 2, Tennessee 2, Missouri 2, Illinois 1, Ohio 1, Caroline du Sud 1, Virginie 1.

Une annonce paraissant régulièrement dans La Liberté se lit comme suit: La seule pharmacie qui puisse satisfaire la clientèle française de l'Ouest canadien — R.-A. McRuer, St-Boniface, Man. (Combien se rappellent le sympathique personnage qu'était M. McRuer qui pendant plus d'un demi siècle a servi la clientèle de St-Boniface et des environs. Ce vénérable vieillard, aujourd'hui un octogénaire avancé, demeure encore au Norwood où il jouit d'une santé relativement bonne.)

Une vente de peaux de fourrure avait lieu à Le Pas au début de janvier 1916. Les acheteurs avaient accaparé 13,897 peaux de première qualité, dont 600 castors, 26 renards argentés, 80 renards croisés, 340 renards rouges, 226 belettes, 160 lnyx, 139 martres, 36 loutres, 12,000 rats musqués, etc.

Inauguration d'un institut biblique

LEOPOLDVILE (CCC) — De nombreuses personnalités religieuses et politiques ont pris part aux cérémonies d'inauguration d'un institut biblique interconfessionnel qui aura pour tâche de traduire et de diffuser la Bible en langues africaines.

On notait la présence de Mgr Jean Maury, nonce apostolique au Congo; du pasteur John T. Watson, secrétaire général de la Société biblique britannique et étrangère, et du premier ministre Léonard Mulamba.

La Chine dément les accusations de Castro

PEKIN — Les déclarations faites par M. Fidel Castro sur le commerce sino-cubain en 1966 sont "sans fondement" et en contradiction avec les faits, a déclaré un porte-parole du ministère du Commerce chinois.

Le porte-parole a reconnu que les chiffres du commerce sino-cubain seront réduits en 1966, mais il a ajouté qu'ils seront encore supérieurs à ceux de 1962 et 1963 et égaleront ceux de 1964. La Chine, a-t-il dit, fournira à Cuba 135,000 tonnes de riz en 1966 au lieu des 285,400 tonnes demandées par la délégation économique cubaine au cours des entretiens commerciaux préliminaires tenus à Pékin récemment.

Le porte-parole a affirmé, enfin, que la Chine n'avait jamais signé d'accord avec Cuba pour la fourniture de 250,000 tonnes de riz annuellement.

M. Fidel Castro avait fait sa déclaration sur le commerce sino-cubain au cours des célébrations du 7e anniversaire de la libération de Cuba, qui ont eu lieu récemment à La Havane.

La Liberté et le Patriote

Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.



Journal hebdomadaire imprimé le mercredi, à Winnipeg, Manitoba, au numéro 619 de l'avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited

Tirage ABC Certifié

Administration, Brunelle Léveillé; rédaction, Roméo Bédard; publicité, Joseph-E. De Gagné.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (**Tél.: 775-8443**)

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (**Tél.: 774-3415**)

Canada: 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00

Autres pays: un an, $4.50; deux ans, $8.00

Autorisé comme envoi postal de 2e classe Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire

La Veillée A l'Hôtel de Ville

par M. Henry LANE, courriériste municipal de La Liberté et le Patriote

Le lundi 17 janvier avait lieu la réunion régulière des comités permanents de la Ville.

Un représentant de York Tires, de St-Boniface, se présentait devant le comité de santé pour savoir s'il pouvait en arriver à un accord satisfaisant pour la disposition finale des vieux pneus. Jusqu'à l'année dernière ils étaient enterrés au dépotoir, mais comme ces produits ne semblent pas vouloir pourrir, la Ville avait décidé de ne plus en accepter. Cependant, le comité recommandait qu'un arrangement temporaire soit conclu avec cette firme et que cette question serait réétudiée lorsque la Ville utiliserait le nouveau terrain où il serait peut-être possible de brûler ces vieux pneus.

Au comité du feu, le chef des pompiers demande que l'on considère l'achat d'un nouveau camion de pompes, au coût d'environ $35,000 pour remplacer celui qu'on a depuis près de 50 ans, et de garder ce dernier pour service auxiliaire au besoin; ainsi que l'achat d'un camion de sauvetage avec tout l'équipement nécessaire, au coût de $13,000. Le comité recommande que le chef obtienne plus de détails sur les camions ainsi que sur l'équipement dont ils auront besoin et que ces demandes soient soumises au comité des prévisions budgétaires.

Le chef demande aussi qu'un nouveau relevé soit fait par la "Canadian Underwriters Association" afin de déterminer où devraient être érigés les nouveaux postes de pompier. Le maire croit que ceci serait inutile puisque la Ville a déjà décidé des endroits où les nouveaux postes seront érigés d'après un relevé fait par cette organisation.

Le comité de circulation recommande que le stationnement soit limité à 2 heures, de 9 h. à 6 h., du lundi au vendredi, sur le côté nord de la rue Dumoulin entre les rues Taché et St-Jean-Baptiste. Le même comité réitère sa demande à la Commission des chemins de fer au sujet des embâcles à la circulation causés par les arrêts prolongés aux traverses de chemins de fer.

L'ingénieur rapporte que, pour donner à la rue Taché une largeur de 46 pieds dans la partie au nord de l'hôpital jusqu'au boulevard Provencher, il faudrait utiliser une partie du Parc La Vérendrye ainsi que du terrain de la maison provinciale, de l'hôpital Taché et du cimetière de la cathédrale. Ce projet est encore à l'étude.

On demande aussi que le garde-champêtre fasse des visites plus fréquentes dans certaines parties de Norwood où l'on se plaint du nombre de chiens dans le quartier.

Le comité du personnel recommande que M. Denis Baril, du département du génie, soit promu au rang de commis grade "C" dans le même département en remplacement de M. Aimé Olivier, qui a quitté l'emploi de la Ville pour occuper le poste d'assistant-directeur exécutif de l'Association des officiers évaluateurs du Canada.

Le comité du personnel a dû accepter la résignation du constable Hand pour cause de maladie; l'on sait que l'ex-sergent Hand a servi la Ville pendant de nombreuses années, et son départ sera regretté de tous. Le même comité recommande qu'un ingénieur adjoint soit employé à partir du 15 mai.

Un nouveau contrat sera signé avec le Manitoba Hydro pour l'éclairage dans la Ville de St-Boniface, établissant que le taux pour les cinq prochaines années ne dépassera pas $100,000 par année. Le taux en 1965 se chiffrait à $85,000.

Le comité des finances recommande de débourser la somme de $125 comme cotisation à la Manitoba Urban Association ainsi que $140 pour l'association Metro Mayors and Reeves. Ce même comité recommande que la somme de $3,400 soit payée à Wardrop et Associés pour la préparation des plans préliminaires pour les trois arènes.

La Manitoba Hospital Commission réclame la somme de $8,100 pour défrayer le coût des visites par les résidents de St-Boniface aux différentes cliniques (Out patient Dept.) des hôpitaux du Grand Winnipeg.

A lundi prochain.

Le centième été

En 1964, l'Ile-du-Prince-Edouard célébrait le centenaire de la première conférence à Charlottetown des Pères de la Confédération. Partout, dans les villes et villages de la plus petite province canadienne, les citoyens s'unirent pour commémorer l'événement à leur façon.

A la demande de la Commission du centenaire, l'Office national du film se rendit à Miscouche, Victoria et North Rustico afin d'y observer les préparatifs et les manifestations qui y furent organisées. Les villages choisis se prêtaient bien à une telle étude, puisqu'ils ont chacun des origines et des vies économiques et sociales très différentes.

On pourra voir ce film, intitulé "Le centième été", au réseau de télévision française de Radio-Canada, le lundi 24 janvier prochain, à 9 h. 30 du soir.

Les habitants de Miscouche sont Acadiens. Après s'être établis dans l'île, ils furent décimés par la famine, les épidémies, et parfois même, l'exil. Pour leur participation au centenaire, ce petit peuple tenace érigea un musée destiné à conserver des objets anciens, instruments et outils qui avaient permis à leurs ancêtres de se tailler un domaine au prix d'un dur labeur.

Monument commémoratif

Pour la plupart, les gens de North Rustico tirent leur subsistance de la mer. Cette population à majorité catholique organisa un défilé qui fut suivi par la bénédiction des bateaux. Avec l'argent qu'ils amassèrent, ils érigèrent un monument commémoratif que dévoila le lieutenant-gouverneur de la province, l'honorable W. J. MacDonald.

Victoria, de son côté, est une petite municipalité qui compte à peine 180 habitants, presque tous d'origine anglaise ou écossaise. A cet endroit, comme en maints endroits dans l'île, le son de la cornemuse est aussi familier que celui du piano. Inutile de préciser que les célébrations dans ce village comprirent danses écossaises et jeux de pelouse.

Partout, on mangea et on dansa ferme. Tout le monde s'amusa selon ses propres goûts et selon ses propres moyens.

Ces célébrations ont reflété l'image de gens différents par l'origine, les croyances, les traditions, les goûts et les intérêts. Mais dans cette île, ils ont appris à vivre ensemble, dans un climat de respect mutuel. C'était concrétiser l'ambition des Pères de la Confédération: la réunion des multiples courants culturels et historiques en un seul pays.

Incompatibilité entre le bouddhisme et le communisme

COLOMBO (CCC) — Le périodique "Lankadipa" de Colombo a relaté les paroles de M. S. F. de Silva, ancien ambassadeur de Ceylan en Chine, qui, s'adressant à une conférence d'étudiants bouddhistes cinghalais, a souligné l'incompatibilité absolue entre le bouddhisme et le communisme.

"Il est impossible à un bouddhiste d'être marxiste aussi bien qu'à un marxiste d'être bouddhiste, pour la seule raison que le bouddhisme reconnait à chacun le droit de penser et de parler", a-t-il dit.

"Le communisme, a-t-il ajouté, exerce sans doute une certaine attraction sur les foules, car il leur promet les biens terrestres, mais elles oublient que c'est aux dépens de la liberté individuelle."

Auparavant déjà, le Dr W. S. Karunaratne, professeur de philosophie, avait écrit dans la revue "Sun" de Ceylan, que le marxisme et le bouddhisme étaient "deux mondes à part". Le marxisme, ajoutait-il, développe l'intolérance et la dictarure d'un parti, lequel, pour se maintenir au pouvoir, en arrive à la persécution et à la servitude, alors que le bouddhisme enseigne la tolérance, la charité et la liberté.

Le vénérable Tich Nguyen Quang, secrétaire général de la propagation de la foi bouddhique au Vietnam, a déclaré à Saïgon que les communistes avaient lancé une campagne de diffamation contre les dirigeants bouddhistes, en vue d'ébranler la masse des croyants.

Lutte contre la faim

L'Inde est sûrement un des pays les plus sous-alimentés du monde. Une forte proportion de sa population gigantesque vit constamment à deux doigts de la famine. Selon le ministre indien du Ravitaillement, une des causes, peu connue mais non négligeable, de cette sous-alimentation serait l'abondance des rats et des singes qui causeraient chaque année des pertes considérables. Il y aurait en Inde dix fois plus de rats que d'habitants (c'est-à-dire autant que d'êtres humains sur l'ensemble du monde) et des millions de singes voraces.

L'Institut de Cardiologie

Vers des perspectives illimitées

Le seul du genre au Canada et c'est au Québec, à Montréal, qu'on le trouve. Dans le domaine ultra-spécialisé qu'est la cardiologie, une extraordinaire équipe de chirurgiens et médecins canadiens-français s'est hissée à un tel niveau que l'Institut de Cardiologie (nouvel édifice au 5500, rue Bélanger, angle Viau) est non seulement un modèle du genre, un phare d'une luminosité exceptionnelle braqué sur une discipline bien loin d'avoir livré tous ses secrets, mais, en outre, ce centre de recherches nous place au premier plan des découvertes à venir dans la lutte contre les maladies cardiaques. Nous ne nommerons ici que le docteur Paul David, mais notre pensée rejoint tous ceux qui, durant quatorze années, ont consacré le total de leur énergie, le maximum de leur enthousiasme, la quintessence de leurs connaissances à la poursuite d'une oeuvre humanitaire au premier titre, remarquablement scientifique et dont le progrès dans le temps ne connaîtra plus de fin.

La chirurgie du coeur! Ces mots-là faisaient frissonner autrefois. Oser toucher le muscle de la vie, folle audace et quelle témérité! Si intrépide que puisse être la science, là se dressait une frontière à ne pas traverser.

Et pourtant ces hommes en blanc ont relevé le défi et depuis 1954 leur palmarès compte 2,410 interventions. Le temps a passé, l'équipe a été renouvelée, les maîtres sont de plus en plus nombreux, le danger demeure le même, l'inquiétude est toujours vive devant chaque nouveau cas, mais la science a conquis des territoires nouveaux et avec une hardiesse mesurée . . . elle ne cesse de progresser.

Logé dans un nouvel immeuble tout à fait remarquable sur les plans technique et fonctionnel (sans parler du confort et de l'ordonnance des services) l'Institut de Cardiologie de Montréal constitue un actif d'une valeur mondialement reconnue. Que ceux qui sombrent aisément dans le pessimisme et ne cessent de signaler notre médiocrité (hélas! réelle à tant d'égards) relèvent aujourd'hui fièrement la tête. Dans des conditions pénibles et difficiles, après s'être colletés à des problèmes à décourager des géants, des hommes de science canadiens-français ont bâti non pas uniquement un immeuble de pierre, de verre et de béton mais, surtout, un hôpital-institut où se perpétueront la sagesse de leur vision, les succès de leur quotidien labeur avec, sur l'avenir, des perspectives illimitées.

Roger CHAMPOUX.
(La Presse, Montréal)

La confession doit-elle disparaitre?

De nos jours, on a tendance à tout remettre en question; la survivance de la confession ne fait pas exception. Plusieurs se demandent si elle sera abolie. Nous pouvons dire, après une étude approfondie de la question qui sera publiée prochainement, que la disparition de la confession ne peut être envisagée comme possible.

En effet, depuis les débuts de l'Eglise, la confession des péchés graves a toujours été exigée pour que les pénitents puissent recouvrer leur droit de participer au Banquet eucharistique. Cette exigence se vérifiait tout autant pour les péchés graves secrets que pour les péchés publics: c'est ce que nous apprend sans le moindre doute l'évolution de la pratique pénitentielle au cours des siècles.

On sait, en effet, que la pratique du sacrement de Pénitence — ou sacrement du pardon — a passé graduellement de la forme publique, qui était en vigueur dans l'Eglise primitive, jusqu'à sa forme privée, que nous connaissons depuis quelques siècles.

Cependant, la confession des péchés, dans les premiers siècles, devait toujours se faire secrètement à l'évêque ou aux prêtres, si bien qu'elle a été déclarée plus tard comme étant de droit divin, par le Concile de Trente: "De l'institution du sacrement de Pénitence, l'Eglise universelle a toujours compris que la confession entière des péchés a aussi été instituée par le Seigneur (Jac., 5, 16; I Jn, 1, 9; Lc, 17, 14) et qu'elle est nécessaire DE DROIT DIVIN, pour tous ceux qui sont tombés après le Baptême. — Si quelqu'un dit que, dans le sacrement de Pénitence, il n'est pas nécessaire de droit divin, pour obtenir la rémission des péchés de confesser les péchés mortels, tous et chacun, dont on se souvient après un examen convenable et sérieux, (. . .) qu'il soit anathème".

La nécessité de la confession pour obtenir l'absolution des péchés graves est donc indiscutable, et l'Eglise ne pourra l'abolir, car elle est DE DROIT DIVIN, c'est-à-dire qu'elle a été instituée par Notre-Seigneur: "Personne ne pouvant dispenser du Baptême, écrit saint Thomas d'Aquin, personne ne pourra non plus dispenser de la confession".

Il convient d'ajouter que la nécessité de la confession individuelle et secrète pour les péchés mortels commis après le Baptême, n'infirme en rien les bienfaits des cérémonies dites de "pénitence collective". Au contraire, ces dernières préparent la communauté à l'examen de conscience, elles favorisent une confession individuelle vécue d'une façon plus profonde, et elles développent une prise de conscience plus nette de la responsabilité sociale des catholiques.

Ceux qui croient à l'abolition possible de la confession se basent notamment sur deux indults accordés par le Saint-Siège, en date du 10 décembre 1940 et du 25 mars 1944, mais pour des cas très particuliers. Ces indults s'appliquent au danger de mort qui se présente, par exemple, en cas d'incendie ou de naufrage, en temps de guerre, lorsque les soldats sont au front ou que des citoyens se trouvent dans une zone dangereuse, sous la menace des bombardements.

Alors, un prêtre peut accorder l'absolution générale, si tous n'ont pas le temps suffisant pour faire une confession normale. Cependant, dans ces cas, le Saint-Siège pose deux conditions, c'est-à-dire que les personnes manifestent visiblement leur contrition et — ce qui nous intéresse tout particulièrement ici — QU'ELLES SOIENT DISPOSEES A CONFESSER ULTERIEUREMENT EN DETAIL LEURS PECHES MORTELS.

SOUS LES MEMES CONDITIONS, l'absolution générale est légitime aussi, en cas de grande pénurie de prêtres — en pays de mission, par exemple — lorsqu'autrement les fidèles devraient attendre très longtemps pour recevoir l'absolution dans une confession individuelle. En conséquence, les absolutions générales données en d'autres circonstances que celles qui viennent d'être indiquées, doivent être considérées comme des abus.

Les indults accordés par le Saint-Siège pour les absolutions générales ne changent rien à la doctrine commune de l'Eglise. Elles ne font qu'appliquer, à certains cas particuliers, le principe universellement admis en cette matière, qui veut que l'intégrité de la confession soit seulement celle qui est **actuellement possible** à celui qui veut et doit recevoir l'absolution.

Il est nécessaire de réprouver aussi le discrédit que certains répandent sur la confession des péchés véniels. Cette pratique a une origine très lointaine dans l'Eglise; elle remonte même au IVe siècle. A ce sujet, le Concile de Trente enseigne que l'on peut taire en confession les péchés véniels, sans commettre de faute, mais il affirme aussi qu'"il est raisonnable, utile et nullement présomptueux de les dire dans la confession". Ce concile portait même l'anathème contre quiconque dirait qu'"il n'est pas permis de confesser les péchés véniels". Cette pratique a été vivement recommandée notamment par S. S. Pie XII, dans ses encycliques sur le Corps Mystique et aussi sur la sainte Liturgie.

Il sera très utile et réconfortant aussi de savoir qu'après une faute mortelle, la contrition parfaite peut déjà effacer le péché, mais **à la condition** d'inclure le désir de recevoir réellement le sacrement de Pénitence, comme l'enseigne encore clairement le Concile de Trente. Saint Thomas affirme, à ce sujet, que le sacrement de Pénitence "s'achève par l'office du prêtre liant et déliant le pécheur". Tout confirme donc, dans la doctrine de l'Eglise, la nécessité de la confession individuelle pour les péchés graves commis après le Baptême.

Même si la confession comporte un aspect "onéreux", la considération des précieux avantages qui en résultent en font vraiment une **rencontre du Christ Rédempteur**, qui apporte le pardon certain des péchés et une très grande paix intérieure.

Ovila Melançon, C.S.C.,
Maison de la Providence,
C. P. 89,
Ste-Adèle-en-Haut, Qué.

LE CAIRE — La prochaine réunion des chefs de gouvernements arabes s'ouvrira le 14 mars prochain au Caire, ont annoncé les représentants des chefs d'Etat arabes réunis dans la capitale égyptienne. Il a été décidé, à la conférence de Casablanca, que les chefs de gouvernements arabes ne se réuniraient qu'une fois par an.



Lancement, à la Librairie Lumen, du livre du R. P. Noël Lazure, O.M.I.

Le jeudi soir 13 janvier avait lieu, à la Librairie Lumen de St-Boniface, le lancement du livre du R. P. Noël Lazure, O.M.I., intitulé: "Les Valeurs Morales de la Théologie Johannique".

Une trentaine de personnes, parmi lesquelles l'on remarquait plusieurs personnalités du monde religieux, avaient répondu à l'invitation de la librairie et ont voulu ainsi témoigner à l'auteur leur vive appréciation. Ce n'est pas tous les jours qu'un des nôtres dans l'Ouest publie un livre.

Le Père Lazure, avant d'être docteur en théologie morale, fut étudiant et professeur à Lebret. Après de fortes études à l'Université d'Ottawa, il obtint sa Maîtrise ès arts et sa licence en théologie. Au début du Concile, il se trouve à Rome pour continuer ses études en vue d'obtenir un doctorat en théologie morale. Le titre de l'ouvrage actuel représente le thème de la thèse qui lui a valu son doctorat. Il fut ensuite professeur à l'Académie Alphonsienne de Rome et, par après, passa un an à l'Ecole biblique de Jérusalem.

Tout en évitant une présentation trop technique, le livre garde, quand même, une haute tenue scientifique. De lecture facile il n'exige aucunement d'être un spécialiste en matière biblique pour le trouver très intéressant, même captivant.

Le R. P. Antoine Gaboury, O.M.I., docteur en Sciences bibliques, présenta l'auteur en termes d'autant plus appropriés qu'ils ont été confrères à Lebret et à Rome, où tous deux ont obtenu leur doctorat.

Les Canadiens français sont fiers de compter un auteur dont la renommée ne fait que commencer. Nous attendons avec hâte un deuxième ouvrage. En attendant, La Liberté et le Patriote ajoute ses propres félicitations.

Quand la chimie vient au secours de la mode

Des usines allemandes de produits chimiques viennent de lancer un nouveau tissu-miracle qui a inspiré de nombreux couturiers. Il s'agit d'une sorte de tissu en coton recouvert d'une pellicule de polyuréthane et qui possède d'étonnantes propriétés; le tissu est imperméable, aéré (mais il offre une barrière au vent), souple, léger, intachable; on peut le coudre, le laver, le nettoyer, le repasser, et il existe dans de nombreux coloris à la mode. C'est un tissu idéal pour les vêtements sport, les vêtements pour enfants, mais on peut également en confectionner de jolies robes, des manteaux et des costumes d'homme, comme en témoigne la collection de printemps-été que viennent de présenter les couturiers allemands. Même Pierre Cardin a adopté ce nouveau tissu qui fait songer à de la peau de chèvre. Et comme la mode est au cuir, cette invention peu coûteuse est la bienvenue.

(Nouvelles d'Allemagne)

Au poste CBWFT

JEUDI 20 JANVIER
3.45—Femme d'aujourd'hui
4.45—La Boîte à Surprise
5.15—Les Croquignoles
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Bouquet, belles oreilles
7.00—Aujourd'hui
8.00—Tous pour un
8.30—Rocambole
9.00—Sextant
9.30—Deux millions de femmes
10.00—L'Heure du concert
11.00—Dick Powell

VENDREDI 21 JANVIER
3.45—Femmes d'aujourd'hui
4.45—La Boîte à Surprise
5.15—Nos Frères, les hommes
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Les Cadets de la forêt
7.00—Aujourd'hui
8.00—Du côté de Québec
8.30—Cinéma international: "Le Chevalier sans terre"
10.15—Les Couche-tard
10.45—Micheline
11.00—Cinéma: "Des gens sans importance"

SAMEDI 22 JANVIER
2.15—Cours universitaires
4.30—Langue vivante
4.45—L'Enfant du cirque
5.15—100 millions de jeunes
5.45—Tour de terre
6.15—Téléjournal
6.30—Trois étoiles
7.00—Aujourd'hui
8.00—La Poule aux oeufs d'or
8.30—Long métrage: A communiquer
10.00—Votre choix
10.30—C'est écrit dans le ciel
11.00—Cinéma: "Les Adolescentes"

DIMANCHE 23 JANVIER
2.15—Cours universitaires
4.30—Les Travaux et les jours
5.00—Signes du temps
5.30—L'Heure des quilles
6.30—Expo '67
7.00—Walt Disney présente
8.00—Music Hall
9.00—Le Téléthéâtre: "Les Papiers d'Aspern"
10.45—Le Professeur Guillemin
11.00—D'Hier à demain

LUNDI 24 JANVIER
3.45—Femme d'aujourd'hui
4.45—La Boîte à Surprise
5.15—Atome et galaxies
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Les Enquêtes Jobidon
7.00—Jeunesse oblige
8.00—Les Belles Histoires des pays d'en haut
8.30—Face à la musique
9.00—Bras dessus, bras dessous
9.30—Entre ciel et terre
10.30—Caméra 66
11.00—Long métrage: "Angelito, amiral"

MARDI 25 JANVIER
3.45—A communiquer
4.45—La Boîte à Surprise
5.15—Bobino
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Bob Morane
7.00—Aujourd'hui
8.00—Septième-Nord
8.30—Route 66
9.30—De 9 à 5
10.00—Le Sel de la semaine
11.00—Festival du cinéma polonais: "Les Centres et le diamant"

MERCREDI 26 JANVIER
3.45—Femme d'aujourd'hui
4.45—La Boîte à Surprise
5.15—La Vie qui bat
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Thierry la Fronde
7.00—Aujourd'hui
8.00—Le Bonheur des autres
8.30—Cinéma de Paris: "Horace 62"
10.15—Cartes sur table
10.45—Les affaires de l'Etat
11.00—Les Incorruptibles

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez 774-2541, poste 249, ou écrivez aux Services de publicité, Société Radio-Canada, 541, avenue Portage, Winnipeg. Adressez-vous en français.

Téléthéâtre

Le "Téléthéâtre" présente "Les Papiers d'Aspern" dont l'action se déroule à Venise.

Le dimanche 23 janvier à 9 heures du soir, les téléspectateurs du réseau français de Radio-Canada verront au "Téléthéâtre" une oeuvre de Henry James intitulée "les Papiers d'Aspern". Adaptée pour la télévision anglaise par John O'Toole, cette pièce sera présentée à la télévision canadienne dans une traduction et avec des dialogues d'Alec Pelletier. Paul Blouin a réalisé ce "Téléthéâtre", assisté de Suzanne Randall.

"Les Papiers d'Aspern" mettront en vedette Gérard Poirier, Janine Sutto et Marthe Thiéry.

L'action de la pièce se situe à Venise en 1880. Henry James n'est pas le premier dramaturge à choisir Venise comme cadre d'une intrigue. Seulement, sa Venise diffère sensiblement de la plupart de celles qu'ont dépeintes selon leur tempérament les autres écrivains de théâtre. Bien que "les Papiers d'Aspern" aient comme décors les salons et les pièces d'un palais près du Grand Canal, les spectateurs ne se retrouvent pas pour autant dans cette Venise romantique, presque féerique, un peu irréelle, évoquée par les poètes ou les agences de tourisme. Tout est triste, mélancolique, voire tragique dans cette Venise où évoluent les personnages des Papiers d'Aspern.

Le héros de la pièce, doit affronter une vieille dame butée et sa nièce, une fille déjà plus très jeune, très sensible mais complètement dépendante de la vieille dame. Celle-ci a connu l'existence des femmes riches, belles, adulées, mais aujourd'hui totalement ruinée, elle s'est retranchée dans le passé. Elle vit de souvenirs et elle relit en cachette les lettres de Jeffrey Aspern, un poète célèbre qui l'a aimée dans le temps. Le héros est éditeur et veut à tout prix mettre la main sur les fameuses lettres. Mais la vieille femme y tient farouchement et le jeune homme a recours à des ruses de Sioux pour approcher les deux femmes.

Les décors sont de Jean-Louis Garceau, les costumes, de Claudette Picard et la direction technique confiée à Noël Lecluyse.

Léo Ferré à Music-hall

Le dimanche 23 janvier à 8 heures du soir, "Music-hall" présentera aux téléspectateurs du réseau français de Radio-Canada les danseurs de Jack Ketchum, Paul Berval et Denis Drouin, le Trio Pierre Leduc, Daniel Guérard, Liliane et l'unique Léo Ferré.

Léo Ferré

Il n'a pas une tête de séducteur. Il n'a pas la voix d'un chanteur de charme. Tout cela est bien connu. Mais ses chansons ont fait le tour du monde. Léo Ferré a une sorte de génie de la composition. Il sait toucher en nos coeurs la corde sensible. Chaque fois il nous accroche, il nous émeut. On s'en rendra compte une fois de plus en l'applaudissant, en direct de la Grande Salle de la Place des Arts, à Music-hall le 23 janvier.

C'est écrit dans le ciel

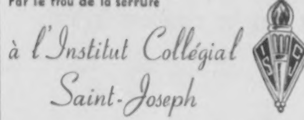
Depuis le samedi 15 janvier, les téléspectateurs du réseau français de Radio-Canada peuvent voir, à 10 h. 30, une nouvelle série intitulée "C'est écrit dans le ciel".

Qu'on ne se méprenne pas. Il ne s'agit pas d'une émission religieuse ni même d'une émission sur l'astronomie. Il est question tout simplement d'astrologie. C'est une émission qui illustre, au moyen de sketches brefs et savoureux, le comportement d'un sujet dans telle situation donnée, selon le signe du XX Zodiaque sous lequel il est né.

Le samedi 22 janvier, le signe du Bélier sera en vedette. Les téléspectateurs nés sous ce signe seront ravis d'apprendre que, puisqu'ils sont nés avec le printemps, la saison des amours leur est ouverte et qu'il n'est pas d'amoureux plus emballé. Ils verront également que le printemps monte à la tête comme du vin mousseux . . .

Par le trou de la serrure

à l'Institut Collégial Saint-Joseph



Du 14 au 22 décembre
Une partie de plaisir . . .

Oui, venez tous au gymnase,
C'est là notre rendez-vous.
Les filles crient, sautent ou jasent,
D'une attente impatiente mais craintive surtout.
Certes, ce ne sont pas toutes des as,
Mais elles arrivent avec leur atout.

La porte s'ouvre: il est une heure,
Et en foule, nous nous faufilons.
Bientôt nous devenons des découvreurs
De la place réservée à notre nom.
Il fait chaud, il fait froid; nous voilà en sueurs.
Confiance! la bataille, nous la gagnerons!

Le premier aperçu des directives nous fait frémir.
Nos capacités répondront-elles aux exigences du jeu?
Ces redoutables points nous obligent à courir.
Mais nous poursuivons ce débat quasi-désastreux.
Où ces efforts nous feront-ils aboutir?
Pouvons-nous espérer un sort heureux?

Voilà une épreuve que vous revivrez demain
Car ne sont-ce pas là vos examens?

S.M.I. et S.M.G.

Première réunion des "Pierres Vivantes"

D'abord, vous vous demandez sans doute ce que sont les "Pierres Vivantes"? En effet, c'est un nom nouveau ici à l'Institut. Dorénavant, les membres de l'Union de la Sainte Vierge ne seront plus appelés les "enfants de Marie", mais plutôt "Pierres Vivantes". Voilà la grande nouvelle annoncée à notre première réunion qui a eu lieu le mardi 22 décembre.

A l'assemblée nous avions reçu le programme de l'année qui est tout à fait différent de celui des années précédentes. Le but des "Pierres Vivantes" est "de former dans l'Eglise et pour l'Eglise des chrétiens ardents qui désirent vraiment faire un grand succès de leur vocation dans le monde aujourd'hui". Le thème des réunions changera à chaque semaine. Afin d'en profiter pleinement, les discussions en équipes seront nombreuses. Chaque membre prendra des notes dans son "fichier", un cahier spécial pour tenir compte des réunions.

Cette année, Soeur Eugène-Avila est notre modératrice. Les responsables sont Yvonne Gay et Diana Vincent. Jeannine Collette est notre secrétaire-trésorière et Denise Vedel est la secrétaire. A peu près vingt filles sont membres du club.

Je suis certaine qu'avec Sr Eugène-Avila comme modératrice et avec la coopération de chaque fille, l'organisation des "Pierres Vivantes" sera un grand succès.

Yvonne GAY.

"Gloria in excelsis Deo . . ." Les échos retentissaient dans les corridors de l'hôpital St-Boniface, le soir du 22 décembre. Les examens finis, les filles du Club de Vocation partageaient leur joie avec les patients. Ceux-ci semblaient en jouir malgré les quelques petites notes fausses. Les sourires reconnaissants des malades assuraient les chanteuses qu'elles avaient transmis le message de Noël.

Suzanne, Rose-Marie, Lorraine.

Les vacances de Noël

Rapport sur la célébration de Noël avec les Orphelins

Avec l'assistance et la coopération généreuse de Mme Colette Goerwell, les élèves de la classe numéro quinze ont pu mettre en marche une célébration de Noël pour les orphelins. La maison, à 624, rue Assiniboine, fut décorée le 23 décembre au matin, et l'après-midi se passa en réjouissances. La célébration fut partagée par trois de nos institutrices: Sr Marie-Bibiane, Sr Angèle-Thérèse et Mlle Charlette James. Un goûter succulent fut servi. Ici, nous voulons remercier les nombreuses compagnies et organisations qui ont contribué au succès de la fête par les dons gratuits de liqueurs douces, de friandises, et de gâteaux. Ce fut après ce délicieux festin que le Père Noël fit une apparition imprévue. Les élèves témoignent qu'il y eut beaucoup de préparation à faire, mais que leur plus grande récompense fut de voir les visages rayonnants des enfants lorsque le Père Noël distribuait les cadeaux. En résumé, ce fut une expérience merveilleuse pour toutes et nous voulons remercier tous ceux qui ont contribué au succès de cette fête.

Finalement, les élèves de la classe numéro quinze veulent lancer un appel à toutes les jeunes personnes intéressées à ce sujet. Le dimanche, ces enfants n'ont pas de délassement et ce serait pour eux un vrai plaisir de passer la journée avec quelques-uns de ces jeunes. Si vous êtes intéressés, s'il vous plait, renseignez-vous davantage et vous apprendrez, vous aussi, la joie véritable de donner à ceux qui sont moins privilégiés que nous.

S. OLIVIER, XI C.

Rencontre avec le Père Noël

Pour clore la période d'examens, une classe de onzième se réunissait pour fêter l'occasion. La grande surprise du jour fut l'arrivée du bonhomme jovial en rouge, nul autre que Pierrette Hébert. L'accueil des maîtresses envers le Père Noël n'était pas moindre que celui des élèves. Une maîtresse anxieuse s'assit sur les genoux du paternel vieillard et révéla ses désirs secrets. En le quittant, elle le baisa amicalement et suscita des rires et des exclamations de ses élèves!

Ensuite, on distribua à toutes un petit cadeau et des bonbons. Et, pour terminer, les filles s'amusèrent à chanter et à danser. Des souhaits annuels se faisaient entendre et l'amitié régnait au numéro 20.

Claire, Linda, Colette.

Pour la cause des missions

Jeudi soir, sept filles de la 12e année, numéro 24, de l'Académie St-Joseph et deux de leurs amies du Sacré-Coeur sont allées grisolier dans le but d'aider les missions. La nuit fut remplie de cantiques de Noël dans le centre du vieux Saint-Boniface. Malgré le froid piquant, les filles chaudement vêtues, ont joui de leur projet. Ici et là, les clochettes et les chants "Jingle bells" et "Venez divin Messie" annonçaient leur arrivée. En dépit de leur générosité du soir précédent, en faveur d'un autre groupe de chanteuses, les gens contribuèrent avec plaisir à notre cause. Les chanteuses recueillirent la somme surprenante de $31.32. Sincères remerciements à la grandeur d'âme de nos hôtes.

Louise, Lucille, Pam.

La visite chez les Soeurs du Bon Pasteur

Le temps de Noël est le temps de joie, de gaieté, de charité. Le Noël du numéro 24, le mardi 28 décembre, s'est enrichi par une visite chez les Soeurs du Bon Pasteur. Les élèves de l'école Sainte-Agnès furent nos charmantes hôtesses durant un trop court après-midi rempli de jeux, de babillage et de friandises. Nous remercions très chaleureusement Sr Monica et ses élèves qui nous ont si bien reçues. Nous avons joui des chants de Noël accompagnés par Sr Monica. Nous espérons aussi que les filles ont aimé les petits cadeaux qui leur ont été donnés. L'expérience fut agréable! A bientôt.

Lorraine, Fleurette, Louise.

Danse de Noël

La danse de Noël, le 29 décembre, "Holiday Frolic", fut le centre d'amusements pour les jeunes des Instituts St-Joseph et Provencher. Cette soirée a honoré quelques jeunes de la dixième année, parmi lesquels furent choisis, une reine, Theresa Delbaere, et un roi, Roger Laurin.

La salle de danse était décorée de serpentins bleus et blancs suspendus artistiquement aux murs et au plafond. Une grande peinture d'un paysage d'hiver s'étalait au derrière de la pièce. Un grand arbre de Noël, orné de bougies bleues et dressé au milieu de la salle, fit l'admiration de tous. Félicitations au comité de décorations.

Les jeunes gens et jeunes filles se divertirent en dansant au rythme moderne du groupe, "The Unnamed".

Le départ se fit vers minuit. Tous partirent, contents de leur soirée agréable, et souhaitant un aussi grand succès à la prochaine danse.

Lise, Pat, Eliette.

Le 3 janvier — Hélas! Le retour à l'école

Il est reconnu formellement que le lundi matin est la journée des somnambules. Dans le pénombre du trois janvier, une armée de somnambules s'avance à tâtons vers l'Académie St-Joseph. Ayant trouvé la porte, elles réussissent à se rendre au troisième étage en s'agrippant à la balustrade. De tous côtés on aperçoit des filles qui cognent des clous et qui font des efforts surhumains pour se tenir éveillées. Où donc sont allés les rires et les éclats qui retentissaient de toute part avant Noël? Il faut croire qu'ils ont tous été dépensés durant les vacances. Cependant il ne faut pas craindre un manque de vie dans notre école. Oh non! c'est plutôt une absence temporaire d'énergie qui menace les écolières. Après tout, il y a bien dix jours qu'elles n'ont pas entendu le réveille-matin à sept heures, qu'elles n'ont pas bravé le froid, qu'elles n'ont pas grimpé les innombrables escaliers. Il ne faut donc pas trop les blâmer! Il s'agit seulement de les endurer pour quelques jours. Le contact de leurs institutrices toujours souriantes et pimpantes les ravivera bientôt et leur redonnera leur énergie habituelle.

Jeanine, Rose-Marie, Huguette.

Evidemment, nos filles sont actives. Revenues dans le "calme" de la vie étudiante, voici leurs impressions des vacances de Noël: "Intéressantes! J'ai hâte aux vacances de Pâque! J'ai passé des fameuses de bonnes vacances! Pas pire, mais elles auraient pu être plus longues. J'ai passé mes vacances à l'école, à travailler à l'annuaire. C'est un temps pour manger et pour rester coucher!

Suzanne LAURIN.

Commentaires des filles qui ont travaillé pendant les vacances de Noël

Lorraine Boisjoli — "Ce n'est pas trop pire mais il y a d'autres choses que je préfère."

Stella Hamelin — "Travailler me fait apprécier l'école davantage. J'étais contente de retourner à l'école."

Rachelle Hamelin — "C'est divertissant et c'est un changement de la classe."

Michelle Ledoux — "J'aime travailler. Ça passe le temps."

Lorraine Létienne — "Le travail me donne quelque chose à faire et aussi de l'argent dans ma poche."

Denise Fiola — Ça me donne de l'argent!"

Suzanne DESJARDINS.

La retraite

Etrange! Une rencontre à la maison provinciale des Soeurs Grises un vendredi soir! C'est la retraite des finissantes. Une soeur au beau sourire nous accueille à la porte et une par une, elle nous conduit à nos chambrettes simples mais bien coquettes. On la revit souvent cette religieuse. Elle se glissait ici et là en tout temps pour nous apporter de délicieux goûters et s'assurer de notre bien-être.

Dès le début, le R. P. Damien Dumaine, O.P., nous met à l'aise avec ses fines moqueries, ses reparties comiques et sa physionomie expressive. Cette première conférence fut la moins sérieuse de toutes. On s'installe dans des chaises dures. Une grosse horloge au coin gauche de la chambre interrompt le prédicateur à chaque demi-heure. Le lendemain on l'avait arrêtée. Tout comme dans notre vie d'étudiante, nous nous étions arrêtées pour rencontrer le Seigneur. Les causeries du Père furent fort intéressantes. Je crois que chaque fille en profita en autant qu'elle s'était préparée. Ne faudrait-il pas toujours redécouvrir Dieu et son grand amour pour les hommes?

Revenons un peu aux choses matérielles. Trois fois par jour les filles s'alignent pour choisir tour à tour les mets qu'elles préfèrent. Les cuisinières sont de véritables cordons bleus; c'est délicieux! Les repas se passent en silence. Quelle comédie de voir nos voisines faire des grimaces atroces pour réprimer le fou rire.

Dimanche, à cinq heures, nous laissons ce refuge confortable.

Personnellement, j'ai beaucoup profité de cette retraite. Aucune gêne à vous dire que je me sens plus près du Seigneur. Un cordial merci à tous ceux et celles qui se dévouèrent pour nous: le Père Dumaine, Soeur Anne-Marie, les Révérendes Srs Grises et Soeur Henri-de-Marie. Voici quelques impressions de mes compagnes:

Le Père Dumaine présenta les conférences d'un aspect différent et éveilla l'intérêt de son auditoire. J'ai beaucoup profité de ma retraite et je suis persuadée que mon avenir sera influencé par les instructions et les conseils du prédicateur. — Léa Duval.

Cette dernière retraite fut un véritable succès. J'en ai joui pleinement. Combien de nouvelles vérités j'ai découvertes dans l'espace d'une fin de semaine! Si j'ai la chance de faire une autre retraite, j'aimerais qu'elle soit aussi merveilleuse que celle-ci. — Lorraine Bernier.

J'ai beaucoup profité de ma retraite. Le prédicateur a introduit des idées nouvelles exprimées d'une manière très originale. Les sujets qui m'ont surtout intéressée: une nouvelle connaissance de Dieu, de notre religion, des vocations. — Anonyme.

C. BERGERON.

L'enseignement catholique aux E.-U.

NEW YORK (CCC) — L'ensemble des établissements catholiques d'enseignement des Etats-Unis accueille cette année le chiffre record de 5,700,000 élèves et étudiants.

"Quand Paris était jeune"



Du jeudi 27 janvier au mardi 1er février, les "Ice Capades" présenteront leur grand spectacle à l'Arena de Winnipeg, en matinée et en soirée.

Une brillante assemblée d'étoiles du patin conjuguent leurs efforts pour recréer l'atmosphère enchanteresse de Paris en 1890, un conte de fées japonais, un enlevant boléro espagnol, une nuit dans la ville de New York, et tout l'émoi ravissant d'une visite au Centre Rockefeller, à la Foire universelle et à l'aéroport Kennedy.

Parmi les vedettes d'Europe et d'Amérique qui font partie de la troupe, l'on remarque les champions canadiens Guy Revell et Gertrude Desjardins, ainsi qu'un as olympique canadien, Bill Neale.

Les billets pour ce spectacle féerique sont en vente à l'Arena de Winnipeg, ainsi qu'aux bureaux de location de Chez Eaton et de la Baie.

Les JMC de St-Boniface offrent un séjour de trois semaines au camp musical du Mont-Orford

Comme on le sait, le mouvement JMC a été formé dans le but de répandre la culture musicale chez les jeunes Canadiens. Ses 70,000 membres répartis en 136 centres dans 93 villes du Canada ont l'occasion d'assister quatre fois par an à des concerts de premier ordre donnés par des artistes de renom.

Mais l'activité des JMC ne se borne pas là; des concours et des auditions encouragent les jeunes musiciens à poursuivre leur culture artistique. Tous ceux qui s'intéressent tant soit peu à la musique connaissent le célèbre Concours Musical National JMC qui a lancé plusieurs jeunes artistes canadiens dans une carrière internationale, mais il existe aussi des festivals-concours au niveau régional et des auditions réservées aux centres locaux.

Le centre JMC de St-Boniface a décidé d'organiser cette année l'une de ces auditions; il est le premier centre en dehors du Québec à prendre cette initiative. Tous les élèves de piano de la région, qu'ils soient ou non membres des JMC, sont invités à y prendre part. Ces auditions seront présidées par un juge bilingue venant de l'extérieur. De nombreux prix seront attribués aux lauréats, le Grand Prix étant un séjour de trois semaines au Camp Musical JMC du Mont-Orford, dans le Québec, tous frais payés y compris le voyage.

Une généreuse contribution du Gouvernement métropolitain du Grand-Winnipeg permet d'offrir ce prix vraiment sensationnel.

Les professeurs de piano qui désirent présenter des élèves à ces auditions sont priés d'envoyer leur demande de renseignements à "Auditions JMC, 234, rue La Vérendrye, St-Boniface 6.

Congrès national des prêtres italiens

FLORENCE (CCC) — Le Congrès national des prêtres italiens s'est tenu à Florence. Il avait pour thème: la prédication et l'emprise du communisme athée sur certaines couches de la population.

Campagne pour sauver des églises ukrainiennes

KIEW (CCC) — Une campagne pour sauver les édifices religieux de la ville de Tchernigov — joyaux datant du 19e siècle — est menée dans la "Pravda" d'Ukraine, organe du parti communiste de cette République soviétique.

Exaltant la beauté des cathédrales Spasski et Borissoglebski, construites entre 1024 et 1123, le journal écrit: "Ces monuments doivent être visités et connus. Mais la chose n'est guère facile. Dans un de ces édifices d'une beauté architecturale unique on a accumulé des objets inutiles et hétéroclites appartenant au parc de repos et de culture de la ville. L'autre cathédrale a été transformée en dépôt de matériel de construction.

"Des groupes de touristes venant de Riga, de Pskov et de Léningrad affluent à Tchernigov. Ces groupes sont accompagnés de guides, car à Tchernigov il n'y en a pas.

"Les temps anciens ne sont pas à l'honneur dans l'antique ville de Tchernigov, conclut le journal. Cela ne peut durer. Ce trésor national de notre peuple doit lui être restitué."

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

Le 17 janvier, notre conseil tenait sa première assemblée générale de l'année. Nous avions l'honneur d'avoir parmi nous en visite officielle le député d'Etat, James Karr, et le député de district, F. Ste-Marie.

Venaient d'Edmonton, du conseil LaVérendrye, les visiteurs Gagnon et LaBossière. Saluts à tous!

Ne manquez pas les prières pour l'unité chrétienne le 25 janvier à l'auditorium de Winnipeg.

Le frère Smith est à préparer quelque chose pour les jours gras, au mois de février.

Réservons-nous le 31 janvier pour assister à notre prochaine assemblée sociale. Monseigneur Baudoux nous fera l'honneur de sa présence.

Avez-vous des candidats pour le 14 mars prochain?

Visitez vos frères malades.

Evitez les lectures malsaines et les images pornographiques.

Après-Tout.

Ligue des Femmes Catholiques de la paroisse Cathédrale

La Ligue des Femmes Catholiques de la paroisse-basilique sera heureuse de recevoir Sr Philéas, S.N.J.M., à sa prochaine assemblée mensuelle le lundi 24 janvier, à 8 h. 30.

La Ligue qui a justement comme projet de 1966, "Le Brésil", aimerait faire de cette soirée un succès. Cette religieuse missionnaire arrive de Sao Paulo et donnera une causerie sur son travail apostolique qui comprend la catéchèse et le service social.

Invitation spéciale à toutes les dames ou demoiselles intéressées. Venez encourager ce nouveau mouvement dans notre paroisse.

Comité de presse et publicité.

Petite Note

Le dimanche 23 janvier, à 8 h. 15 p.m., aura lieu la première d'une série de cinq parties de cartes au profit des Scouts et Louveteaux de St-Boniface. Ces parties de cartes sont organisées par les parents et amis des scouts et auront lieu à la salle Jubinville, au sous-sol de la basilique. Venez en très grand nombre encourager les jeunes. Amenez vos amis. Il y aura plusieurs beaux prix.

LE COMITE.

Sts-Martyrs-Canadiens

Baptême

Daniel-Paul, fils de Paul Fortin et de Ramona Proulx.

Réunion de la L.F.C.

Lors de la réunion générale de la Ligue des Femmes Catholiques du 13 janvier, il y eut une cérémonie très impressionnante à l'église: celle du renouvellement de la promesse. Cinquante membres étaient présents. La présidente, Mme Dumaine, remercia Mme Laurent Legros pour le beau travail accompli.

Voici les rapports des différents comités:

Spirituel — Pour les dames, on suggère une neuvaine de chapelet récité en famille, ou seule, à partir du 26 janvier. Le jour de la clôture de la neuvaine, soit le 2 février, une messe spéciale sera célébrée à 7 h. 30 p.m. L'intention est des plus importantes pour la Ligue: la question de l'école.

Le lundi 17 janvier, deux déléguées de la Ligue des Sts-Martyrs-Canadiens, Mmes Dumaine et Brunet, se rendirent à l'église Unie pour discuter avec ses membres d'une journée de prières qui aura lieu dans le monde entier le 25 février.

Education — Les quatre jeudis soir du mois de février ont été réservés pour un cours gratuit sur "La parole en public" donné par le R. P. L. Guy, S.J. Les dames intéressées à suivre ce cours sont priées de téléphoner à Mme Robert Trudel (256-2155), avant le 31 janvier.

Action sociale — Sept colis ont été distribués aux pauvres à Noël. Sincères remerciements aux responsables.

On demande aussi des volontaires pour aider les patients mentaux. Pour plus d'information, ainsi que pour donner de l'aide, appeler Mme Solange Normandeau à AL 3-1598.

Pour terminer l'assemblée, M. l'abbé B. Bélanger, curé, adressa la parole. Il dit quelques mots sur la "Semaine de l'Unité" et la prière.

Mme Robert Trudel présenta le conférencier invité, M. Gérard Gagné, de l'Office National du Film, qui expliqua ce qu'est le Ciné-Club. Entre autres, il dit que le Ciné-Club "apprend à voir au lieu de regarder bêtement". Le film "Sylvie" fut ensuite déroulé et quelques discussions suivirent. Mme Luc Trudel remercia M. Gagné pour cette soirée des plus intéressantes.

Jeannettes

Les réunions des Jeannettes ont lieu les samedis à 10 h. 30 a.m. et celles des aspirantes, à 1 h. p.m.

Clercs-servants de la cathédrale

La semaine dernière n'en fut pas une remplie d'activités; cependant il se passa quelque chose du côté des sports. Premièrement, au hockey, nous, les grands, avons joué une partie contre l'équipe du Petit Séminaire de St-Boniface. Le match fut assez chaud, mais nous nous sommes vus obligés de les laisser vaincre. (Je crois que ce fut un effet de notre bonté.) Enfin, le pointage final fut de 5 à 3 en faveur de nos honorables adversaires. Les buts du Petit Séminaire furent comptés par G. Mason, C. Roy et C. Provost; les nôtres par G. Carrière, M. Gay et L. Dufault. En résumé, ce fut une belle partie. J'en profite pour remercier le Petit Séminaire pour son hospitalité et le goûter servi après la joute.

Aussi, la semaine dernière, il y eut une partie de ballon-balai et une collation pour tous les clercs-servants qui participèrent à la livraison des enveloppes de la paroisse.

Les réunions hebdomadaires continuent, et les nouveaux apprennent à servir. Les chefs d'équipes méritent des félicitations pour le bon travail qu'ils font dans la dure tâche d'enseigner aux plus jeunes le service de l'autel.

Raymond GAUTHIER.

Un volume d'histoire en ébauche . . .

Le projet du Centenaire de la Confédération le plus intéressant, en Colombie-Britannique, sera peut-être celui d'un volume d'histoire qui sera édité avec la collaboration de tous les groupes ethniques organisés. Chaque groupe pourra disposer d'une dizaine de pages pour retracer leur présence en Colombie-Britannique et leur contribution à l'histoire.

Il va sans dire que la présence canadienne-française, depuis l'expédition de MacKenzie, en 1793, et même avant, n'aura pas trop de 4,000 mots pour se décrire; d'autant plus qu'ils devront inclure les éléments français.

Afin de faire l'éventail le plus fidèle possible des pionniers, il serait opportun que nos lecteurs profitent de l'occasion et fassent eux-mêmes leur enquête auprès des plus âgés, dans les divers centres, et nous communiquent des faits intéressants qui risquent d'être passés sous silence. Le R. P. Gélinas, S.S.S., de Vancouver, a déjà commencé à fouiller les documents officiels, aux archives de Victoria, et à consulter les volumes d'histoire.

LE CATHOLICISME EN ESPAGNE

MADRID (CCC) — "L'unité religieuse de l'Espagne est un fait historique et une réalité qu'on ne peut pas ignorer", a déclaré M. Antonio Garrigues, ambassadeur d'Espagne près le Saint-Siège, au quotidien madrilène "ABC".

"Cette unité devra être plus pure, plus claire et plus dépolitisée", a ajouté le diplomate, qui a poursuivi: "Le catholicisme espagnol doit tenir compte des nécessités de l'Eglise universelle, en même temps que celle-ci doit observer attentivement les problèmes et les particularités de notre catholicisme".

Deux meutes de louveteaux se rencontrent à l'occasion de Noël

Dans une atmosphère de fraternité les louveteaux des Meutes Provencher et Langevin se sont donné la main pour fêter la Noël.



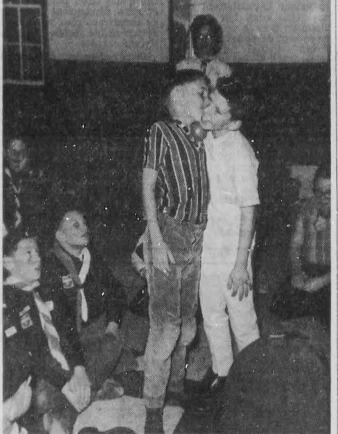
Les cheftaines préparent des petits sacs de bonbons pour les quelque 35 louveteaux qui s'en rassasieront après s'en être donnés à coeur joie. De gauche à droite, nous pouvons apercevoir Akéla Mme Jeannine Beaulieu, de la meute Langevin; Cheftaine Michèle Héon et Akéla Marie-Jeanne Marion, de la meute Provencher. N'apparait pas sur la photo, notre photographe du jour, Baghéera Marie-Ange Girouard, également de la meute Provencher.



Akéla Beaulieu désire que les garçons fassent connaissance. Qui sera le premier à briser la glace? Akéla lance le ballon, Paul Grenier, en l'attrapant, se présente et le jeu continue jusqu'à ce que chacun soit connu de tous.



A St-Boniface, "les louveteaux font toujours de leur mieux" et surtout lorsqu'il s'agit de mettre leurs maximes en pratique. Les voici qui chantent leur joie de vivre en exécutant de leurs plus belles voix certains airs de Noël, ce qui prouve que "le louveteau est toujours gai".



Jean-Marc Marion et Daniel Aubry démontrent la marche à suivre pour le prochain jeu qui sera celui de passer l'orange de loup en loup. Tous seront divisés en sizaine. Julien Allard, qui se tient à l'écart, ne veut pas manquer sa chance de gagner. Le voici se pratiquant pendant la démonstration. Bonne chance!

Le nouveau dynamisme de l'Association

(Suite de la première page)

c) à réclamer des "maternelles" de langue française subventionnées par les fonds publics;

d) de concert avec le Ministère de l'Instruction publique, à formuler un nouveau programme scolaire adapté aux exigences nouvelles des Franco-Manitobains.

S'agit-il de culture? L'Association est déterminée:

a) à collaborer avec le Centre Culturel de St-Boniface pour l'érection d'un centre français où toute personne intéressée pourra jouir d'une atmosphère française et où se développeront des initiatives telles que théâtre, cinéma, musique, loisirs, sports, littérature, conférences, etc...

b) à faire rayonner à travers la Province toutes ces initiatives, en collaboration avec les organisations et institutions qui existent déjà, tant au plan rural qu'urbain;

c) à intensifier nos relations et échanges culturels avec le Québec, la France et les autres membres de la Communauté francophone.

S'agit-il d'économie? L'Association est déterminée:

a) à étudier, par le truchement d'un comité qu'elle a déjà nommé, l'état actuel de l'économie franco-manitobaine;

b) à promouvoir l'expansion des institutions financières et des maisons de commerce qui sont de nature à renforcer notre économie.

Le champ d'action de l'Association, tel que conçu en 1966, est immense et nous ne venons que d'en présenter une esquisse.

Le premier geste de l'Association a été d'amorcer le dialogue à la journée d'études du 15 janvier. Puisse-t-il se poursuivre avec toute la population aussi bien qu'avec la jeunesse!

Le nouveau dynamisme qui a saisi les Franco-manitobains se reflète dans l'Association qui se veut d'être l'instrument de ce regain d'enthousiasme. Soit dit en passant que l'âge moyen du nouvel exécutif est d'environ 35 ans.

Nous considérons que nous avons reçu un mandat d'agir et nous sommes décidés à y répondre.

Rhéal Teffaine,
président,
Comité des
Relations Extérieures.

MEDECINE

Les techniques de transplantation d'organe d'un individu sur un autre font des progrès à pas de géant. C'est ainsi que le docteur Robert J. White, de l'hôpital général de Cleveland, E.-U., a réussi à greffer le cerveau d'un chien sur un autre et à le maintenir en vie pendant trois jours.

Bilan financier de la Caisse Populaire de St-Boniface

au 31 décembre 1965

Voici le rapport financier que présentera l'administration à la réunion annuelle de la Caisse Populaire, le mercredi 26 janvier 1966, à la salle Credit Union League, avenue Provencher, St-Boniface:

ACTIF au 31 décembre 1965

Caisse: En main	5,876.90	
En banque	9,957.38	
A la Centrale	119.88	
Total		15,954.16
Prêts: Ordinaires	891,061.64	
Hypothèques	667,738.01	
Total		1,558,799.65
Total des placements		382,015.08
Bâtisse	63,898.75	
Moins dépréciation	6,754.37	
Net		57,144.38
Ameublement	16,066.84	
Moins dépréciation	9,805.01	
Net		6,261.83
Ville de St-Boniface		10.00
Revenu accru		4,734.27
TOTAL DE L'ACTIF		$2,024.919.37

PASSIF

Capital Social	1,618,296.71	
Epargne	244,095.12	
Emprunts	25,000.00	
Bénéfices différés	8,144.75	
Total		1,895,536.58
Fonds de Réserve		59,884.07
Bénéfices non-répartis		69,498.37
TOTAL DU PASSIF		$2,024,919.37

AUGMENTATION A L'ACTIF

En 1965 $ 441,314.00

Nouveaux membres 488

Le Canada s'interroge

(Suite de la première page)

Le changement le plus radical souhaité par d'aucuns est le retrait du Québec de la Confédération. C'est la version séparatiste ou indépendantiste. D'autres, comme la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, voudraient pour le Québec un statut d'Etat associé. Quelques groupes, par ailleurs, voudraient faire du Québec, à l'intérieur du système actuel, un Etat unilingue français.

En général, ceux qui adoptent pareille attitude avouent qu'ils ne croient pas à la survivance des minorités françaises à travers le pays, du moins pas de toutes. Seules celles du nord de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick, selon eux, seraient récupérables. Il faudrait songer d'abord au bloc le plus nombreux, qui est celui du Québec.

Un statut particulier

Mais, sauf erreur, des changements aussi profonds ne représentent pas la ligne de pensée moyenne dans la province. Celle-ci se situerait plutôt au niveau d'un statut particulier pour le Québec.

Evidemment, là aussi on se trouve en face d'une expression floue qui n'a pas le même sens pour tous ceux qui l'utilisent. Il y en a qui considèrent que, dans la pratique au moins, en vertu notamment de la formule d'option, le Québec possède déjà un statut particulier et qu'il n'y aurait pas beaucoup d'autres concessions du genre pour donner satisfaction à tout le monde. D'autres formulent, par contre, des exigences qui vont beaucoup plus loin. Mais, au moins, on s'entend sur le fait que, ce statut particulier reconnu, Québec devrait, tout en restant dans la Confédération, pouvoir s'épanouir davantage.

Au fond, c'est une question de plus ou moins grande autonomie. A peu près tout le monde, chez les francophones du Québec, s'accorde pour proclamer qu'il y a deux nations au pays: la nation canadienne-française et la nation canadienne-anglaise. La nation canadienne-française a naturellement son point d'appui au Québec, tandis que l'autre peut compter à la fois sur le gouvernement central et celui de neuf provinces. Elle n'a donc pas besoin d'un statut particulier.

Ceux qui veulent un statut particulier le plus étendu possible raisonnent à peu près comme ceci. Ils disent que dans un Etat binational où l'une des deux nations est largement majoritaire, comme c'est le cas au Canada, l'Etat central ne peut protéger vraiment que celle qui représente le plus grand nombre. Pour le bien commun de la nation minoritaire, il faut alors nécessairement s'en remettre à l'Etat provincial où cette minorité est concentrée.

Les autres disent: il est vrai que, historiquement parlant, Ottawa a légiféré à peu près exclusivement pour le compte de la majorité, mais c'est qu'il n'a pas rempli son rôle. Son rôle est de protéger également les deux nations, les deux cultures. Insistons pour qu'il s'acquitte de ses responsabilités. Dans un tel cas, le Québec n'aurait plus qu'à jouer une sorte de rôle de suppléance et le statut particulier dont il aurait besoin à cet effet pourrait être limité. Plus ou moins limité, au fait, selon l'action ou l'inaction du gouvernement central.

Le statut du français

En général, les francophones du Québec qui ont paru devant la Commission ont réclamé des écoles françaises à l'étendue du pays. Que les autres provinces, ont-ils dit, traitent leur minorité française comme le Québec traite sa minorité anglaise.

Evidemment, tous ces gens n'étaient pas nécessairement convaincus de la viabilité présente de chacun des groupes francophones du pays. Leur principal argument était le suivant: si les Canadiens français doivent être des citoyens à part entière, ils doivent pouvoir vivre partout comme tels, et non seulement au Québec. Si un Canadien français ne peut s'épanouir selon sa culture qu'au Québec, on le condamne à n'être que québécois, on l'empêche de devenir canadien.

A l'heure actuelle, ainsi que plusieurs l'ont fait remarquer, l'inégalité de traitement sur le plan des divers systèmes scolaires provinciaux, fait que le Québécois francophone ne peut guère aspirer à des promotions dans le domaine des grandes entreprises canadiennes. De telles promotions exigent généralement des stages dans divers centres du pays. Il ne peut se les permettre s'il veut garder ses enfants à la culture française. En d'autres termes, le grand drame, présentement, c'est que le Québécois, dès qu'il quitte sa province pour une autre, est traité exactement comme tout immigrant ordinaire. Le bilinguisme de fait n'existe qu'au Québec.

Les porte-parole des francophones du Québec ont généralement été d'accord, aussi, pour exiger, comme l'ont fait les minorités françaises, l'extension du réseau français de Radio-Canada d'un océan à l'autre. Ils ont aussi insisté sur la nécessité du bilinguisme à l'intérieur de la fonction publique fédérale, tant à Ottawa que dans tous les districts où vivent des minorités françaises.

Enfin, un grand nombre d'entre eux ont fortement recommandé la création d'un tribunal constitutionnel pour le pays. A l'heure actuelle, ce rôle est rempli par la Cour suprême, qui est la créature du seul pouvoir central.

Vincent PRINCE.
(La Presse, Montréal)

Mme J.-B. Ayotte, autrefois de St-Jean-Baptiste, est décédée

ST. JAMES — Le mardi 11 janvier est décédée à sa résidence, Mme Imelda Ayotte (née Roy), épouse de M. Jean-Baptiste Ayotte, de Ste 111 Appts. Thunderbird, St. James. Elle naquit à St-Jean-Baptiste en 1889 et y demeura la majeure partie de sa vie. En effet, sauf pour quelques années passées à Le-



Mme J. B. Ayotte

tellier, et depuis leur retraite à St. James en 1961, M. et Mme Ayotte ont toujours demeuré à St-Jean-Baptiste où ils étaient propriétaires de l'hôtel qu'ils administrèrent durant 27 ans. Mme Ayotte a toujours pris une part active aux divers mouvements paroissiaux tant à St-Jean-Baptiste qu'à Letellier, et elle était membre de la Congrégation des Dames de Ste-Anne.

Survivent à la défunte, en plus de son époux, trois fils, Gérard, de Birchwood Heights, Paul, de Minneapolis, et le Dr Gilles, de San Francisco, Cal.; une fille, Mme J. R. Holden (Aurise), de Fort Garry; cinq soeurs, Mmes E. Nims, N.-A. Lemire, E. Johnston, F. Regimbal et J. Van der Stratten; dix petits-enfants et onze arrière-petits-enfants.

Les prières furent récitées au salon funéraire Park Lawn, 1858, avenue Portage, le vendredi soir 14 janvier, à 8 h. Les funérailles eurent lieu le lendemain, samedi 15 janvier, à 10 h. 30, en l'église St-Paul Apôtre de St. James. M. l'abbé H. J. Stangl, curé, officiait. L'inhumation se fit au cimetière Chapel Lawn Memorial, section de l'Assomption.

Les porteurs honoraires furent MM. Frank J. Schlingerman, W. T. Holden, S. Fraser, G. Prost, F. S. Williams, G. Toussaint, J. Handlon et A. Vermette. Agissaient comme porteurs actifs: MM. A. Ayotte, B. Ayotte, L. Ayotte, R. Ayotte, F. Roy et N. Roy.

Ste-Elisabeth

Malade

Prompt rétablissement à Mme Wilfrid Dupuis, patiente à l'hôpital général St-Boniface où elle a subi une opération.

Fonctionnaire supérieur à la citoyenneté

Le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration annonçait le 17 janvier que M. J.-René Préfontaine avait été nommé fonctionnaire supérieur à la Direction de la citoyenneté. Il sera chargé de l'administration éventuelle d'un programme permanent de voyages-échanges non seulement à l'intention des jeunes Canadiens, mais aussi des adultes.

M. Préfontaine a pris ses grades à l'Université de Manitoba. Il a servi dans les forces armées à titre de lieutenant pendant la seconde guerre mondiale. Il fut pendant quelques années secrétaire exécutif de l'Association d'éducation des Canadiens français du Manitoba et, à partir de 1962, directeur des recherches de la "School Trustees Association" du Manitoba. En 1963, il fut nommé vice-président de la Commission du centenaire du Manitoba et président du programme de voyages-échanges de cette province.

M. Préfontaine est déjà entré en fonctions. Il est marié et il a huit enfants.

La Défense Civile dit:

Dans un cas d'urgence, votre réservoir à eau chaude peut vous fournir de l'eau potable. Des conserves sont-ils aussi disponibles?

Défense Civile Métropolitaine,
1767, avenue Portage, Winnipeg 12,
Téléphone: 888-2351

Mgr Charles de Mazenod fonda les Missionnaires Oblats de Marie-Immaculée il y a 150 ans, en 1816. Cet anniversaire tombe le 25 janvier prochain. A cette occasion, le Supérieur général, le T. R. P. Léo Deschatelets, présidera, à Rome, une réunion générale de la Congrégation. Les Oblats, au nombre de 7,500, poursuivent leur apostolat dans toutes les parties du globe.

Nouvelle traduction oecuménique du "Notre Père" qui sera commune à tous les chrétiens français

par Jean FRANCOEUR
(Le Devoir, Montréal)

L'épiscopat canadien de langue française a donné son accord à une nouvelle traduction oecuménique du "Notre Père" qui sera bientôt adoptée par tous les chrétiens francophones à travers le monde, qu'ils soient catholiques, protestants ou orthodoxes.

Les catholiques canadiens français peuvent donc s'attendre à une déclaration prochaine de leurs évêques précisant à quel moment l'usage du nouveau texte sera étendu à la liturgie.

En France, où la nouvelle a été annoncée par le moyen d'un communiqué signé conjointement par les représentants des diverses Eglises, tous les chrétiens pourront réciter le nouveau "Notre Père" dès la Semaine de prières pour l'unité, du 18 au 25 janvier prochains.

Chez les catholiques de France, l'usage liturgique du nouveau texte ne débutera cependant que la nuit pascale 1966. Les protestants de leur côté attendront que la décision ait été ratifiée aux différents synodes qui se tiendront cette même année.

La nouvelle traduction se lit comme suit:

**"Notre Père qui es aux cieux,
que ton nom soit sanctifié,
que ton règne vienne,
que ta volonté soit faite
sur la terre comme au ciel.
Donne-nous aujourd'hui
notre pain de ce jour.
Pardonne-nous nos offenses,
comme nous pardonnons aussi
à ceux qui nous ont offensés.
Et ne nous soumets pas à la
tentation,
mais délivre-nous du Mal."**

Selon le quotidien "La Croix" de Paris, trois raisons ont milité en faveur de l'adoption de ces changements: d'abord le souci d'une fidélité plus grande aux paroles du Seigneur, les textes en usage chez les catholiques de langue française laissant à désirer; ensuite l'introduction du français dans la liturgie qui entraine une nouvelle reformulation des textes en fonction des exigences du culte public; et enfin l'unité des chrétiens qui, comme le souligne le communiqué paru en France, "dans une commune recherche de l'unité voulue par le Christ, pourront dire ensemble la prière que leur unique Seigneur leur a enseignée".

Pour les catholiques, la nouvelle traduction comporte six modifications aux formules actuellement en usage: on aura noté le tutoiement (comme dans la traduction des textes liturgiques officiels), quatre mots de changés et une majuscule en plus.

Chacun de ces changements a été longuement pesé et motivé par une commission mixte spécialement constituée en 1964 pour répondre à un souhait formulé depuis plusieurs années.

Raisons

Le même journal catholique parisien précise les raisons qui motivent chacune des modifications apportées.

"La Croix" rappelle que le tutoiement fut d'usage commun dans le "Notre Père" en français jusqu'au 16e siècle. Les protestants l'ont conservé et les versions bibliques le maintiennent. Il a été adopté pour l'usage liturgique depuis la réforme conciliaire, en outre la récitation oecuménique le rend nécessaire.

On dira à l'avenir "que ton règne VIENNE" (et non plus "arrive"). Le mot "venir", constant dans la Bible, serait préférable au verbe "arriver" qui désigne souvent un événement impersonnel et occasionnel, souvent inattendu.

Au lieu de "pain quotidien", les chrétiens demanderont désormais "le pain DE CE JOUR". On traduit ici, de façon plus satisfaisante un adjectif grec qui signifie le temps qui court ou qui va suivre immédiatement. Les chrétiens prieront Dieu de subvenir à leurs besoins présents ou imminents, se confiant à lui pour le reste.

De même, on ajoutera le mot "AUSSI" pour mieux faire comprendre le vrai sens du "comme" dans la demande "comme nous pardonnons". Ce n'est pas "parce que" nous pardonnons que nous attendons le pardon de Dieu; c'est à l'image de Dieu, qui est le pardon même, que nous devons pardonner, nous "aussi", précise "La Croix".

La nouvelle traduction élimine également une variante jugée particulièrement défectueuse: "ne nous laissez pas succomber à la tentation", qui laisse penser que la tentation n'est qu'un mal moral auquel il faut résister. On dira maintenant "ET NE NOUS SOUMETS PAS A LA TENTATION": la tentation biblique étant une mise à l'épreuve voulue par Dieu, les chrétiens le prieront de ne pas les placer dans une situation telle que leur fidélité envers lui soit en péril.

Enfin la majuscule du mot "MAL" veut préciser qu'il ne s'agit pas seulement ici du péché, mais aussi de celui qui est derrière le péché, l'adversaire personnel du règne de Dieu, Satan, le "Malin" ou le "Mauvais".

Chez les Réformés

Il n'est pas sans intérêt de citer la version la plus généralement en usage chez les Réformés:

**"Notre Père qui es aux cieux,
ton nom soit sanctifié,
ton règne vienne,
ta volonté soit faite
sur la terre comme au ciel.
Donne-nous aujourd'hui
notre pain quotidien.
Pardonne-nous nos offenses,
comme aussi nous pardonnons
à ceux qui nous ont offensés.
Et ne nous conduis pas dans la
tentation
Mais délivre-nous du Malin (ou:
du mal)."**

"La Croix" précise que tous les évêques catholiques de France, puis tous les épiscopats francophones, ont été consultés durant l'été dernier, et que les uns et les autres ont approuvé le texte durant la dernière session du concile. L'accord du Saint-Siège a été donné le 20 décembre 1965.

Le Synode général de l'Eglise évangélique luthérienne en France a approuvé le principe d'une version commune; le Synode national de l'Eglise réformée de France a fait de même et a donné son avis sur le texte proposé; les évêques orthodoxes intéressés ont également été consultés avant de donner leur accord, précise le quotidien parisien.

Nombre de vocations sacerdotales en Hongrie

BUDAPEST (CCC) — Le nombre de vocations sacerdotales est en léger progrès en Hongrie. Au cours de 1965, on a enregistré 87 nouveaux grands séminaristes contre 70 l'année précédente. Les vocations tardives contribuent largement à cette augmentation.

Chronique sportive

M. Bunny Ahearn devrait garder un silence respectueux lorsqu'il s'agit de hockey canadien

par Jacques LEMOYNE

Le nom de M. Bunny Ahearn revient très souvent dans les journaux de ce temps-ci et il semble que chaque fois qu'on cite M. Ahearn, c'est pour rapporter ses propos désobligeants à l'égard du Canada, et plus spécialement à l'égard du hockey tel que pratiqué dans notre pays. Nous pensons que M. Ahearn devrait être la dernière personne à tenir de tels propos et nous ne comprenons pas pourquoi les dirigeants de la CAHA ne lui disent pas de se taire en termes non équivoques. Retraçons brièvement la carrière de cet homme qui régente le hockey européen au détriment du hockey canadien. M. Ahearn est un Canadien qui a décidé d'émigrer en Angleterre, ce qui ne se voit pas trop souvent de nos jours. Mais en allant en Angleterre, M. Ahearn savait ce qu'il faisait. Le hockey canadien commençait à devenir populaire en Europe, avant la guerre, et M. Ahearn, qui, comme par hasard, avait ouvert une agence de voyages en Angleterre, se trouvait sur les lieux au bon moment.

Il assura d'abord le transport des joueurs canadiens en Europe, puis comme il était à peu près le seul là-bas à connaitre quelque chose au hockey, il se proclama "expert", organisa des ligues, en devint président, directeur et tout ce qu'on voudra, tout en organisant des voyages. Durant la guerre, grâce aux soldats canadiens, les arénas sous la juridiction de M. Ahearn firent des affaires d'or et, après la guerre, il y eut toujours les voyages et la présidence de la Fédération européenne. Du haut de cette tour, et riche de l'argent qu'il avait gagné avec les Canadiens, Bunny sentit le vent tourner quand les nôtres, incapables de prêter le serment olympique, perdirent leur premier championnat contre les professionnels russes. M. Ahearn devint soudainement un apôtre du hockey européen tout en continuant, grâce à ses affiliations avec la CAHA, d'organiser des tournées avec des clubs canadiens, toujours de fortes attractions en Europe.

La guerre

Au cours des dernières années, alors que le calibre russe s'améliore au point de menacer celui de certaines ligues mineures, M. Ahearn n'a pas cessé de nous dénigrer, tout en ayant bien soin de ne pas brûler tous ses ponts. Car il y a les voyages et M. Ahearn y tient. Tout dernièrement, dans une revue sportive polonaise, le charmant Ahearn se lançait dans une attaque à fond de train contre les Canadiens et leur façon de pratiquer le hockey. S'il faut croire ce devin, la ligue Nationale serait à la veille d'être surpassée par les Européens. Le jeu canadien ne serait pas populaire en Europe, personne n'en voudrait et voilà maintenant que la Fédération européenne dicte ses propres règlements. M. B. Ahearn connait assez le hockey pour savoir ce qui arriverait à ses voyageurs dans une série de quatre dans sept contre la Russie par exemple, mais il est trop habile pour le dire publiquement.

Non content de dénigrer ceux qui lui ont permis de faire fortune, M. Ahearn s'attaque maintenant à la ville de Montréal et il déclare que la demande de Montréal nuira à celle de Calgary. A entendre parler M. Ahearn, on croirait qu'il est lui-même tout le comité olympique, alors qu'il n'en est qu'un membre! Personne ne lui a demandé son opinion sur la requête de Montréal; c'est tout juste si on lui demandera de se prononcer sur la possibilité de présenter du hockey à Calgary. Mais comme il est à peu près certain que personne en haute place ne lui dira son fait, Bunny cause toujours, et tout ce qu'il dit nuit à son pays d'origine, et aux gens qui l'ont fait vivre. Si la CAHA décidait de ne plus recourir à ses services et refusait son aide pour organiser des tournées au Canada, le même Bunny finirait sans doute par se taire, pour le plus grand bien du sport et du hockey surtout.

Vive Nancy!

On se demande si l'équipe de ski du Canada devra de nouveau quêter de porte en porte, à son retour d'Europe, pour pouvoir continuer à s'entrainer? Qu'on se souvienne que c'est ce que nos jeunes ont dû faire l'an dernier, en dépit de leurs magnifiques performances dans les tournois internationaux. Nancy Greene, la meilleure élève de notre école, vient de prouver, une fois de plus, qu'en dépit du fait qu'ils ne jouissent pas des mêmes facilités pour s'entrainer que les skieurs des autres pays, nos athlètes sont quand même capables de rivaliser avec les meilleurs au monde. On s'étonne toujours à l'étranger qu'un pays riche comme le nôtre ne puisse faire plus pour ses sports d'amateurs, et surtout pour les sports qui, sur la scène internationale, pourraient donner du prestige au Canada.

Nancy Greene s'est entrainée dans des conditions difficiles; elle a dû faire des sacrifices considérables pour en arriver là où elle en est rendue. En Russie elle aurait déjà reçu son logement gratuitement de l'Etat, elle jouirait en même temps d'un bon salaire et occuperait dans la société le rang qui convient à une vedette internationale. Ici, Nancy sera bien chanceuse si l'impôt ne lui refuse pas comme déductions une partie de ses dépenses d'entrainement, et elle sera aussi chanceuse si elle ne se retrouve pas sur les rangs des sans-travail au terme de sa carrière d'amateur. Je parle souvent de cette situation qui est faite aux athlètes qui représentent le Canada à l'étranger; il suffit de lire les journaux et revues des autres pays pour bien se rendre compte de l'importance qu'on attache à la représentation athlétique sur la scène internationale, et la signification qu'on donne aux réussites dans ce domaine, pour constater combien nos dirigeants manquent de fierté et se préoccupent peu de montrer le Canada sous son vrai visage, en dehors des cocktails et des grandes manifestations industrielles et culturelles occasionnelles.

* * *

L'équipe nationale du Canada rencontrera les Memphis Wings de la ligue centrale professionnelle à l'Arena de Winnipeg le lundi 24 janvier, à 8 h. du soir.

Le club de Memphis est un club-ferme des Red Wings de Detroit. Les billets sont en vente à l'Arena de Winnipeg.

BOTANIQUE

Il existe dans le Grand Nord une fleur, la Oryas intergrifolia qui sert de solarium aux moustiques. Sa corolle a en effet une forme parabolique et se tourne toujours vers le soleil. Le rayonnement frappant l'ensemble de la fleur est ainsi concentré au foyer de la parabole où se trouve le pistil de la fleur. C'est le principe (en plus modeste) des fours solaires. Le moustique vient se poser sur le pistil et tout en se gorgeant de nectar se laisse agréablement réchauffer par les rayons concentrés du soleil.

Les Canadiens demeurent les plus grands usagers du téléphone

Pour la 13e année de suite, les Canadiens demeurent les plus grands usagers du téléphone au monde, suivis des Américains et des Suédois. Selon les données recueillies par l'American Telephone and Telegraph, on a enregistré en 1964 622 appels par Canadien, 591 par Américain et 449 par Suédois. Cette année-là, le nombre d'appareils téléphoniques dans le monde a augmenté de 11,500,000 pour atteindre 182,500,000. C'est au Japon, en Inde et en Russie que le nombre d'appareils a augmenté le plus rapidement, aux taux respectifs de 14.7, 11.1 et 11.7 pour cent comparativement au taux général de 6.7 pour cent. C'est aux Etats-Unis qu'on trouve le plus grand nombre d'appareils par centaine d'habitants, soit 45.88. Cette moyenne est de 44.01 en Suède, de 36.52 en Nouvelle-Zélande et de 36.12 au Canada.

Vice-président de Molson



Zotique Lespérance

L'honorable Hartland de M. Molson, président, annonce la nomination de M. Zotique Lespérance au poste de vice-président de la Brasserie Molson du Québec Limitée. M. Lespérance continuera en plus d'assumer les fonctions d'adjoint au président.

***

$1,500,000 par jour

Parmi les 140,000 personnes blessées dans les accidents de la route au Canada, en 1964, plus de 50,000 ont été mutilées au point que leur rétablissement complet a été jugé médicalement impossible. Ces accidents ont occasionné au pays des dépenses de l'ordre de $1,500,000 par jour.

Selon un commentaire du directeur administratif du Conseil canadien de la sécurité routière, M. W. Arch Bryce, "Le citoyen moyen est toujours profondément ébranlé devant la nouvelle d'un meurtre où l'on compte plus de deux victimes, d'un écrasement d'avion ou d'une émeute ayant causé la mort de cinq jusqu'à cent personnes, pour ne pas ajouter la liste des victimes dans les centres de rébellion à travers le monde. Cependant, devant la nouvelle que 50 personnes ont perdu la vie sur les routes au cours d'une fin de semaine de congé, on hausse impunément les épaules en en remettant la cause aux dangers de la route ou aux écervelés du volant".

En 1964, le bilan des mortalités de la circulation au Canada s'est chiffré par presque 5,000. De dire M. Bryce: "Sommes-nous devenus insensibles au point d'accepter ce massacre comme faisant partie de la vie moderne?". M. Bryce signale à tous le slogan suivant: "L'accident qu'on craint ne se réalise jamais".

Abomination pour Dieu: les coeurs dépravés; il aime ceux dont la conduite est honnête. (Prov 11, 20)

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3451
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. No 2	89.2	90	90.2	90.2	90.4
C.W. No 3	86.2	87	87.2	87.2	87.4
Fourrage No 1	84.6	85	85.2	85.2	85.4
Fourrage No 2	81.6	82	82.2	82.2	82.4
Fourrage No 3	78.6	79	79.2	79.2	79.4
ORGE —					
C.W. No 2—6 rangs	142.4	142.6	143	143.6	144.4
C.W. No 3—6 rangs	140.4	140.6	141	141.6	142.4
Fourrage No 1	130	130.2	130.4	131.2	132
Fourrage No 2	129	129.2	129.4	130.2	131
Fourrage No 3	126	126.2	126.4	127.2	128
SEIGLE —					
C.W. No 2	134.4	134.6	135 7/8	138.6	140.2
C.W. No 3	129.4	129.6	130 7/8	133.6	135.2
C.W. 2 rej.	129.4	129.6	130 7/8	133.6	135.2
C.W. No 4	121 3/8	121 5/8	122 5/8	125.4	127
Ergot	115 3/8	115 5/8	116 5/8	119.4	121
Sur voie net	134.4	134.6	135 7/8	138.6	140.2

OPTIONS WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
COLZA —					
Janvier	263.2	276.4	291.4	292	287
Mars	260	271.2	286.2	283.2	276.4
Mai	257 7/8	268.4	282.6	278.4	271.4
Juillet	256	267.2	281	277	270
AVOINE —					
Mai	89.2	89 3/8	89 5/8	89.6	90
Juillet	87.6	88	88	88.2	88.4
Octobre	86 5/8	87.4	87.4	87.6	88
ORGE —					
Mai	134.4	134.6	135	135.6	136.4
Juillet	133	133.2	133.2	134.2	135
Octobre	132	132 1/8	132.2	132 7/8	133 5/8
LIN —					
Mai	297 5/8	299 3/8	300.4	304	308.2
Juillet	297.6	299 5/8	302.7	304 3/8	308 1/4
Octobre	298.2	299.6	303.2	304.6	307 7/8
SEIGLE —					
Mai	140 3/8	140 5/8	141 5/8	144.4	146
Juillet	139.6	140 1/8	141	144 5/8	145 7/8
Octobre	141.2	141.2	141 7/8	145 1/8	146

(Pour la semaine du 10 au 14 janvier 1966)

Commandements de l'ouvrier chinois modèle

PEKIN — L'ouvrier chinois modèle devra accepter de ne "travailler ni pour de l'argent ni pour les honneurs", mais "pour la révolution". Il ne devra craindre "ni le travail dur, ni la mort".

Ces commandements de l'ouvrier chinois ont été énoncés par l'ouvrier modèle Wang Tieh Jen (en français: Wang homme de fer) dans l'ordre suivant:

1. Etudier les oeuvres du président Mao (Mao Tse Toung, président du parti communiste chinois).

2. Ecouter les paroles du président Mao.

3. Ne travailler ni pour l'argent, ni pour les honneurs.

4. Ne craindre ni le travail dur, ni la mort.

5. Travailler de tout coeur pour la révolution.

Le Quotidien de Pékin, qui donne une large publicité à l'exemple de Wang — homme de fer — rapporte que celui-ci est l'un des "Héros du travail" auxquels la Chine populaire doit aujourd'hui de satisfaire ses besoins en essence et produits pétroliers.

Wang, âgé de 45 ans environ, a été l'un de ceux qui ont aidé à construire le complexe pétrolier de Ta Ching, adns le nord-est du pays. Ta Ching est cité comme une entreprise modèle et la propagande chinoise affirme que, grâce à elle, la Chine est maintenant l'égale des pays les plus avancés sur le plan technologique.

La publicité faite autour de Wang — homme de fer — du soldat Wang Chieh et autres héros du même type, est destinée surtout, estiment les observateurs, à convaincre les ouvriers chinois d'accepter encore pendant de nombreuses années un niveau de vie très bas permettant au pays d'accélérer son industrialisation.

Ottawa hausse le prix du beurre

OTTAWA — On a annoncé la hausse immédiate de deux cents la livre du prix de vente maximum du beurre, ce qui revient à dire que le consommateur devra payer un montant additionnel équivalent pour ce produit. Cette majoration a été annoncée par le ministre de l'Agriculture, M. J. J. Greene, qui a noté qu'elle aurait pour effet de hausser les prix du lait et de la crème de transformation au niveau de la production et "de stimuler la production, rétablissant ainsi l'équilibre entre l'offre et la demande.

Le Bureau de la stabilisation de l'agriculture gèle les prix du beurre en fixant un prix de vente pour ses réserves de ce produit et un prix garanti qu'il consent à payer aux producteurs. Il verse également aux producteurs 10.9 cents pour la livre de gras de beurre utilisée dans la fabrication de beurre de crèmerie.

Ste-Anne-des-Chênes

Attention

Le grand carnaval aura lieu les 25, 26 et 27 février prochains. Réservez ces dates et venez en grand nombre vous amuser à Ste-Anne-des-Chênes. On donnera plus de détails prochainement.

Le comité des moniteurs qui est en marche se compose comme suit: président, André Vandal; secrétaire, Yves Vermette; trésorier, Paul Massicotte; membres, Denis Charrière, Denis Pattyn, Claude Vincent, Louis Leclerc, Guy Desrosiers et Denis Leclerc. Félicitations à ces jeunes, âgés de 13, 14 et 15 ans, qui mettent à profit les talents que Dieu leur a donnés en aidant les plus jeunes dans leurs loisirs.

Départ

Les patients de la clinique de Ste-Anne vont manquer le sourire et le sympathique accueil de Mme Gilbert Pattyn, qui a quitté son emploi à la réception et comme aide garde-malade, le 31 décembre. Tous ceux à qui elle a rendu service lui disent un grand merci.

Mlles Gisèle Magnan et Ida Pelletier, Mmes Adèle Gélineau et Doreen Tougas continueront d'assurer un bon service à la clinique.

Bienvenue

Bienvenue aux familles Raymond Champagne, rue St-Gérard, René St-Laurent et Louis St-Mars, rue principale.

Malade

Prompt rétablissement à Mlle Yvette Mousseau, hospitalisée à St-Boniface.

Villa Youville

A la Villa Youville, on est toujours heureux. La fête des Rois a été célébrée en grand. De petits gâteaux, deux contenant une fève ou un pois, ont été donnés à chacun des résidents. Mme Bouvier fut choisie reine et M. Parisien, roi.

A la fête organisée, la reine, charmante, avec sa grande traine et sa couronne (Mme Théberge tenait la traine) et accompagnée du roi, recouvert d'un grand manteau rouge, fit son entrée pompeuse au son de la musique.

Mme Bohémier et ses filles, ainsi que M. et Mme Bérubé et leur fils, ont exécuté du chant et de la musique au goût de tous.

La Rév. Sr Dolorès Lussier ajouta à la gaieté de la soirée en exécutant un chant. Mme Chicoine et Mlle Bohémier présentèrent les cadeaux au roi et à la reine.

Un gros merci à la Rév. Sr Gosselin pour la belle veillée.

Bingo

Le bingo est recommencé. Venez en grand nombre tenter "Mme la Chance", à 8 h. tous les vendredis soir, à l'école secondaire. Le gros lot est de $60 en 51 numéros.

Laurier

Assemblée

L'assemblée annuelle des contribuables de l'école de Laurier eut lieu le mercredi 13 janvier. M. Hervé Molgat présidait et M. Jacques Péloquin agissait comme secrétaire. M. Louis Saquet donna le rapport des commissaires.

MM. Louis Saquet et Roméo Gamache furent réélus pour un terme de trois ans. Les autres commissaires de l'école sont: MM. Raymond Van Humbeck, André Saquet et Maurice Gamache.

Va-et-vient

M. et Mme René Bouchard sont partis pour une promenade de quelques semaines à Prince George, C.-B.

M. Valmore Desroches, accompagné de sa fille, Mme Tucker (Gertrude), est parti pour un voyage d'un mois à Vancouver et San Bernardino, Californie.

M. et Mme Yves Bruyère (Henriette Deremiens), de Montréal, rendaient visite récemment à Mlle Louise Deremiens.

St-Georges

Soirée sociale

Il y aura une soirée sociale, organisée par la Ligue des Femmes Catholiques de St-Georges, le samedi 22 janvier, à 8 h. p.m., au Château, à Pine Falls. Un programme spécial sera présenté, et des rafraîchissements seront servis.

A ses soirées, la Ligue réserve toujours de belles surprises. Que tous y viennent donc en grand nombre. L'entrée est de $1.00.

Dunrea

Festivités

Le beau temps des Fêtes est déjà chose du passé et il ne reste que le souvenir touchant.

A l'église, le soir des messes de minuit de Noël et du premier de l'An, méditations profondes au souvenir du mystère sacré de la naissance d'un Dieu fait homme, devant l'humble crèche érigée avec art et discrétion, sous les soins de M. et Mme Gérard Boulet.

Pendant les offices divins, beaux chants à l'unisson par tous les fidèles, sous la direction toujours fidèle de M. N. Boulet, au jubé, et dans la nef, par Mme Gérard Boulet. Tout ceci a contribué à faire de ces solennités quelque chose de symbolique, qui laisse dans les coeurs une sensation de paix et de bonheur quasi céleste.

On peut dire que pendant ces quelques semaines, presque toutes les familles reçurent des visiteurs de l'extérieur, parents et amis heureux de se retrouver et de partager joyeusement des agapes familiales; repas exquis, veillées bruyantes où les jeux divers firent passer des heures délicieuses aux petits et aux grands, faisant oublier un peu les moments tristes inhérents à toute vie humaine. Avec courage, sous les bons conseils et la bénédiction du dévoué pasteur, tous commencent l'an 66, résolus à en faire une année méritoire sous tous les rapports.

Nouvelle école

Enfin! une nouvelle école moderne et spacieuse, construite non loin de celle qui a abrité pendant tant d'années une grouillante jeunesse, fut ouverte le lundi 10 janvier, et avec quel bonheur institutrices, professeurs et élèves en franchirent le seuil. Pendant les premières semaines, dans ces salles de classe nouvelles, il y aura certainement quelques distractions de part et d'autre, mais petit à petit, tout reviendra au normal et on se livrera avec plus d'ardeur au travail quotidien, avec une pensée reconnaissante pour ceux qui ont contribué à cet heureux événement, contribuant à transmettre à la postérité future quelque chose de mémorable. La date de l'ouverture officielle de ce bel édifice est encore incertaine; tout dépendra de la température.

Baptêmes

Le dimanche 12 décembre, M. et Mme Félicien Boulet faisaient baptiser leur 5e garçon, né le 1er décembre. Il porte les noms de Jean-Joseph-Alfred. Les parrain et marraine furent M. et Mme Alfred Lévesque, de Ste-Agathe, oncle et tante de l'enfant.

Le dimanche 9 janvier, M. et Mme Dollard Mailhot portaient au batpême un nouveau-né arrivé le 27 décembre 1965. Il porte les noms de Joseph-Roger-Armand. Les parrain et marraine sont Armand et Réana Mailhot, remplacés par M. et Mme Denis Damphousse, de St-Joseph.



Les Chevaliers de Colomb de Pine Falls, Conseil no 4244, ont une fois de plus joué le rôle du Père Noël auprès de 185 enfants de la région. Sous la présidence du frère chevalier Bert Calder, la campagne de jouets fut entreprise dès le début d'octobre, réparage et triage se poursuivant jusqu'à environ une semaine avant Noël. C'est alors que le conseil tint une soirée d'"emplettes" où les équipes de Chevaliers emballèrent plus de 900 cadeaux destinés à des enfants dont la liste avait été dressée par diverses associations et Eglises de Pine Falls, Powerview, Great Falls et Fort Alexandre. Chacun de ces enfants reçut ainsi au moins cinq articles.

Le frère Calder fut heureux d'annoncer que cette campagne a encore été un grand succès qu'il attribue à la générosité des gens plus fortunés de ce district.

Quant au grand chevalier Len Roy, il louange le frère Calder qui prend la responsabilité de cette entreprise depuis nombre d'années déjà au nom des Chevaliers de Colomb, assumant à chaque fois la plus grosse part de cette tourde lâche. Sa plus grande satisfaction, et qui justifie amplement le travail de ce chevalier dévoué, c'est la sincère et chaude gratitude de tous les bénéficiaires, qui peuvent ainsi chaque année renouveler leur foi en la bonté humaine. Et c'est maintenant comme une légende de voir passer un Père Noël de six pieds et deux pouces apportant d'énormes boites de jouets aux moins fortunés. Chaque année aussi, le frère reçoit le titre de "Chevalier du mois".

Les Chevaliers du Conseil de Pine Falls donnent aussi nombre de paniers de provisions et ceci en coopération avec la Légion Canadienne, secteur de Pine Falls. Cette année, la distribution en fut confiée à la compétence du président du comité des activités du conseil, le frère Dirk Cuperus.

ST-BONIFACE — CKSB — ST-BONIFACE

DIMANCHE

7.55—O Canada
8.00—Nouvelles
8.02—Bonjour dimanche
9.00—Le jour du Seigneur
9.15—Concert du dimanche
10.00—Pour nos malades
11.00—Causerie des Pères Blancs
11.10—Variétés
11.30—Voix célèbres
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Carnet mondain, Avis de décès
12.18—Musique légère
12.25—Nouvelles
12.30—Nations au micro
6 h., 6 h. 30 ou 7 h. — La soirée du hockey selon l'endroit où la partie est jouée.
6.00—Vie croissante
6.20—Horaire
6.25—Nouvelles
6.30—Musique de scène
7.00—Concert populaire
7.30—Le cabaret du soir qui penche
9.00—Trente minutes d'informations
9.10—Tour des capitales
9.30—Détente musicale
10.00—Match intercités
10.30—L'heure exquise
11.30—Nouvelles, Pensée du soir. Fermeture

Du lundi au vendredi inclusivement

6.25—Ouverture, O Canada
6.30—Radio-Journal
7.00—Nouvelles
6.44—Réveille-matin
6.54—Chronique sport
7.05—Réveille-matin
7.15—Prière du matin
7.20—Réveille-matin
7.30—Nouvelles
7.35—Réveille-matin
7.45—Chronique sport.
7.48—Réveille-matin
7.55—Nouvelles

Du lundi au vendredi inclusivement

8.00—Chez Miville
9.00—Nouvelles
9.10—De la cave au grenier
9.50—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Visages de l'amour
11.30—Les Joyeux Troubadours
12.00—Nouvelles
12.15—Chronique sportive
12.19—Rendez-vous
1.00—Nouvelles
1.15—Rendez-vous
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Est-ce ainsi que les hommes vivent
2.00—Fémina
2.15—Un homme vous écoute
2.30—Marie Tellier, avocate
2.45—Vies de femmes
3.00—Ranch 1050
3.30—Annonce éclair-messages
3.35—Ranch 1050
4.00—Sélection spéciale
4.25—Témoignage
4.35—Pourquoi pas
5.00—Radio-Journal
5.25—Chronique sportive
5.30—Tous les garçons, les filles
6.00—Nouvelles
6.05—Dans le monde du sport
6.15—Tous les garçons, les filles
6.45—Le chapelet
7.00—Nouvelles, Carnet mondain
7.15—Détente musicale
9.00—Trente minutes d'informations
11.30—Les classiques français
12.00—Nouvelles, Pensée du soir. Fermeture

LUNDI

4.35—A ciel ouvert
7.30—Interview ou intermède
8.00—Le marchand de sable
8.15—Radio Transistor
8.30—Revue des arts et des lettres
9.30—Musique d'aujourd'hui
10.30—Musique de chambre
11.00—Le coin des mélomanes

MARDI

4.35—Un chansonnier et sa muse
7.30—Echos du concile
8.00—Marchand de sable
9.30—Musique des Pays-Bas
10.00—Concert symphonique
11.00—Le monde est mon pays

MERCREDI

4.35—Toute la gamme
7.30—Veillée à la chandelle
8.00—Le marchand de sable
8.15—Radio Transistor
8.30—De mémoire de femme
9.30—Concert du mercredi
11.00—Les trente-trois tours du monde

JEUDI

4.35—Pourquoi pas
7.30—Orchestre symphonique
8.30—Capital et travail
9.30—Nations au micro allemands
10.30—Théâtre de poche
11.00—Une demi-heure avec

VENDREDI

3.25—Echos de St-Pierre
4.30—Pourquoi pas
7.30—Echos du Concile
7.45—Nouvelles de France
7.50—Interview ou intermède
8.00—Marchand de sable
8.15—Radio Transistor
8.30—Orchestre de chambre
9.30—Concert léger
10.00—Piano à quatre mains
10.30—Opérettes

SAMEDI

7.55—Nouvelles
8.00—Réveille-matin
9.00—Nouvelles
9.10—Matinée musicale
9.50—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—Tante Lucille
10.30—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—A votre santé
11.10—Rythmes sud-américains
11.30—Divertissement
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Rendez-vous
12.30—Union des électeurs
12.45—Rendez-vous
1.00—Nouvelles
1.05—Prévisions
1.10—Condition des routes
1.15—Rendez-vous
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Carrousel
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1050
4.30—Quand on file
5.00—Radio-Journal
5.15—Tous les garçons, les filles
6.00—Nouvelles
6.05—Sport
6.15—Tous les garçons les filles
6.45—Le chapelet
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet mondain
7.15—Détente musicale
7.30—La parole est d'or
8.00—Salut les copains
8.30—Au clavier
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Visite aux chansonniers
10.00—Musique de danse
12.00—Nouvelles

Palmarès de CKSB

Programme "Tous les garçons, les filles"

MOIS DE JANVIER

1. Mes mains sur tes hanches — Adamo
2. Seul sans toi — Les Baronnets
3. Donna Donna — Claude François
4. Que fais-tu là Petula — Petula Clark
5. Mon pays — Gilles Vigneault
6. Et même — Françoise Hardy
7. Je te réchaufferai — Charles Aznavour
8. Je dis non, non, non — Les Excentriques
9. Les yeux d'un ange — Franck Fernandel
10. Une grenouille dans le vent — Dominique Michel
11. La danse de Zorba — Claude Ciari, guitare
12. Dis bonjour à tous les copains — Donald Lautrec
13. Ne reste pas là — Michèle Richard
14. Entre les deux — Guy Martel
15. Tout ira très bien — Daniel Giraud

Révélation du mois: Claude François

Jeune auditrice du programme "Tous les garçons, les filles"

L'année 1965 fut pour nous comme une grande bénédiction. On a eu, nous les jeunes, la preuve très évidente que les adultes s'occupent de nous et veulent nous voir heureux.

Commençons avec le poste CKSB. On a eu un programme qui nous appartient, on y prend part, c'est à nous de le faire vivre. Cela, en plus de nous rendre heureux, nous donne une responsabilité. On a vu notre programme grandir. Nous en sommes fiers et le serons toujours.

Il y a aussi le Copain qui nous a donné plusieurs heures d'amusements. On y rencontra copains, copines, on s'amusa ensemble. Quel plus bel exemple de la fraternité qui est tant demandée dans ce monde.

Jamais oublierons-nous le grand coeur des Préfontaine qui nous ont accueillis chaque fois.

Parlons donc aussi des vedettes qui nous ont rendu visite. Dans notre mémoire, nous voyons encore Gilles Vigneault, Monique Miville Deschênes, Pierre Calvé, Les Cailloux, Jean-Pierre Ferland, Félix Leclerc, Monique Leyrac et Pauline Julien. Ils sont devenus nos amis, grâce à la générosité des gens de CKSB.

Qui oubliera la grande soirée du collège Jeunesse d'aujourd'hui? Les gars ont fait honneur aux jeunes du Manitoba. Nous en sommes plus que fiers.

Il y a aussi certains groupes d'artistes qui nous font honneur jusqu'à ce moment. Il y a les Arcadiens, les Fugitifs, ainsi qu'un groupe de La Broquerie.

Oui l'an 1965 fut pour nous comme une grande bénédiction et nous en remercions le bon Dieu. La jeunesse fut bénie et a su en profiter. Espérons que nous en profiterons autant en l'année 1966. Que le bon Dieu bénisse cette nouvelle année.

Une fidèle du programme,
LOUISE.

M. et Mme L.-J. Granger, de La Broquerie, célèbrent leur 45e anniversaire de mariage

LA BROQUERIE — Le samedi 1er janvier, les enfants de M. et Mme Louis-Joseph Granger avaient organisé une fête-surprise à l'occasion du 45e anniversaire de mariage de leurs parents. Un diner de famille eut lieu chez M. et Mme Jean Granger, qui résident actuellement sur la ferme paternelle. Un intéressant programme de chants mimés, musique, voeux et présentation de cadeaux se déroula ensuite dans une atmosphère de joie et de filiale reconnaissance.

Les hommages des quatre enfants des jubilaires s'exprimèrent comme suit: un toast a été proposé par leur fils, Jean, tandis que leur fils, Louis, faisait la présentation des cadeaux. Leur fille Thérèse (Mme Maurice Gauthier), lut une adresse alors que leur fille Agnès (Mme Honoré Kirouac), offrait des fleurs. Les voeux des petits-enfants furent présentés par l'aîné de la troupe, M. Hubert Gauthier.

Fait notable, les quatre enfants des jubilaires ont exécuté un chant de circonstance qu'ils avaient chanté dans leur enfance à leurs grands-parents, M. et Mme Joseph Granger, lors de leurs noces d'or. Le héros de la fête a bien voulu s'exécuter lui aussi dans une mélodie appropriée, après quoi il remercia ses enfants et petits-enfants pour la belle surprise réservée à lui et à son épouse au tout début de cette année 1966.

Tous leurs enfants, leurs gendres et brus de même que leurs 24 petits-enfants étaient présents à cette mémorable célébration.

Fils d'un des plus anciens pionniers de l'endroit, M. Granger est né et a toujours demeuré à La Broquerie. Sa mère, Mme Joseph Granger, fut l'une des premières institutrices du village. Il est le cousin du R. P. Achille Granger, première vocation sacerdotale de la paroisse. Le 11 janvier 1921, M. Granger épousait Mlle Marie-Anne Laurin, de Lorette, Manitoba. Malgré l'état précaire de sa santé, Mme Granger fut toujours une épouse et une mère de famille attentive et dévouée. M. et Mme Granger ont demeuré sur la ferme parternelle jusqu'en 1954 alors qu'ils venaient s'installer au village. M. Granger a toujours été un membre très actif des diverses organisations paroissiales.

Voeux sincères de bonheur et longue vie aux heureux jubilaires.

Çà et là

M. et Mme Roland Normandeau et leurs quatre enfants, d'Edmonton, Alta, étaient en visite chez leurs parents et amis de La Broquerie à l'occasion des fêtes de Noël et du Nouvel An.

Le samedi 8 janvier, M. Maurice Nadeau, de La Broquerie, sa mère, Mme Aimé Nadeau, de St-Boniface, sa soeur Annette (Mme Roland Gosselin), de Ste-Anne, et son beau-frère, M. J. Saint-Vincent, de Saint-Joseph, étaient de retour d'un voyage à Fort Simpson où ils ont visité la Rév. Soeur Yvette Nadeau, S.G.M., et le R. F. Georges Nadeau, O.M.I., qui figurent parmi les nombreux et braves missionnaires du Nord Canadien.

Malades

Prompt rétablissement à la Rév. Soeur Denise Emond, S.G.M., au jeune Laurent Tétrault, et à M. Emery Rocan, hospitalisés.

Carnaval

Le Club sportif de La Broquerie annonce que son Carnaval annuel aura lieu les 4, 5 et 6 mars.

St-Eustache

Çà et là

M. et Mme J. DuVernet sont heureux de faire part à leurs amis de la naissance de leur premier enfant, une fille, Julie-Chantal, le 2 décembre, à Montréal.

Mme Léo Lacroix est revenue de son voyage dans l'Est où elle assistait au baptême de sa petite-fille en l'église Notre-Dame de Grâce, à Montréal.

Elle rendit aussi visite à ses cousins M. et Mme Frédéric Gervais, de St-Thomas de Joliette. Elle eut le plaisir de rencontrer quelques-uns de ses enfants: Louis, Henri, Télesphore et sa famille, Marcel, professeur au séminaire de London, en Ontario, et de voir aussi des diapositives envoyées par son fils, Charles, missionnaire aux Philippines. Tous ensemble, ils ont pu jouir de ces diapositives expliquées sur ruban sonore.

Powerview

Assemblée de la L.F.C.

L'assemblée mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu dans la salle paroissiale le jeudi soir 6 janvier. Après la récitation des prières de la Ligue, il y eut lecture des minutes de la dernière assemblée et rapport des différents comités. L'on décida du montant d'argent décerné à l'achat de trophées pour l'école Léonard et du montant des bourses qui seront accordées aux élèves de la même école pour le catéchisme. Des bourses de même valeur seront données aux élèves de l'école Chèvrefils qui se classeront les premiers. Deux dames furent chargées d'acheter les trophées.

Une journée de récollection pour les dames de la Ligue de Powerview, Pine-Falls, St-Georges et Lac-du-Bonnet fut proposée pour le 14 avril, de 10 heures du matin à 4 heures de l'après-midi. Il fut décidé d'organiser une soirée sociale le 12 février. Cette soirée se tiendra au Château, à Pine-Falls.

Dans son message, M. l'abbé O. Larochelle, curé, expliqua les cas spéciaux où il faut administrer le baptême; quand et comment administrer le baptême sous condition. L'on termina l'assemblée par l'acte de consécration à la Ste-Vierge, la bénédiction du pasteur puis le "O Canada". Un délicieux goûter suivit.

Çà et là

Le jeune Robert Dupont est revenu enchanté de ses vacances passées avec ses frère et soeur à St-Vital.

Pleins d'enthousiasme, les élèves sont retournés à l'école; les uns le 3 janvier, les autres le 4. A l'Institut Collégial de Powerview il manque une maîtresse: Sr Supérieure, hospitalisée depuis une semaine.

M. Stanislas Ste-Croix, de la Colombie-Britannique, est en visite chez ses soeurs, Mmes Paul Alarie et Robert Berthelette.

Aubigny

Assemblée de la L.F.C.

Le mardi 11 janvier eut lieu l'assemblée mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques qui débuta par la prière et la promesse de la nouvelle recrue, Mme Yvon Sorin.

Mme F. Palud présida l'assemblée, remplaçant Mme O. Robert. Elle offrit ses voeux d'heureuse et sainte année à tous les membres.

Le procès verbal de la dernière assemblée fut lu et il y eut rapport des différents comités. Mme L. Palud lut une lettre reçue de la maison de retraite et la secrétaire fit lecture de la correspondance. M. l'abbé J.-L. Caron, curé, répondit ensuite aux questions.

Pour la seconde partie du programme, Mme A. Pelland donna quelques notions sur l'éducation de l'enfant. On fit la distinction entre l'instruction et l'éducation laquelle l'emporte sur celle-là. L'enfant doit d'abord sentir de l'affection de la part des parents. On souligna aussi que, pour être bonne éducatrice, il faut être ferme, douce, attentive et respectueuse. On fit ressortir les précieux avantages de formation que peut procurer la participation aux organisations de jeunesse.

La dernière partie de la conférence traita de l'adolescence. Pour aider les jeunes efficacement à traverser cette étape difficile, les parents auront besoin de beaucoup de bon sens, de patience, de compréhension et d'affection. Ils devront savoir allier l'indulgence à la fermeté.

Pour terminer cet exposé, on rappela comment il faut apprendre à nos enfants à surnaturaliser leurs tâches naturelles. Ainsi pourront-ils réaliser le but de leur vie qui est de glorifier Dieu et de parvenir à leur sanctification.

Une fête mémorable s'est déroulée à St-Denis lors du jubilé d'or de M. et Mme Clotaire Denis

ST-DENIS — Une belle page fut inscrite dans les annales de la paroisse le 27 décembre lorsque M. et Mme Clotaire Denis célébraient leurs noces d'or.

A une heure p.m., les jubilaires accompagnés de leurs onze enfants et conjoints et de leurs familles, entrèrent processionnellement à l'église paroissiale. M. l'abbé André Poilièvre, curé, offrit le saint sacrifice de la messe durant lequel il prononça l'homélie de circonstance.

Mlle Linda Pion touchait l'orgue pendant que le choeur de chant exécutait des cantiques appropriés. Les diverses fonctions furent remplies par des petits-fils des jubilaires, Arthur et Normand Denis, clercs-servants; Marcel Denis, lecteur; MM. Gédéon Denis et Louis Leblanc, huissiers. Au pied de l'autel on remarquait une jolie gerbe de chrysanthèmes, don des enfants.

A l'issue de la cérémonie religieuse, de nombreux invités se rendirent à Saskatoon à la salle Suburban décorée pour la réception. Un magnifique gâteau dominait la table d'honneur, et une deuxième gerbe de fleurs naturelles, don des frères et soeurs, se rangeait auprès de celle offerte par les enfants. Le registre fut tenu par des petites-filles: Mlles Marie Jeanne et Rose-Anne Denis, Marie Leblanc et Marie-Rose Lepage.

Parmi les invités d'honneur on remarquait: Son Exc. Mgr F. J. Klein, évêque de Saskatoon, MM. les abbés A. Poilièvre, J. Papen, B. De Margerie, P. Carrier, J.-A. Paradis; M. le Docteur Maurice Demay, MM. et Mmes Dumont Lepage, Roland Pinsonneault, Raymond Marcotte, J.-E. Chabot, M. le juge et Mme Walter Tucker.

M. Louis Lepage, petit-fils, s'acquitta avec aisance du rôle de maître de cérémonies. Ayant souhaité la bienvenue à tous les invités, il félicita les jubilaires et manifesta en termes non-équivoques les sentiments d'amour filial qui l'animaient depuis son enfance à l'égard de ses grands-parents.

Notes biographiques

M. Dumont Lepage, de Gravelbourg, parlant au nom de tous les Canadiens français de la Saskatchewan, fit l'éloge des jubilaires. En termes bien sincères, parla de l'amitié et de l'estime qu'il éprouvait pour M. Denis depuis les jours où ils avaient travaillé ensemble, car il avait pu le connaître très intimement ayant siégé avec lui à la table du conseil municipal à Vonda durant de longues années. Il donna ensuite une courte biographie des héros de la fête. M. Denis naquit à Courcelles, France, en 1886, et vint au Canada en 1905; la même année, Mme Denis (Justa Haudegand), née à Crespin, France, en 1895, vint aussi au Canada avec son père et son frère. C'est le 11 janvier 1916, à Shell Lake, Sask. (Victoire), que le Père Perquis, curé de St-Denis, bénit leur mariage. M. et Mme Denis ont demeuré à Laventure jusqu'au mois d'août 1919 alors qu'ils vinrent s'établir sur leur ferme à St-Denis.

M. Clotaire Denis s'est dépensé sans compter au service de ses concitoyens. Il fut conseiller municipal durant 20 ans: 45 ans, commissaire et secrétaire d'école; directeur-président et ensuite secrétaire de la compagnie rurale de téléphone. M. Denis vit naître le mouvement coopératif local et en fut directeur pendant 26 ans; il en est actuellement président depuis 11 ans; il agit comme marguillier de la paroisse pendant 40 ans. Son jugement sûr a guidé maintes fois dans des moments critiques, soit dans les affaires paroissiales, scolaires, municipales ou autres. M. Denis, toujours secondé par son épouse, s'est particulièrement intéressé à la cause française. M. Raymond Marcotte, en termes appropriés, appuya ce trait de la vie du jubilaire et se dit heureux d'avoir pour mission de présenter au héros du jour la Médaille d'Or du Conseil de la Vie Française, en témoignage de son dévouement envers cette cause qui lui tient tant à coeur.

M. Roland Pinsonneault eut des paroles chaleureuses pour offrir les voeux de l'A.C.F.C. aux heureux jubilaires et les félicita de l'atmosphère chrétienne qui anime leur foyer. Il remercia M. Denis de l'appui qu'il avait toujours accordé aux oeuvres de l'A.C.F.C.

M. le Dr Maurice Demay, en termes délicats, fit la présentation de deux jolis fauteuils au nom de la radio française de la Saskatchewan. M. Denis comptait parmi les premiers dirigeants de Radio-Prairie-Nord Ltée. Continuellement depuis lors il fit partie de l'exécutif dont il est président depuis sept ans. M. Demay, au nom de C.F.N.S. et C.F.R.G., exprima la gratitude de tous envers les jubilaires pour tout ce qu'ils avaient fait en faveur de la Radio en Saskatchewan.

Les paroissiens de St-Denis voulurent aussi témoigner leur appréciation et leur estime et M. Laurent Hounjet, en leur nom, offrit les voeux de circonstances tandis que M. Raymond Caron présenta leur cadeau aux jubilaires.

M. Félix Loiselle se fit l'interprète d'un groupe de parents et d'amis de Vonda, Laventure, Léoville et autres endroits et offrit de jolis cadeaux. Mme A. Papen, au nom des amis de Saskatoon, des employés de C.F.N.S., des employés de l'A.C.F.C. et de quelques amis intimes, fit la présentation d'une jolie sculpture.

M. le juge W. Tucker, ami de la famille, tint à exprimer ses souhaits aux jubilaires. Il fit allusion aussi au dévouement de M. Denis pour les bonnes causes. Au nom de ses frères et soeurs, Mme Marguerite Hounjet (benjamine de la famille), dans une adresse imbue de sincérité et d'affection, réitéra les sentiments de reconnaissance et d'amour qu'ils conservent tous à l'égard de leurs bons parents. Il y eut alors présentation par Claudette Denis, d'une jolie plaque commémorative portant les noms des 11 enfants, deux albums-photos, souvenirs de la famille, offerts par Denise Labrecque et Madeleine Leblanc; l'arbre généalogique de la famille fut présenté par Michelle Hounjet, toutes petites-filles des jubilaires.

Son Excellence fut ensuite invité à prendre la parole. Après avoir offert ses voeux aux jubilaires, il leur présenta la bénédiction papale.

On lut des messages provenant de différentes personnalités, entre autres, l'hon. L.-B. Pearson, l'hon. J. Diefenbaker, chef de l'opposition, l'hon. Thatcher, premier ministre de la province, M. le juge Sirois, M. Boileau, premier vice-président du Wheat Pool, Son Exc. le lieutenant-gouverneur M. Hanbidge, M. J. W. P. Heffelfinger, président du National Grain, Mme Raymond Denis et sa famille, de Montréal, M. et Mme Norman Nissen, de Sudbury, et M. et Mme Gaétan Deschênes.

La réception terminée au Suburban, les jubilaires se rendirent au salon Imperial de l'hôtel King George pour déguster un banquet dans l'intimité de la famille avec leurs onze enfants et leurs conjoints.

Remerciements

M. et Mme Clotaire Denis et leurs enfants désirent remercier tous ceux qui ont contribué à la réalisation de cette agréable fête.

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

Y aurait-il parmi vous un témoin d'un fait bizarre, d'un événement peu commun ou encore d'une catastrophe? Ne gardez pas cela pour vous, dites-le à CFNS. En effet, notre service des nouvelles est toujours à la recherche d'inédit, d'intérêt. Voilà votre chance, mesdames et messieurs du nord de la Saskatchewan. Si la banque de votre localité vient tout juste d'être dévalisée. Si votre belle-mère est décédée ou s'il vous arrive un heureux événement du genre, téléphonez à nos frais, téléphonez à CFNS et dites-nous ce qui se passe. Nous pourrons faire part de la nouvelle à toute la population, si toutefois, elle est d'intérêt général.

A 8 h. 30, sur nos ondes, le lundi soir, l'intellectuel, l'artiste et les autres auront le plaisir d'entendre l'émission "La revue des arts et des lettres". L'intellectuel se délectera, l'artiste sera ravi et les autres seront, ou intéressés, ou endormis. Quoi qu'il en soit, les derniers livres parus, les derniers films, les toutes dernières oeuvres des grands peintres contemporains seront mis devant les yeux inquisiteurs d'experts et de critiques. On essayera de trouver des défauts, on vantera l'oeuvre, on lui trouvera des qualités . . . "La revue des arts et des lettres" vous offre la possibilité d'entendre les opinions de personnes qui ont peut-être lu le même livre que vous: leurs réactions, leurs commentaires, leurs critiques. Enfin, ils exprimeront tout, sauf votre propre opinion. L'intellectuel est donc le bienvenu à l'antenne de la Voix Française du Nord de la Saskatchewan, à 8 h. 30 tous les lundis soir.

Et surtout mesdames, pendant que vous vaquez à vos occupations quotidiennes, faites parler votre radio en français, syntonisez 1170.

Gilbert BOUCHARD.

Saint-Front

M. et Mme Paul Fortin et leur famille ont visité récemment leurs fille et gendre, M. et Mme Howard Schemenauer, de St. James, parents du bébé Bradley, né le 13 décembre 1965.

Malades

Prompt rétablissement à Mme Louis Strat qui a dû être hospitalisée le 3 janvier à Quill Lake à la suite d'une chute.

Egalement à Eugène Messier et sa fillette, Isabelle, de 2 ans, qui furent patients au même hôpital.

M. P. Tessier a dû être hospitalisé à Rose Valley le 6 janvier, à la suite d'un accident.

En visite

Durant la fin de semaine du Jour de l'An: MM. et Mmes Jean Courteau et Lucien Moyen, de Zenon Park, chez M. et Mme Maurice Bussière.

Mme Eugène Havet, de Star City, chez M. et Mme F.-Xavier Bouchard.

M. et Mme André Regie, de Watson, et M. et Mme G Lefebvre, d'Englefeld, chez M. et Mme B. Moisan.

Alphonse Syrenne, de Saskatoon, chez Mme Leda Syrenne.

Elaine Danielson, de Dahlton, chez M. et Mme André Strat, pendant que son frère Marlyn, était chez M. et Mme L.-J. Plamondon.

Jules Dufault, de McCreary, chez sa mère, Mme Marie Vaillancourt.

M. et Mme G. Chiasson et leur famille, de Saskatoon, chez MM. et Mmes Joffre Thevenot et Robert Bussière.

M. et Mme Emile Plamondon et leurs deux fillettes, de Moose Jaw, chez Mme Rose-A. Plamondon, ainsi que chez MM. et Mmes Georges et André Plamondon et Léo Syrenne.

M. et Mme Aurèle Plamondon et trois de leurs enfants, de Bellsite, Man., chez MM. et Mmes J.-A. Lanouette, J.-B. Beaudry, Laurent-J. et Lucien A. Plamondon.

M. et Mme François Leblanc, de Zenon Park, M. et Mme Roger Moyen, de Regina, et M. et Mme Peter Spizawaka, de Spalding, chez MM. et Mmes Henri et Armand Moyen et Joseph Strat.

M. et Mme L. Quessy, leur fils Denis et son amie, tous de Saskatoon, chez les familles Donat Quessy et Laurent Plamondon.

M. et Mme Jean-Marie Tardivel et leur fille, Stéphane, ainsi qu'Yvon Plamondon, tous de Thompson, Man., chez les parents de Diane, M. et Mme Laurent Plamondon.

Marie Bouchard et son ami, Hilton White, de Saskatoon, chez M. et Mme F.-Xavier Bouchard et chez les parents d'Hilton, à Star City.

M. et Mme Léon Bourque, de Naicam, et M. et Mme Maurice Moisan, de Rose Valley, ainsi que MM. et Mmes Alfred Bourque, Paul Moisan, Aurèle, Martial et Gérald Dufault, de St-Front, se sont tous réunis à la demeure de M. P.-H. Bourque pour le dîner du premier de l'an.

M. et Mme P.-H. Proulx, accompagnés de Mme F.-X. Bouchard et de sa fille, Rose, passèrent la fin de semaine du Jour de l'An à Moose Jaw chez leurs parents et enfants, M. et Mme H. Proulx, Léo et Louis Proulx, et M. et Mme John Mintenko.

M. et Mme Lionel Bussière ont passé le Jour de l'An chez M. et Mme Ancil Fraser et leur fils, Willis, à Naicam, tandis que M. et Mme L. Bussière étaient chez les parents de Lorraine, M. et Mme Cecil Thorpe, à Spalding.

M. et Mme Harry Pylatiuk ont récemment fait un voyage à Merritt, C.-B., chez leurs fils et belle-fille, M. et Mme Ernest Pylatiuk.

M. Lucien A. Plamondon a été élu marguillier remplaçant M. Henri Dellaire dont le terme de 3 ans était échu.

Henri Moyen a récemment fait un voyage d'affaires à Saskatoon.

Décès

Sincères condoléances aux enfants de M. P. H. Bourque, qui est décédé subitement le 6 janvier. Son fils, Alfred, le trouva sans vie, foudroyé par une crise cardiaque.

Gravelbourg

Décès de Mme Arsène Bouvier

Le samedi 1er janvier, au Foyer d'Youville, est décédée Mme Arsène Bouvier (Anna-Marie Lacroix), à l'âge de 74 ans. Mme Bouvier naquit à Beloeil, Qué., et en 1915 épousa M. Arsène Bouvier, à St-Eustache, Man. Ils s'installèrent d'abord à Meyronne et vinrent ensuite s'établir à Gravelbourg.

La défunte laisse dans le deuil deux filles, Aurore (Mme Wilfrid Larivière) et Alice (Mme Louis Samoisette), de Gravelbourg; quatre fils, Léo, René, Gérard et Laurent, tous de Gravelbourg; 33 petits-enfants et deux arrière-petits-enfants.

Les funérailles ont eu lieu à la cathédrale Notre-Dame de l'Assomption de Gravelbourg le mardi 4 janvier. M. l'abbé D. Dugas officiait, assisté de MM. les abbés R. Larivière et Lucien Roy comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient les quatre fils de la défunte et MM. Louis Samoisette et Wilfrid Larivière.

Sont venus pour les funérailles, M. Léo Lacroix, frère de la défunte, et son fils, Marcel, Mme Henri Hébert, soeur de la défunte, de St-Pierre, Man., et son fils, Benoit, de Carey, Man., Mme Clara Chantelois, de Montréal, nièce, Mme Fred Riel, de Rockglen, Sask., Mme Louis Fournier, de Ferland, Mmes Ephrem Bouffard et James Brisebois, de Ferland, Sask., et M. Jean-Paul Sabourin, de Lisieux.

Autre décès

Le lundi 3 janvier est décédé subitement à l'hôpital St-Joseph, M. Louis Chouinard, âgé de 43 ans. M. Chouinard est né à Cantal, Sask. Durant la dernière grande guerre, il fit partie de l'Armée Canadienne et fut envoyé en Europe. En 1945 il épousa Mlle Agnès Gillespie, en Angleterre. En 1956 il vint s'établir à Gravelbourg et travailla à l'hôpital St-Joseph.

Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil six filles, Marguerite (Mme Don Ritchie), Theresa, Judy, Rosanne, Carmel et Denise, et six fils, Gérard, Louis, Peter, Paul, Guy et Rosario, tous de Gravelbourg.

Les funérailles ont eu lieu le mercredi 5 janvier. M. l'abbé M. Minne officiait. Les membres de la Légion Canadienne firent la garde d'honneur. Les porteurs actifs étaient MM. Roland Deschênes, Ernest Ross, Emery Allard, Léo Bouvier, Raymond Denis et Eric Bowler, et les porteurs honoraires, MM. Omer Pellerin, A. McGillis, L. Johnson, Art Krause et Marcel Gaucher.

Condoléances aux familles en deuil.

Décès de la Révérende Soeur Jeanne-de-la-Croix, de la Présentation de Marie à Prince-Albert

PRINCE-ALBERT — Sr Jeanne-de-la-Croix (Ulrica Boivert), qui vit le jour le 31 octobre 1887 à Meriden, Conn., E.-U., est décédée le mercredi matin 12 janvier à l'hôpital de la Ste-Famille.

Sr Marie-Jeanne-de-la-Croix avait fait sa profession religieuse chez les Soeurs de la Présentation de Marie, à St-Hyacinthe, Québec, le 15 août 1913.

Des 52 ans de sa vie religieuse, elle en a passé 42 dans l'Ouest canadien. Son grand dévouement auprès de la jeunesse écolière est digne d'éloge et ses nombreux élèves lui conservent une affectueuse reconnaissance.

Arrivée à Prince-Albert en 1931, elle enseigna à l'école St-Paul durant 28 ans, dont 12 années comme principale, et termina sa carrière d'enseignement en juin 1961. Elle dirigea le choeur de chant de l'église St. Mark pendant 16 ans et fut très active dans les cercles musicaux. Deux soeurs lui survivent: Mme W. J. Hureau et Mlle Jeannette Boisvert, de Baltimore, Maryland, E.-U.

La dépouille mortelle fut exposée dans la chapelle de la Maison Provinciale les 13 et 14 janvier et des prières continuelles y furent récitées. Son Exc. Mgr L. Morin, évêque de Prince-Albert, chanta le service funèbre le samedi suivant, assisté de Mgr Martial LeBlanc chancelier, et de M. l'abbé A.-J. Houle, chapelain du couvent.

La chorale des religieuses fit les frais du chant. Les porteurs furent MM. Yvon Ménard, Dan Rooney, Morris Bidulka, Maurice Casgrain, Joe Ward et le Docteur Dust.

Une nombreuse assistance remplit la vaste chapelle et accompagna le corps au cimetière.

L'inhumation eut lieu dans le lot réservé aux religieuses de la Présentation.

Bébés de l'Année

Au Docteur et à Mme T. S. Macdonald revient l'honneur d'avoir le premier nouveau-né de cette ville,(une fille), juste deux minutes après minuit à l'hôpital de la Ste-Famille; l'enfant portera le nom de Sarah-Anne. Elle a déjà quatre autres frères et soeurs à savoir: Tara (8) ans; James (6); Justin(5) et Emma 21 mois.

Les marchands de la ville comblèrent cette famille de nombreux et beaux cadeaux. Félicitations.

Au même hôpital, le même jour, une autre fille encore, est née à 9 h. 52 p.m. Les heureux parents furent M. et Mme André Detilleux, de Domremy.

Ce n'est que le 6 janvier qu'arrivait à l'hôpital Victoria Union le premier bébé de l'année à M. et Mme Alex Lafond, résidents de Crestwell, encore une fille.

Toutes ces heureuses mères et leurs bébés se portent bien.

Mais voilà que M. Charles Godin, jadis de Prince-Albert, annonçait par téléphone à M. et Mme Albert L. Pagé qu'ils étaient les grands-parents d'une fille de 9 livres, née à l'hôpital général de Kamloops, C.B., et qui fut le 1er bébé de l'année 1966. Madame C. Godin, née Jeannette Pagé, donnait naissance à son 7e enfant. Un très grand nombre d'utiles et dispendieux cadeaux vint combler les heureux parents.

Légion Royale Canadienne no 2

Le mercredi 12 janvier eut lieu l'installation des officiers pour l'année 1966. Le Camarade Ken. Dawley, président provincial, agissait comme officier-installateur. M. G. Bristowe fut réélu président; 1er vice-président, M. H. Hogerviede; 2e vice-président, M. C. Read; sergent d'armes, exécutif, M. T. Cowx; secrétaire-trésorier, George Crafton; C. Atkinson, L. Marshall, S. Mullis, J. Thorne, E. Laird, M. Bundin, G. Homer, autres officiers. Le révérend R. J. Rainbow fut réélu aumônier.

Au cours de la cérémonie, le président George Bristowe présenta à M. Ken Dawley un certificat de mérite. Ce dernier doit quitter Prince-Albert pour aller résider à Prince-George, C.-B., où il a accepté la surintendance de la Ferme Expérimentale. On lui souhaite bon succès.

Les malades

Le R. P. Jos. Valois, O.M.I., directeur de l'Orphelinat St-Patrice, est patient à l'hôpital de la Ste-Famille; il est hors de danger et sa santé s'améliore sensiblement.

Mgr J.-A. Boucher, curé de la cathédrale du Sacré-Coeur, qui a subi une intervention chirurgicale récemment, se porte bien. Son opération a très bien réussi.

Meilleurs voeux de prompt rétablissement à tous deux.

Départ

M. Emile St-Amand, bien connu comme employé à la section des parcs et des loisirs durant les derniers cinq ans et demi, partira bientôt pour occuper une position semblable dans une autre ville en Saskatchewan.

Laflèche

Mariage Clermont-Bonneville

M. et Mme Alfred Clermont se rendaient à Regina pour assister au mariage de leur fils, Eugène, d'Assiniboia, à Mlle Irène Bonneville, de Regina, fille de Mme Albertine Bonneville. M. l'abbé E. Mooney bénit le mariage en l'église Christ-Roi.

La mariée était ravissante dans sa longue robe de velours blanc avec manches en pointe-de-lis; son voile de tulle illusion s'échappait d'un joli chapeau. Elle portait un bouquet de roses blanches.Mlle Mary Wassill était demoiselle d'honneur, accompagnée de M. Raymond Clermont, frère du marié.Elle avait une jolie robe en poult-de-soie rouge et un petit chapeau de même teinte. Elle portait à la taille un bouquet de muguets blancs.

La mère de la mariée portait un ensemble bleu de nuit avec accessoires noirs et manteau court en mouton de perse et la mère du marié, une robe beige dorée avec accessoires assortis.

La réception eut lieu au Golden West Motel, de Regina; de là, les nouveaux époux partirent en voyage aux Etats-Unis. Pour le trajet, la mariée portait un ensemble deux pièces rose avec manteau court en mouton de perse.

A leur retour, M. et Mme Eugène Clermont résideront à Assiniboia.

Çà et là

M. et Mme Maynard Kuckartz se rendaient à Vancouver visiter une de leurs filles et sa famille.

Le R. P. Omer Desjardins, O.M.I., prêtait main-forte à M. l'abbé A. Moquin, curé, à l'occasion de Noël.

Mlle Judith Klein, d'Ottawa, a passé le temps des Fêtes dans sa famille.

M. Claude Desmarais passe des vacances avec sa soeur et son beau-frère, M. et Mme Réal Allard, d'Ottawa.

Mlles Léona Perry, Dolorès et Jacquéline Périgny, Audrey Lizée, Adeline Jacques, Caroline DeWulf passaient les vacances de Noël dans leurs familles.

MM. Roger et Duane Poliquin, de Winnipeg, visitèrent leurs parents, M. et Mme Joachim Poliquin.

Félicitations à M. Léon Breton élu président de la Caisse Populaire de Laflèche. Merci à M. Edmond Bilodeau pour avoir servi pendant de si nombreuses années la caisse, avec tant de désintéressement; il sera manqué de tous. Homme actif, toujours au poste, il a dû démissionner pour cause de santé.

M. et Mme Gaston Blanchard et leurs jeunes enfants, de Coderre, passèrent les vacances de Noël chez les parents de Mme Blanchard.

Ferland

Çà et là

M. et Mme Alex. Laberge et leur fils, Jean, sont déménagés à Willow-Bunch.

Les étudiants, Mlles Denise Chabot et Rita Beaudoin, de l'Académie de Prince-Albert, et Joseph Morin, du Collège de Prince-Albert, MM. Roland et René Chabot, André Morin, Denis Fournier, Alfred Beaudoin et Léonard Tardif, du Collège Mathieu de Gravelbourg, sont venus dans leurs familles pour les Fêtes.

M. et Mme Lionel Fournier, d'Ottawa, M. et Mme Jack Lynch (Rita) et leur fillette, de Winnipeg, M. et Mme Raymond Fournier et leur famille, de Saskatoon, le Père Albert Fournier, du Collège Mathieu, ont passé les Fêtes de Noël et du Jour de l'An chez leurs parents, M. et Mme Aristide Fournier, et leurs frères et soeurs.

M. et Mme Camille Hamel et leur famille, ainsi que M. et Mme Lucien Beaudoin et leur famille se sont rendus chez M. et Mme Omer Hamel, de Gull Lake, pour la fête de Noël.

Mme René Couture est revenue de l'hôpital de Regina à temps pour passer Noël dans sa famille après avoir subi un opération majeure. Accompagnée de sa famille, elle passa le Jour de l'An chez ses parents, M. et Mme Couture, à Willow-Bunch.

M. Charles-Henri Fournier était hospitalisé à Mankota pour la fête de Noël.

M. Sylvio Clermont fut hospitalisé à Moose Jaw tôt après le Jour de l'An. Il va très bien maintenant et partira pour un voyage, avec son épouse, en Californie et au Mexique. Leur fils, Maurice, les visitait pendant les Fêtes.

Mme Céline Douville, de Ponteix, passa quelques jours chez ses fille et gendre, M. et Mme Medelger Chabot, à l'occasion des Fêtes.

M. et Mme Paul Hamel, de Frenchville, ont rendu visite aux familles Camille Hamel et Lucien Beaudoin, et M. Roger Chabot, de Saskatoon, aux familles Chabot.

M. et Mme Léonard Bouffard, de Meyronne, et M. et Mme Marcel Thibault, de Ponteix, ont passé le Jour de l'An chez Mme Ephrem Bouffard.

M. et Mme Gérard Desharnais et leur famille ont passé quelques jours chez leurs parents, à Ponteix.

M. et Mme Elphé Lacasse, de Cadillac, Mme Louis Bruno et leur famille, de Neville, étaient en visite chez Mmes Edmond Tardif et Léontine Lacasse pour le Jour de l'An.

MM. et Mmes George Shmunk, Lionel et Maurice Lemire, de Val-Marie, ainsi que M. et Mme Rock St-Jacques, de Coderre, étaient en visite chez M. et Mme Joseph Morin à l'occasion de Noël.

Mlle Alice Morissette, accompagné de son fiancé, à passé les Fêtes chez ses parents, M. et Mme Walter Morissette.

Le 9 janvier, une réunion de famille avait lieu chez M. Paul Morin, à l'occasion des fiançailles de leur fille, Monique, à M. Fernand Bouvier, de Gravelbourg. Etaient présents, M. le Dr et Mme Rosario Morin, M. et Mme Bouvier, de Gravelbourg, M. André Morin, du Collège Mathieu, Alfreda, employé à l'hôpital de Gravelbourg, M. et Mme Marcel Lemire et leurs fillettes, de Coalhurst, Alta, M. et Mme Léonard Bouffard, de Meyronne, M. et Mme Gilles Boisvert et leur famille, MM. et Mmes Edmond Tardif, Paul Massé et Roméo Morin.

M. et Mme Raymond Chabot et leur famille, de Ponteix, M. l'abbé Adrien Chabot et sa mère, Mme Avila Chabot, de Willow-Bunch, visitait les familles Rosaire et Edmond Chabot.

M. et Mme Hector M. C. Mullin et leur fils, d'Edmonton, Mlles Gertrude et Jeannine Chabot, institutrices à Calgary, sont venus chez leurs parents, M. et Mme Joseph Chabot, pour la fête de Noël, et M. et Mme Joseph Ed. Chabot, de Gravelbourg, sont venus pour le Jour de l'An.

Mlle Edith Chabot, institutrice à Moose Jaw, et Mlle Camille Chabot, de l'Université de Regina, ont passé les Fêtes chez leurs parents, M. et Mme Antonio Chabot.

Mme Pauline Massé, de Gravelbourg, a visité les familles Marcel Brisebois et Paul Massé pendant les Fêtes.

Les familles Adrien Brisebois, Louis et Gérard Fournier ont assisté aux funérailles de Mme Arsène Bouvier, de Gravelbourg.

Plusieurs paroissiens de Ferland étaient présents à la soirée d'adieux à l'occasion du départ du Dr et Mme Gautama, de Mankota, pour Regina. Les Dr Gautama et Weirs, de Kincaid, ouvriront un bureau dans le nouveau secteur Woolca, de Regina.

Félicitations à M. et Mme Paul Jacques (Denise Massé), d'Estevan, à l'occasion de la naissance d'une fille. Les parrain et marraine furent M. et Mme Denis St-Jacques, oncle et tante de l'enfant.

MM. Aimé Fournier, Paul Massé et Roméo Morin sont allés à Vonda pour affaires.

Chronique de CFRG



Un départ à CFRG

Ce n'est pas une nouvelle agréable à annoncer et cependant il le faut . . . Jocelyne Thouin, animatrice de "Pour vous Mesdames" et "Coin des tout-petits", nous quitte à la fin de ce mois et rentre à Montréal. Sa présence parmi nous n'aura pas été très longue, une quinzaine de mois tout au plus, mais combien ces 15 mois furent-ils remplis . . .

Soucieuse du travail bien fait, possédant une bonne culture générale, connaissant trois langues (français, anglais, espagnol), son jugement sûr lui permettait de s'adapter à toutes sortes de circonstances. Elle pouvait aborder tous les genres de programmes, sans oublier le côté technique qu'elle su vite assimiler.

En plus de son travail à la radio, Jocelyne fut souvent mise à contribution dans divers mouvements. Les Louveteaux de Gravelbourg perdent en elle une cheftaine . . . vraiment cheftaine. Un départ comme celui-là est toujours une perte pour nous. Personne n'est irremplaçable évidemment, mais ce n'est pas n'importe qui, qui peut faire n'importe quoi!

Pour les jeunes et les moins jeunes

"710 à Go Go" passe désormais de 4 h. à 5 h. tous les jours de la semaine, sauf le samedi . . . une heure de palmarès, de courses aux disques, c'est à celui qui franchira le premier le poteau . . . comme aux courses de Longchamps.

La vedette au micro: Jean-Marc Rancourt, qui a passé par l'Académie des Annonceurs de Montréal, est actuellement en "rodage" à CFRG. De la musique à Gogo, des chansons à gogo et du blabla à gogo . . . ça saute, ça attire et ça fait jeunesse bien dans l'Vent.

M. M.

Duck Lake perd deux anciens, MM. A. Gagnon et G. Lemauviel

DUCK LAKE — M. Adjutor Gagnon est décédé subitement chez lui, à l'âge de 75 ans. Le service funèbre fut chanté le 29 novembre par M. l'abbé R. Gauthier. Les porteurs étaient MM. Jean et Arthur Pellerin, E. Berger, Ronald Dumont, Raphaë. Paulhus et Armand Gobeil. L'enterrement eut lieu dans le cimetière paroissial.

M. Gagnon naquit à St-Etienne de Malbaie, P.Q., et vint à Duck Lake en 1918. Il est un vétéran de la première guerre. Lui survivent son épouse, née Marie Pelletier; trois fils, Arsène, de Duck Lake, Lucien, de Wells, C.-B., et Ovide, de Quesnel, C.-B.; sept filles, Mmes Emilie Gobeil et Eliane Pellerin, d'Albertville, Marie-Anna Perret, de Swift Current, Bernadette Pellerin et Lucille Paulhus, de Prince-Albert, Simonne Dumont, de Duck Lake, et Gertrude Berger, de Central Butte; 48 petits-enfants et 3 arrière-petits-enfants; deux frères, Ovila et Liguori, dans le Québec.

M. G.-F. Lemauviel

M. Georges-François Lemauviel, âgé de 64 ans, est décédé le 14 décembre à l'hôpital St-Paul de Saskatoon, après une très longue maladie. Le service funèbre eut lieu le 18 décembre dans l'église du St-Sacrement et fut chanté par M. l'abbé Gilles Doucette, de Carrot River, assisté de MM. les abbés R. Gaudet et R. Gauthier, comme diacre et sous-diacre.

Des parents et amis de Hudson Bay, Dawson Creek, Winnipeg, Prince George et Trail, C.-B., Prince-Albert, Delmas, St-Front, Saskatoon, Domremy, Shellbrook, St-Louis et des districts environnants assistèrent aux funérailles. L'enterrement eut lieu dans le lot de famille. Les porteurs étaient MM. Isidore Doucette, Ferdinand et Marcel Lanovaz, Edouard Périllat, Charles Dumais et Ernest Fisher.

M. Lemauviel est né le 22 mars 1901 à St-Hilaire de Briouze, en France. La famille émigra au Canada en 1907 pour s'établir dans le district de Duck Lake. En 1926 il épousa Mlle Blanche Richard. Sa soeur jumelle le précéda dans la tombe en 1910.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, trois fils, Robert et Paul, de Duck Lake, et Eugène, de Prince George, C.-B.; deux filles, Mme H. Barré (Jeannette), de Vancouver, C.-B., et Mme R. Vaughn (Irène), de Prince George, C.-B., et 15 petits-enfants.

Bienvenue

Bienvenue à de nouvelles familles venues s'installer à Duck Lake, celles de MM. et Mmes Arsène Mercereau et Laurent Delisle, de Titanic, pour l'hiver seulement, et Lucien Périllat, de Rosthern.

Naissance

A M. et Mme Robert Perrin une fille, Christine, née le 13 octobre. Félicitations aux parents, grands-parents, arrière-arrière-grand-mère, Mme Constance Tournier, de Duck Lake, et arrière-grand-mère, Mme Anna Perrin, de Prince-Albert.

A M. et Mme Arthur Forseille, un fils, Gérald, né le 28 décembre. Félicitations aux parents et grands-parents.

Mariage

Le 27 novembre, Mlle Lucille Folliet, fille de M. et Mme Victor Folliet unissait sa destinée à celle de M. Peter Bell, fils de M. et Mme Peter Bell, de St-Paul, Alta.

Saskatoon

L.F.C.

Lors de la réunion de la Ligue des Femmes Catholiques, tenue en janvier à la paroisse des Sts-Martyrs-Canadiens, on présenta un rapport de la fête de Noël offerte à cinquante et un enfants catholiques de l'école des sourds-muets.

Mmes A. Loiselle, E. Labelle et Mlle M. Henriet étaient responsables des cadeaux et du goûter. Mme A. Couture était en charge du programme qui comprenait un numéro de danse-claquettes par Sandra Hartz et Ramona Brenholen fit le moulinet (baton twirling); un quadrille et une pantomime par les enfants du club DO SI DO sous la direction de Mme Marie Doney. Merci à tous ceux et celles qui ont aidé à réjouir ces pauvres infortunés.

On a organisé pour le dimanche 23 janvier un souper à la fortune du pot pour les paroissiens. Il aura lieu dans l'auditorium de l'école North Park. Convocatrices: Mmes L. Acier, A. Bandet et R. Crouquet.

Nouveau cercle

Un cercle de l'A.C.F.C. vient d'être formé dans la paroisse et c'est le premier de la ville de Saskatoon. L'exécutif comprend M. François Boulet, président; M. René Sirois, vice-président; M. Jacques Campeau, secrétaire; et trois conseillers, M. Marius Syrenne, Mme Annette Loiselle et Mme Rolande Bandet.

Naissances

Félicitations à M. et Mme Ernest Bourgault à l'occasion de la naissance d'une petite fille, le 14 décembre et baptisée le 27 sous les noms de Myette-Georgette-Claire. Parrain et marraine: M. et Mme Norman Raymond, de Prince-Albert.

Félicitations aussi à M. et Mme Roger Marcotte à qui est née une petite fille baptisée Adélia-Louise. Parrain et marraine, M et Mme Joe-Louis Georget, de Domremy, grands-parents maternels.

Çà et là

M. et Mme Gérard Haudegan ont passé les Fêtes à Joliette et Montréal. Mlle Poirier, de l'Est, qui travaille actuellement en Saskatchewan, a fait le voyage avec eux.

M. et Mme Raymond Georget et Denis, de Saskatoon, et M. et Mme Joe-Louis Georget, de Domremy, ont passé la fin de semaine du 9 janvier à Regina.

M. et Mme Norman Raymond, anciennement de Saskatoon et habitant maintenant à Prince-Albert, sont venus pour le baptême de la petite Myette Bourgault. Ils passèrent la journée à visiter leurs amis. Leur fille, Lorraine, les accompagnait.

M. et Mme Gérald Flegel, de North Battleford, accompagnés de leur fillette, Debbie, passèrent la fin de semaine en visite chez la mère de Mme Flegel, Mme Solange Manègre.

Cut Knife

Naissances

A. M. et Mme Ray Brunet est né un fils le 21 décembre.

A M. et Mme Garry McKeown est né un fils le 22 décembre.

A M. et Mme Philippe Beaudry est née une fille le 3 janvier.

Va-et-vient

Etaient en visite chez Mme J.O. Forest, le 26 décembre, M. et Mme H. D. Rak, de Sintaluta, Mme J. Evans et son fils, Léonard, de Meadow Lake, la jeune Paddy Creelman, de North Battleford, et M. et Mme Allan Rak et leur fille, de Calgary.

Mlle Beverly McKeown, qui suit un cours de garde-malade à l'hôpital St-Paul de Saskatoon, était en vacances chez ses parents, M. et Mme J. J. McKeown, à Noël.

Mlle Paulette Foisy, du couvent de Prince-Albert, a passé ses vacances chez ses parents, M. et Mme Eugène Foisy.

M. et Mme Lucien Dupuis et leur famille ont passé le jour de Noël chez leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Bill Weber, et leur famille, à Vawn.

M. et Mme Clem Grosjean ont eu la visite de M. Paul Grosjean et son fils, de Jasper, pour Noël et le Jour de l'An.

Mlle Irène Grosjean, de Regina, a passé six jours chez ses parents.

M. et Mme Lucien Hamel et leur famille, de Edam, on visité, dernièrement, leurs frères et beaux-frères, Lucien, Joseph et Hildège Dupuis.

M. Hildège Dupuis, accompagné de sa famille, a passé Noël chez ses beaux-parents, M. et Mme Wilbrod Lessard, de Delmas.

M. et Mme Joseph Dupuis ont visité leur mère, Mme Amédée Hamel, de Edam.

M. et Mme Philippe Beaudry ont eu, pour Noël, la visite de leur fille, Donna, de Lesask, et Rose-Marie, de Saskatoon.

Bernard Dupuis, du Collège de Prince-Albert, et Thérèse Dupuis, du couvent de St-Louis, ont passé les vacances chez leurs parents, M. et Mme Lucien Dupuis.

Réunion annuelle à Ste-Agathe, des commissaires du district

STE-AGATHE — L'assemblée annuelle des commissaires du district pour l'école élémentaire de Ste-Agathe eut lieu le samedi 15 janvier dans le sous-sol de l'école. Il y eut une bonne assistance. M. L.-D. Nolette ouvrit l'assemblée par un mot de bienvenue. Il demanda à M. l'abbé A. Couture, curé, de réciter la prière d'usage, puis l'on nomma un président d'assemblée. M. Gaston Brémeault fut choisi. De même, Mme Albert Péloquin fut nommée secrétaire et elle lut les minutes de la dernière réunion.

MM. L.-D. Nolette et Télesphore Dorge, ayant fini leur terme d'office comme commissaires, l'on procéda à la nomination des candidats possibles. Après une heure accordée à cet effet, on renomma les deux sortant de charge, puis plus tard on ajouta les noms de M. Paul Aubry et de Mme Gwen Parker.

Entre-temps, M. L.-D. Nolette fit un court rapport des activités des commissaires durant l'année écoulée. Malgré des contretemps, ils ont fait du travail consciencieux pour le bien-être et l'avancement des enfants d'école, en préservant de leur mieux les intérêts de tous les contribuables. M. le secrétaire Hilaire Gratton donna le rapport financier dont chacun avait copie en main. Suivit l'explication, par M. Gratton, de certains points du rapport qui n'étaient pas très clairs.

M. L.-D. Nolette demanda ensuite l'autorisation de tenir un bureau de votation pour l'élection. Ceci fut décidé par vote, et comme l'on obtint le nombre de voix requises, les électeurs du district scolaire de Ste-Agathe seront donc appelés, le samedi 22 janvier prochain, à faire leur choix de deux commissaires élus pour trois ans.

En voyage

Mme Angéline Brémaud et ses fille et gendre, M. et Mme Richard Power (Odette), partaient le 15 janvier pour un voyage de trois semaines en Californie.

Assemblée annuelle

Les vétérans de Ste-Agathe, Unité no 304, annoncent leur assemblée annuelle pour le samedi 29 janvier, à 2 h. p.m. Avis à tous les membres. Il y aura élection d'un nouveau président et de deux directeurs.

Lorette

Réunion mensuelle

A la réunion mensuelle de l'Association de Parents et Maîtres, le mercredi 12 janvier, il y eut l'élection du nouvel exécutif pour l'année 1966. Les membres suivants furent choisis: présidente, Mme Charles Degagné; 1er vice-président, M. Edouard Lacroix; 2e vice-présidente, la Rév. Sr Ste-Flore; secrétaire, Mme René Desautels; trésorière, Mme Jack Fulmore.

Félicitations au nouvel exécutif et sincères remerciements aux membres sortant de charge: M. Denis Dorge, Mme Rosa Therrien, M. J.-B. Grégoire, M. Léon Desmarais, trésorier, et Mme Joseph Poirier, secrétaire.

Çà et là

Mme Jean Cournoyer et son fils, Paul, et Mme Eva Cloutier sont allés en visite chez leur fille et soeur, Mme Jimmy, à Mazenod, Sask. Mme E. Cloutier y demeure pour quelques semaines.

Prompt rétablissement aux malades suivants qui ont dû faire un séjour à l'hôpital de Ste-Anne-des-Chênes: M. Marcien Desorcy, Mmes Alphonse Dugas et Eugène Laurin et Mlle Georgette Marcoux.

M. et Mme Louis St-Mars et leur famille ont quitté Lorette pour aller demeurer à Ste-Anne-des-Chênes. M. St-Mars se dévouait beaucoup pour les sports; il était bien estimé de tous. Mme St-Mars aussi aimait à faire sa part dans les soirées ou organisations. On leur souhaite beaucoup de succès dans leur nouvelle demeure.

M. et Mme Arthur St-Mars sont revenus demeurer à Lorette. Déjà M. St-Mars est choisi pour s'occuper de la belle arène locale.

Filles d'Isabelle de Lorette

Est-ce le souhait formulé dans notre dernière chronique qui a obtenu ce résultat? Mais il était surprenant par la froide température qui sévit de constater le dévouement de nos Soeurs et leur intérêt vis-à-vis leur réunion. Le succès est assuré là où il y a du sacrifice et de l'effort.

C'est avec un réel chagrin que nous avons vu partir notre digne Régente et sa famille pour Ste-Anne-des-Chênes. Depuis plusieurs années, elle et son mari se dépensaient généreusement pour organiser des sports tels le gouret, la balle, etc.; entre-temps, Soeur St-Mars trouvait aussi le loisir de remplacer les institutrices absentes à l'école élémentaire. Donc il est facile de constater le vide que ce départ signifie pour notre paroisse! Malgré nos regrets, nous leur souhaitons succès et bonheur dans leur nouvelle paroisse. Revenez-nous souvent!

Partie de cartes

Le dimanche 16 janvier avait lieu la partie de cartes pour la Relève organisée par notre Régente. Un grand nombre de nos jeunes brillaient par leur absence. C'est regrettable de constater le désintéressement dans de telles organisations. Un merci sincère à ceux et celles qui en ont compris l'importance.

Plusieurs beaux prix furent donnés par les dévouées religieuses, les Chevaliers de Colomb, les Filles d'Isabelle et plusieurs paroissiens.

On se prépare à fêter le Mardi Gras. On vous attend nombreux pour cette soirée.

La Rédactrice.

TRAINS

Le train le plus rapide du monde se trouve au Japon. Il relie Tokyo à Osaka en trois heures dix minutes parcourant ainsi cinq cent quatorze kilomètres à la moyenne de cent soixante kilomètres à l'heure. Il pourrait d'ailleurs rouler à deux cents à l'heure. Tous les incidents ont été prévus avec un soin extrême. Un exemple: le Japon est fréquemment victime de tremblements de terre. Pour que le train ne risque pas un accident au cours d'un séisme, des sismographes placés de distance en distance coupent le courant en cas de forte secousse tellurique.

N.-D.-de-Lourdes

Curling

L'assemblée annuelle du curling fut tenue récemment. La lecture des comptes et le rapport financier reçurent l'approbation enthousiaste de l'assemblée. Voici les membres du comité en charge pour l'année 1966: président, M. Meinrad Roch; vice-président, M. Louis Comte; secrétaire, M. Marcien Bosc. Les membres de l'exécutif sont MM. Eugène Coutant, René Monchalin, Albert Augert et Irénée Teffaine.

Le comité félicite chaleureusement toutes les équipes qui ont participé au bonspiel local, lequel eut un bon résultat. Il félicite aussi les professeurs pour l'intérêt dont ils font preuve, ayant au-delà de 25 équipes. A tous ces jeunes, félicitations.

Le grand bonspiel ouvrira le 24 janvier. Toutes les entrées devront être envoyées au secrétaire au plus tard le 23 janvier, à 12 h. 30 p.m.

Bingo

La dernière soirée de bingo eut lieu le dimanche 9 janvier. Voici les noms des gagnants: M. Léon Comte, de St-Lupicin, $25.00; Mmes Henri Badiou, de St-Boniface, I. Caswell, de Manitou, E. Jackson, de Treherne, Pierre Droux, de Manitou, et Jean-B. Pantel, MM. Jean Brisson, Victor Pantel, Roger Pantel, Hilaire Durand et E. Jackson, de Treherne, $10.00; Mlle Giselle Vuignier, Mmes Maurice Benoit et I. Caswell, MM. L. Comte, E. Jackson, Léo Delaquis (2) et J. Rémillard, de Manitou, $5.00. Les prix d'entrée furent attribués ainsi: M. l'abbé Gagné et M. Albert Comte.

Le prochain bingo aura lieu le dimanche 23 janvier, à 8 h. 30 p.m. Le gros lot sera de $450.00 en 55 numéros.

Réunion générale

A la réunion générale du Conseil du village de Notre-Dame-de-Lourdes tenue le 7 décembre 1965, les points suivants furent décidés: que les minutes de la réunion générale du 2 novembre soient adoptées telles que lues (R. Vuignier-M. Deroche); que les factures no 450 à 462 soient payées (M. Deroche-A.-M. Dupasquier); que la réunion soit terminée (A.-M. Dupasquier-R. Vuignier).

La dernière réunion de 1965 eut lieu le 21 décembre et l'on décida comme suit: que tous les comptes de 1965 soient payés (R. Vuignier-A.-M. Dupasquier); que M. Antoine Dupasquier soit réélu pour un terme de 3 ans au comité des gouverneurs de l'hôpital de Notre-Dame-de-Lourdes (M. Deroche-R. Vuignier); que le règlement no 31 soit lu une première et une seconde fois — cedit règlement nos 31 a tructions dans le village — (A.-M. Dupasquier-M. Deroche); que le règlement no 31 soit lu une troisième fois et soit accepté (M. Deroche-R. Vuignier); que la réunion soit terminée (M. Deroche-R. Vuignier).

A la réunion générale du 4 janvier 1966, il fut décidé: que le règlement no 32 soit lu une première et une seconde fois — le règlement no 32 a pour but de choisir les officiers du village pour l'année 1966 — (R. Vuignier-A.-M. Dupasquier); qu'une demande soit faite au "Water Control and Drainage" du Département du gouvernement provincial d'inclure le village dans le contrôle d'écoulement de la province et qu'une étude soit dirigée par les ingénieurs du gouvernement (A.-M. Dupasquier-R. Delaquis); que le secrétaire-trésorier, M. André Fouasse, soit élu recenseur pour le village et le district scolaire pour l'année 1966, à un salaire de $50.00 (R. Delaquis-R. Vuignier); que le secrétaire paie les factures du "Hydro" immédiatement après leur arrivée afin de recevoir l'escompte (M. Deroche-A.-M. Dupasquier); que le coût du Service médical et la prime d'hospitalisation du secrétaire soient payés (R. Vuignier-M. Deroche); que le règlement no 32 soit lu une troisième fois et soit accepté (M. Deroche-R. Delaquis); qu'on demande au "Manitoba Hydro" d'installer une lumière à l'angle de la rue de la Ste-Famille et de la route provinciale no 244 (R. Vuignier-A.-M. Dupasquier); que les chèques no 503 à 508 soient envoyés à qui de droit (M. Deroche-R. Delaquis); que le conseiller R. Vuignier soit chargé de surveiller les travaux publics pour l'année 1966 (R. Delaquis-M.Deroche); que le conseiller A.-M. Dupasquier soit nommé maire suppléant en l'absence du maire Marcel Roch (R. Vuignier-M. Deroche); que la réunion soit terminée (A.-M. Dupasquier-R. Vuignier).

Marcel ROCH, maire.
André-R. FOUASSE, secrétaire-trésorier.

Recettes

Recettes du mois: taxes, $853.81.

Dépenses

Les dépenses du mois au montant de $1,687.51 se divisent ainsi: travail des rues (soufflage de neige, etc.), $245.65; pompiers, $202.00; vérificateurs, $160.35; salaire et dépenses pour constable (2 mois), $142.19; papeterie, etc., $66.40; général, $186.33; indemnité du maire et des conseillers, $212.50; salaire du secrétaire (2 mois), $250.00; lumière et chauffage pour le bureau, $38.99; lumières des rues, $172.77; toilettes publiques, $10.33.

50e anniversaire de mariage de M. et Mme E. Duhard, de Ste-Rose

STE-ROSE-DU-LAC — Le samedi 8 janvier marquait le 50e anniversaire de mariage de M. et Mme Emile Duhard, de Ste-Rose-du-Lac.

Mme Duhard, (Germaine Gadal) est née à Morlaix, France. Elle est venue au Canada, à l'âge de 6 ans, et a été élevée dans le district.

M. Duhard est né au Département des Hautes Pyrénées, en France, et vint au Canada avec ses parents, à l'âge de 15 ans. La famille s'établit dans le district où, en 1916, il épousa Mlle Germaine Gadal. Ils s'installèrent à Ste-Rose-du-Lac et ont eu trois fils, Pierre, de Montréal, Justin et André, de Ste-Rose-du-Lac. Ils ont dix petits-enfants et un arrière-petit-fils.

M. et Mme Duhard ont reçu leurs amis, le 8 janvier, alors que plus de 300 personnes vinrent les féliciter et leur présentèrent de nombreux cadeaux.

M. et Mme Duhard et leur famille se souviendront longtemps de cette belle journée.

Déjeuner-communion

Le dimanche 9 janvier avait lieu un déjeuner-communion pour les Chevaliers de Colomb. Malgré la tempête et le froid sous zéro, un bon nombre de Chevaliers se rendirent avec leur épouse à la messe de 8 h.

Après la messe, ils se rendirent à la salle d'amusements où un groupe d'hommes avait préparé le déjeuner. Après le repas, le R. P. F. Turgeon, O.M.I., parla sur l'apostolat des laïcs et demanda aux Chevaliers de se remettre à l'étude et de se familiariser avec les décrets du Concile, afin de mieux vivre leur foi.

Mariage Pryslak-Menec

Le lundi 27 décembre, le R. P. J. Alarie, O.M.I., bénissait le mariage de Mlle Louise Menec, fille de M. et Mme Auguste Menec, à M. Anthony Pryslak, de Kenora, Ont. La fille d'honneur, Mlle Patricia Menec, était accompagnée de M. Daniel Menec. La dame d'honneur était Mme Norman Cran (née Linda Lecomte).

Après une réunion au "Jerry's Nite Spot" à Dauphin, les nouveaux époux partirent en voyage de noces. A leur retour, ils résideront à Kenora, Ont.

Mariage Béasse-Weaver

Le samedi 8 janvier, en l'église Ste-Rose de Lima, avait lieu le mariage de M. Laurent Béasse, fils de M. et Mme Henri Béasse, à Mlle Lynda Weaver, fille de M. et Mme Lynton Weaver, de Million. Les filles d'honneur étaient Mlles Elaine Weaver, Gilberte Béasse et Loraine Iwanchysko, accompagnées de MM. Fernand et Victor Béasse et Robert Bonnett. Le Père Alarie bénit le mariage.

Après le mariage, il y eut réception chez M. et Mme Béasse, suivie d'une soirée à Magnet. Après leur voyage de noces, M. et Mme Laurent Béasse résideront à Winnipeg.

Changement

Avec la nouvelle année, un changement dans le corps enseignant s'est produit. En effet, M. Raynald Lavack ayant manifesté le désir de se retirer de l'enseignement pour quelque temps du moins, il fut remplacé par M. Jean-Louis Lapierre, originaire de Timmins, Ontario.

Nous tenons à remercier M. Lavack pour les six années qu'il a passées parmi nous. Ancien élève du Collège St-Joseph où il avait obtenu son diplôme de 12e année, il était venu prêter main-forte aux religieux de la maison dans la noble tâche de l'enseignement et de l'éducation de la jeunesse.

M. Lapierre prend la succession et nous souhaitons à ce nouveau professeur tout le bonheur possible parmi nous.

Bulletin

Un nouveau bulletin vient d'être approuvé dans la division de la Rivière Rouge. De forme rectangulaire qui s'insère très bien dans une enveloppe à fenêtre, ce bulletin parviendra aux parents pour la première fois au début de la dernière semaine de janvier.

On remarquera l'absence de moyenne générale et de rang. En effet, une étude du sujet a fait constater que dans notre système d'éducation, des élèves suivent des cours dans deux classes de niveaux différents, d'autres ne suivent qu'une partie des cours, de sorte que les points de comparaison ne sont pas les mêmes, si ce n'est pour chacune des matières en particulier.

Ce relevé de notes sera officiel et portera le sceau de l'institution qui l'aura décerné.

Délégués à l'Association

Samedi, toute la journée, des jeunes se sont réunis dans les cadres de l'Association. Comme vous pourrer trouver ailleurs et plus en détail les fruits de cette rencontre, je me contenterai de mentionner que nous avions délégué Pierre Beaudoin de 12e année A et Donald Toupin de 11e année pour représenter tous les étudiants du Collège. Nous ne doutons pas qu'avec leur sérieux et leur tact habituels ils ont pris les intérêts de toute la population écolière, non seulement du Collège, mais de la province entière.

Merci, les gars, pour votre journée du samedi dépensée au service de vos semblables.

Poésie

La plupart des étudiants ont soumis un poème au concours qui avait débuté avant Noël. A mesure que les jours et les semaines passaient, on sentait chez tous la hâte de connaître quelle en serait l'issue. Le travail de lecture, de compréhension, de correction, de classement a été proportionnel au nombre d'entrées, c'est dire la raison pour laquelle le rapport n'a été donné que cette semaine.

C'était un concours local, mais en vue de prendre part à un concours divisionnaire. C'est pourquoi nous ne reproduirons pas ici pour le moment les noms des lauréats qui se sont mérités chacun un beau livre français dû à la générosité de M. le Consul Damien Giordani.

Tous les détails des locaux et de la division paraîtront avec les textes primés et photos (je l'espère!) dans la page Jeunesse-Aujourd'hui qui est en préparation.

Radio-transistor

Au dernier tirage lors du concours de chansons françaises à CKSB, le samedi 15 janvier, c'est René Robidoux, de 12e année A, qui a remporté le prix qui consiste en un beau petit radio transistor. Félicitations, René. Continue à t'intéresser aux activités françaises. Les profits dépasseront de beaucoup la valeur d'un radio.

A.-O. DEPOT, C.S.V.

Saint-Labre

Malade

Prompt rétablissement à M. Georges Grenier, patient à l'hôpital général St-Boniface.

* * *

Les paroissiens furent désappointés, en ce dernier Noël, de ne pas avoir eu de messe de minuit, comme par les années passées. Espérons qu'en 1966, ils seront plus favorisés.

En visite

M. et Mme Gérard Poiron et leur famille, de Nanaimo, C.-B., chez M. Emile Poiron.

M. et Mme Earl Farncomb, de Flin Flon, chez Mme C. Gérardy.

Mme Louis Lorteau, de Sioux Lookout, Ont., Mme Raiche, de St-Boniface, Mme Marcel Dubois, M. et Mme Edmond Gauthier et Mme Joseph Yvon, chez Mme Rémi André.

MM. et Mmes Louis Gagnon, Hubert Grenier, Denis Comeault et Louis Grégoire, Mme B. Gisiger, Mlle Marguerite Gisiger, MM. et Mmes Jules Gérardy, Raymond Le Leannec, Jacob Funk et Philippe Martel, M. Norbert Grenier, MM. et Mmes Barthelette, Philippe Carrière et Norman Yvon.

Réception des nouveaux clercs-servants à St-Georges, le dimanche 16 janvier

ST-GEORGES — Le dimanche 16 janvier, à la messe de 10 h. a.m., eut lieu la réception des nouveaux clercs-servants, qui sont: Michel Boulet, Richard Dupont, Michel Lachiver, Maurice Larcoque, Donald et Raymond Vincent.

Après l'évangile, les nouveaux clercs-servants, qui, depuis le début de la messe avaient pris place dans le premier banc, s'avancèrent dans le choeur et s'agenouillèrent tour à tour devant M. le curé qui leur remit leur soutane, qu'ils revêtirent à la sacristie. Puis ils revinrent recevoir leur surplis. Ils récitèrent ensuite leur promesse tous ensemble, puis prirent place dans le choeur pour la messe.

Le même soir avait lieu, à 5 h. p.m., dans la salle paroissiale, un banquet solennel pour les clercs-servants, avec leurs parents, ainsi que quelques invités d'honneur. M. François Guétré s'acquitta très bien de la charge de maître de cérémonies. Il présenta le nouvel exécutif pour 1966: président, Denis Vincent; vice-président, Claude Vincent; secrétaire-trésorier, Claude Boisjoli.

Claude Vincent porta le toast, et Claude Boisjoli, président sortant de charge, remercia tous ceux qui travaillèrent avec lui. Mme Louis Larcoque, présidente de la Ligue des Femmes Catholiques, félicita les clercs-servants pour leur beau travail et présenta au nom de la Ligue, un réveil de voyage à Gilles Fisette.

M. Raymond Désautels représentait les Chevaliers de Colomb, et dit le grand rôle qu'est celui du clerc-servant. Depuis qu'il est adulte, il a lui-même servi à la messe mensuelle des Chevaliers de Colomb, soit à Powerview, soit à Lac-du-Bonnet, lorsqu'il n'y avait pas d'enfants de choeur. La Rév. Sr Thérèse, sacristine, dit qu'elle est certaine que les nouveaux clercs seront fidèles à leur engagement, suivront les traces des anciens, et persévéreront. Denis Vincent se dit content d'avoir été élu président, et recommande aux clercs-servants d'être toujours fidèles à servir et, s'ils ne peuvent se rendre, de se trouver un remplaçant.

Remerciements

M. le curé remercia M. R. Désautels et Mme L. Larocque pour leurs paroles encourageantes; Sr Thérèse, qui s'occupe de l'entretien des soutanes et surplis, et qui a aussi enseigné les répons de la messe aux nouveaux clercs-servants; les parents, qui appuient et encouragent les enfants; l'ancien président, Claude Boisjoli, et le nouveau, Denis Vincent, pour leur bonne volonté; chaque clerc, pour avoir assité aux réunions et aux pratiques, et surtout pour avoir servi la messe; les dames, pour le succulent banquet; la Ligue, et surtout Mme Richard April, qui en avait la charge; les nouveaux clercs-servants, les assurant qu'ils trouveront une grande consolation dans leur nouveau rôle; les nouveaux-parents; enfin, François Guétré, qui a exercé les nouveaux clercs-servants.

Avant d'annoncer le gagnant du trophée annuel décerné à un clerc qui n'avait jamais manqué de servir à son tour, ou s'était fait remplacer, M. le curé dit qu'il en avait cinq qui étaient qualifiés pour le mériter. Ce sont: Louis et Claude Boisjoli, Robert Bouvier, Claude Vincent et Gilles Fisette. Il dut tirer au sort, et celui-ci favorisa Claude Vincent.

Bénédiction

Le dimanche 9 janvier eut lieu, à 3 h. p.m., dans l'église paroissiale, la bénédiction des enfants à l'occasion de la fête de la Ste-Famille.

Naissances

Félicitations à MM. et Mmes André St-Pierre, Louis Ste-Croix et Marius Poissan, à l'occasion de la naissance d'une fillette.

Malades

Prompt rétablissement à M. Joseph Dupont qui a subi une intervention chirurgicale, récemment, ainsi qu'à M. Hubert Lamy, hospitalisé à Pine Falls.

Willow-Bunch

Va-et-vient

Le R. P. Gérard Clavet, C.S.V., d'Otterburne, Man., visita M. l'abbé L. Rodrigue, à St-Victor, et M. et Mme François Rodrigue, à Willow-Bunch.

Etaient en visite dernièrement: M. et Mme M. Bettcher, de St. Walberg, chez leurs parents, M. et Mme Charles Mathieu; M. et Mme Omer Tessier et leurs trois enfants, de Regina, chez leurs parents, M. et Mme Jean Bourdages; M. et Mme René Couture et leurs deux filles, de Ferland, chez M. et Mme Lucien Couture; M. et Mme Armand Laberge et leur famille, de Moose Jaw, chez MM. et Mmes A. Laberge et L. Couture; M. l'abbé Lionel Mondor, de Swift Current, chez son frère, Marcel, pour le dîner de famille du Jour de l'An.

Le R. F. Philip John, E.C., du Collège St-Joseph de Yorkton, vint visiter des amis, à Willow-Bunch, durant le congé de Noël.

M. et Mme Léopold Sylvestre ont passé Noël chez leurs fille et gendre, M. le Dr et Mme Fred Baker, à Saskatoon.

M. et Mme Laurent Deblois et leurs deux enfants ont visité leur parenté à Moose Jaw, récemment.

Mme Gertrude Benoit et son fils, Donald, allèrent à Prud'homme, chez leur soeur et tante, pour Noël. Ils assistèrent aussi au mariage de Mlle Annette Jeanneau, à Saskatoon.

M. et Mme Bains et leurs trois enfants, de Regina, ont visité leurs parents, M. et Mme Roméo Rodrigue.

M. et Mme Paul-Emile Mondor allèrent à Radville pour le souper de famille du Jour de l'An.

M. le Dr et Mme Robert Sylvestre et leurs cinq enfants, de Regina, ont visité leurs parents, M. et Mme Léopold Sylvestre, au Jour de l'An.

M. Maurice Duperreault, de Fraser Lake, C.-B., accompagné de sa fiancée, est allé chez ses parents, M. et Mme Paul Duperreault, pour Noël.

Ont passé les Fêtes dans leurs familles: de l'Université de Saskatoon, MM. W. Eger, M. Champigny, G. Lespérance, L. Dosch, Victor Granger, Daniel Mondor et Donald Benoit, Mlles Colette Lemieux et Diane Bourdages; de Regina, MM. Albert Fitzpatrick, Donald Philippon et Paul Cayer, Mlles Cécile Martin, Madeleine Philippon, Rosalie Duperreault et Cécile Philippon; de Weyburn, Mlles Paulette Duperreault, Marguerite Roy et Laura Bourgeois; de Regina, MM. Paul Champigny, Laurent Lespérance et Richard Sylvestre; du Collège de Gravelbourg, MM. Raoul Granger, Jean Duperreault, Philippe Mondor, Gérard et Richard Roy, Denis et Aurèle Duperreault; de Marieval, M. Robert Mondor; Mlle Gabrielle Granger, garde-malade à Regina.

M. Carmen Gosselin est employé au magasin coopératif, à Assiniboia, depuis quelque temps.

M. et Mme Dollard Piché et leurs fils, Donald, sont allés à Calgary et Edmonton pour y visiter leurs parents. Ils revinrent, le 5 janvier, ramenant avec eux Lorraine et Gérard Therrien, qui demeurent chez leurs oncle et tante afin d'aller à l'école.

M. et Mme John Beattie et leurs trois enfants, de Moose Jaw, ont visité leurs parents, M. et Mme Albert Lemieux, et autres parents durant les Fêtes.

M. et Mme Victorien Rondeau et leur famille, ainsi que M. et Mme Robert Langlois et leur famille, de Moose Jaw, sont venus pour le Jour de l'An.

M. et Mme Omer Laberge et leur frère et beau-frère, Frank, ont visité M. Alex. Laberge.

Etaient en visite chez M. et Mme Armand Duperreault pour le Jour de l'An: leurs enfants, MM. et Mmes Guy et Donald Duperreault et leurs deux enfants, M. et Mme Michel Duperreault, M. Gilles Duperreault et sa fiancée, tous de Regina.

M. et Mme Armand Duperreault, accompagnés de leurs fils, Denis et Aurèle, allèrent à Regina y visiter leurs fille et gendre, M. et Mme Robert Barré, et leurs deux enfants.

Ont rendu visite à M. l'abbé A. Chabot et à sa mère pour Noël: M. et Mme Philibert Gauvin et leur famille, de Regina, M. et Mme Rosaire Chabot et deux de leurs enfants et M. et Mme Edmond Chabot, de Ferland, M. et Mme Raymond Chabot et leur famille, de Ponteix. Le 2 janvier, M. l'abbé Chabot et sa mère se rendirent à Ferland y visiter des parents. Le R. P. Lionel Benoit remplaçait M. le curé durant son absence.

Messe à domicile

Le R. P. L. Benoit, O.M.I., a eu le bonheur de dire une messe, le vendredi 7 janvier, à la demeure de ses grands-parents, M. et Mme Alcide Grégoire. Cette dernière ne pouvant sortir ne put assister à l'ordination du Père Benoit, le 21 décembre. Il lui porta aussi la communion tous les jours, du 1er au 7 janvier.

Après avoir passé trois semaines de vacances chez ses parents, M. et Mme Wilfrid Benoit, à Willow-Bunch, le Père Benoit est parti par autobus, le samedi 8 janvier, pour se rendre à Moose Jaw. De là il partait pour St-Norbert, Man., où il doit continuer ses études.

Coderre

Décès de Mme Georges Gagnon

Le vendredi 7 janvier avait lieu, dans l'église Christ the King, à Regina, le service funèbre de Mme Georges Gagnon, décédée le 4 janvier à l'hôpital des Soeurs Grises. La messe de Requiem fut chantée par M. l'abbé Fernand Ducharme, curé de Coderre. Les porteurs étaient l'hon. Lionel Coderre, MM. Lester Kinch, Pat Cossette, Louis, Lionel et Willie Gaucher. L'inhumation se fit au Riverside Memorial Park.

Mme Gagnon (Lucille Sonnen), naquit à Penzance, Sask., et vint en 1927 à Coderre où elle résida jusqu'au mois d'octobre 1965. Elle laisse dans le deuil son mari; une fille, Mme Gilbert Gaucher (Dolorès), 164, McKee Crescent, de Regina; un fils, Denis, d'Edmonton, Alta; sa mère, Mme Elizabeth Sonnen; trois frères, Andy, de Spokane, Wash., Al, de Yakima, Wash., et Martin, de Davin, Sask., et neuf petits-enfants.

Mme Gagnon était Dame de Ste-Anne et appartenait à la Ligue des Femmes Catholiques dont elle fut présidente pendant deux termes. Elle vit venir la mort avec calme et résignation.

Çà et là

C'est avec plaisir que les paroissiens ont appris la convalescence de M. Siméon Ducharme après une grave opération subie à l'hôpital de Regina. M. Ducharme demeure maintenant chez sa fille, Mme Robert Loiselle, à Regina.

Mme Bridget Kelly est revenue à Coderre après deux mois passés dans le nord de l'Alberta où elle assista au mariage de sa fille, Jacqueline, et visita ses fille et gendre, M. et Mme Richard Marceau.

Après avoir passé un mois à Meadow Lake chez sa soeur qui venait de perdre son mari, Mme Emile Gaucher est revenue chez-elle.

M. Alix Gaucher est allé passer les mois d'hiver avec ses soeur et beau-frère, M. et Mme Edward Yohemas, à Fort Smith, T.N.O.

Malades

Mme Marie Marceau est patiente à l'hôpital Providence, à Moose Jaw.

Baptême

Joseph-Laurent, fils de M. et Mme Claude Caron. Parrain et marraine, M. et Mme Gilbert Bouvier, oncle et tante de l'enfant.

Sécurité familiale

Souhaits de joyeux anniversaires

Le 21 janvier, Valmore Couture, Ferland, Anastase Rivard, Vonda, et Roland Marcotte, Prince-Albert; le 22, M. l'abbé Paul Carrier, Prud'homme; le 23, Paul Carrobourg, Raymond Girardin et Gilbert Dupas, tous trois Gravelbourg; le 24, Ernest-Pierre Bussé, Redvers, Guy Grimard, Saskatoon, et Gérard Paul, Makwa; le 25, Gérard Bourgeois, Gravelbourg, Albert Bourassa, Radville, et Louis Leblanc, Domremy; le 26, François Bertrand, Makwa.

— No 462 —

HORIZONTALEMENT

1—Famille de champignons mous.
2—Famille de plantes. — Sainte.
3—Levant. — Meuble de repos. — Appellation des divinités de la religion phénicienne.
4—En Allemagne, école publique.
5—Deux. — Préfixe. — Carte. — Conj.
6—Garniront un voilier. — Epoque.
7—Eau congelée. — Organe.
8—Qui adoucit la force du mot.
9—Lieu de délices. — Vin très estimé.
10—Cadeau en général. — Vastes étendues d'eau salée.
11—Numéro. — Unité de volume.
12—Art de lancer. — Ile danoise dans la mer Baltique.

VERTICALEMENT

1—Action de frapper vivement des pieds.
2—Grand chapelet. — Pronom.
3—Intente en justice. — Canard sauvage.
4—Possessif. — Boucliers de Pallas.
5—Clartés.
6—Arr. de Châtellerault. — Que nous apportons en naissant (fém. et plur.).
7—Mère d'Artémis. — Négation. — Epoque.
8—Carte. — Personne à l'intelligence affaiblie. — Article espagnol.
9—Gris-brun. — En outre, de plus.
10—Fils d'Isaac. — Choisir.
11—Recouvrir d'une couche d'étain. — Animal mou.
12—Assaisonnement. — Equerre. — Crochet de fer.

SOLUTION DU PROBLEME No 461

■ **Horizontalement:** 1. Hennissement; 2. Epaulière — Ir; 3. Taie — Grenade; 4. Ennemie — Test; 5. Ros — Alitât; 6. Où — Ln — Lima; 7. Miñtas — Itou; 8. Ores — Item; 9. Sourire — Eo; 10. Pointera — Ent; 11. Hon — Acte; 12. Encolleuse.

■ **Verticalement:** Hétéromorphe; 2. Epanouir — OO; 3. Nains — Lésine; 4. Nuée — Vison; 5. Il — Ma — Ut; 6. Sigillaire; 7. Sereins — Ir; 8. Ere — Ira; 9. Mentalité — Ae; 10. Aétite — Ecu; 11. Nids — Moments; 12. Tréteau — Otée.

Regina

Alliance Française

La deuxième assemblée annuelle de l'Alliance Française de Regina aura lieu à Saskatchewan House, le vendredi 21 janvier, à 8 h. p.m.

Les officiers et les conseillers présenteront leurs rapports sur les différentes activités de l'Alliance durant l'année écoulée, et donneront des précisions sur le programme culturel et social de la nouvelle année. Il y aura élection d'officiers après la conclusion des rapports.

Après la réunion d'affaires, les membres de l'Alliance auront le plaisir d'entendre un pianiste bien connu de la ville capitale, M. Jack Behrens, professeur de musique au Conservatoire de musique de l'Université de la Saskatchewan. M. Behrens interprétera plusieurs morceaux choisis du compositeur français, E. Satie.

Le café sera servi aux membres et aux invités.

Le président, M. Charles Fresco, demande à tous les membres et aux anciens membres de bien vouloir se faire un devoir d'assister à cette assemblée annuelle. A part l'élection des officiers, les intéressés pourront se rendre compte du progrès accompli par cette société depuis sa fondation en 1964.

A.-O. DUBE,
vice-président.

Vawn

Décès

Sincères condoléances à M. et Mme Louis Blanchette et leur famille, de Jack Fish, à l'occasion de la mort subite, le lundi 10 janvier, de leur fille et soeur, Mme Martial Joyal (Armelle Blanchette), de Fort St. John, C.-B. Des oncles et tantes de la défunte, MM. et Mmes Eugène et A. Blanchette, et Mme R. Blanchette, sont allés aux funérailles ainsi que des cousins, M. et Mme Henri Blais et Mme Ernest Blais. Ceux-ci sont revenus le vendredi 15 janvier.

Mme Joyal, âgée de 34 ans, était fille unique. Elle laisse pour déplorer sa perte: son mari, ses parents, six jeunes enfants de 2 ans et demi à 10 ans et huit frères.

Autre décès

On déplore aussi la mort, le 2 janvier, d'une fillette de 5 ans chez M. et Mme Emile Gélinas, de Quesnel, C.-B.

Çà et là

Mme Walter Dion a passé une semaine chez ses enfants, à Edmonton.

MM. et Mmes Georges Vallière et Blair se sont rendus à Drumheller, Alta, le 7 janvier, pour assister au mariage de Marvin Turnevoy, frère de Mme Vallière.

Dans le temps des Fêtes, M. et Mme Ovila Fortier eurent la visite de leur fils, Ernest, et sa famille, de Moose Jaw, et de M. et Mme Adrien Morin et leur famille, de New Westminster, C.-B.

Félicitations à M. Lucien Nedelec qui fut élu marguillier pour un terme de trois ans en remplacement de M. Bill Weber sortant de charge.

M. Wilfrid Beaudoin se remet tranquillement d'une fracture à une cheville faite avant Noël.

M. et Mme Victor Régnier et leurs deux fils, Lionel et Marcel, passèrent quelques jours à visiter leur parenté pendant les Fêtes; ils étaient les hôtes de M. et Mme Len Weber.

Félicitations à M. et Mme Benoit Blais (Léa Blanchette), pour la naissance d'un fils le 31 décembre à l'hôpital d'Edam, ainsi qu'à M. et Mme Peter Sawchuk (Jeanne Gélinas), à qui une fille est née le 3 janvier à North-Battleford.

M. Claude Blanchette, du séminaire de St-Boniface, François, du Collège Notre-Dame, à Prince-Albert, ainsi que Gabrielle, de Saskatoon, passèrent les vacances de Noël chez leurs parents, M. et Mme A. Blanchette.

M. et Mme N. Higgins ont passé les vacances de Noël à Vancouver avec la famille Robert Chaland.

Le 15 décembre, les membres du club communal de Vawn ont tenu une partie de cartes où il y eut échange de cadeaux; ensuite, les mamans des élèves de la classe de catéchisme, profitèrent de cette occasion pour présenter un jolie cadeau à Mme Higgins qui enseigne la religion à leurs petits.

Sedley

Va-et-vient

M. et Mme Gabriel Coupal ainsi que M. Bernard Coupal se rendirent à Calgary où ils rendirent visite à leur frère et beau-frère, M. Jean-Paul Coupal ainsi qu'à leurs parents, M. et Mme Hermas Coupal, de Vancouver, qui passèrent quelque temps à Calgary.

M. et Mme Majella Coupal et leur famille, étaient en visite chez M. Réal Coupal et autres parents et amis.

M. Bruno Poissant passait une semaine en visite chez ses fille et gendre, M. et Mme Norbert Lepage, de Medicine Hat.

M. et Mme T. Connaughty, accompagnés de M. et Mme S. Connaugthy, firent une courte visite au Texas durant les vacances de Noël.

M. et Mme Joe. Bast et leur famille, de Yorkton, rendirent visite à plusieurs amis.

Etaient en visite à l'occasion des Fêtes de Noël et du Jour de l'An: Mlle Alice Parent, chez ses parents, le Dr et Mme Parent; Mlle Patricia Dupuis, Mme Russell Feaviour et sa fille, Lucreta, chez Paula et Mathieu Dupuis; M. et Mme Marcel Poissant et leur famille, d'Edmonton, chez M. et Mme Gérard Dupuis; Mme Ena Gauthier, de Gravelbourg, chez ses fille et gendre, M. et Mme Peter Warnke; Mlle Mélanie Longpré, accompagnée d'un ami, chez ses parents, M. et Mme Edouard Longpré; Mlle Anita Brosseau, de Swift Current, chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme Ernest Helfer; M. Roger LaBelle, M. et Mme Daniel LaBelle et Doreen LaBelle chez leurs parents, M. et Mme Oscar LaBelle; M. et Mme Bernard Lussier, M. et Mme Kenneth Bast, chez leurs parents, M. et Mme Omer Lussier; M. et Mme Larry Schlosser ,chez M. et Mme Louis-Laurent Béchard; M. Gilles Béchard, MM. Jean, Guy et Denis Poissant ainsi que MM. Robert et Murray Leier, tous du Collège de Gravelbourg, chez leurs parents; Mlle Jeannine et M. Edmond Gervais, chez leur mère, Mme Claire Gervais; M. Robert Béchard, d'Ottawa; M. et Mme Roland Lefebvre, Mlle Jo-Anne Benoit, de Calgary, et le Constable et Mme Martin Laforge, chez M. et Mme Paul Béchard.

Le R. P. Louis Abello, d'Estevan, rendait visite à ses parents, M. et Mme J. Abello.

Tous les étudiants sont de retour à leurs études, après avoir passé de joyeuses fêtes chez leurs parents.

Mme Médérise Bourrassa, qui passa quelque temps parmi les siens à Radville, est de retour chez ses fille et gendre, M. et Mme Oscar LaBelle.

MM. Roger LaBelle et Bernard Deters sont partis à Fort Nelson, C.-B., où ils travailleront.

Activités

Les équipes de hockey se font valoir malgré le froid rigoureux. Le curling est en marche aussi. Puis les jeunes ont commencé leurs leçons de patinage de fantaisie.

St-Hubert

Baptême

Le 19 décembre 1965: Yvonne-Marie, fille de M. et Mme Laurent Jeannot. Parrain et marraine, M. et Mme J. Dartige, oncle et tante de l'enfant.

Concert de Noël

Le 19 décembre au soir, à la salle paroissiale, un concert fut présenté par les élèves de l'école de St-Hubert et quelques chants furent exécutés par des artistes locaux. Le tout fut suivi du dépouillement de l'arbre de Noël et de la distribution de sacs de bonbons et de noix à tous les enfants de la paroisse, par le Père Noël.

Va-et-vient

Etaient en visite durant les Fêtes: M. et Mme G. de Laforest et leurs trois filles, MM. et Mmes L. Clark, O. Brulé et A. Gatin et leurs familles, tous de Regina; MM. Emile Brulé, Jean Boutin et Roland Gatin, de Saskatoon; Mlle M.-B. Brulé, de Moose Jaw; Mlle Marguerite Istace, d'Edmonton; Mlle Octavie Istace, de Scarboro, Ont.; Mlle Victa Decelles, de Kendal; Mlle Betty Mullie, de Regina; M. et Mme J. Dartège, d'Esterhazy; M. et Mme F. Jordens, de Kamsack; M. et Mme W. Skinner, et Mme W. Skinner, mère, M. et Mme James, d'Alexander; Mme M. Smeets, de Whitewood.

Sont allés à l'extérieur pour les Fêtes: M. et Mme Léon Beaujot et leur famille, à Arborfield et Winnipeg; M. et Mme E. Gatin et leur fils, Roland, à Regina; Mme Fuller et ses fils, à Regina et Milestone; M. l'abbé L'Heureux, à Gravelbourg; M. R. Jordens, à Regina; Mme M. Boutin et son fils, Hubert, à Wolseley.

Malades

M. Fernand Dartige est actuellement hospitalisé à Whitewood pour soins médicaux, et Mme Emile Payot est patiente à l'hôpital de Kipling, aussi pour soins médicaux.

Prud'homme

Mariage Nieman-Jeanneau

Le 27 décembre, à 4 h. p.m., dans l'église St. Francis de Saskatoon, M. l'abbé Maurice Jeanneau bénissait le mariage de sa soeur, Annette, fille de M. et Mme Adélard Jeanneau, à M. Patrick Nieman, fils de M. et Mme John Nieman, d'Englefeld. M. Georges Jeanneau, frère de la mariée, servait la messe.

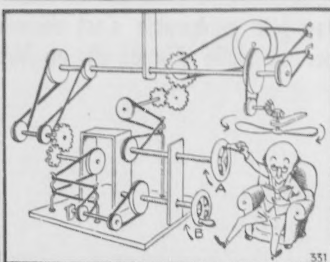
La mariée, souriante, fit son entrée au bras de son père, au son d'une marche nuptiale. Elle était revêtue d'une longue robe blanche garnie d'appliqués de guipure et longue traine. Son voile court, bouffant, était retenu par une jolie fleur. Elle portait une cascade de gros oeillets blancs.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Bernadette Jeanneau et Faith Nieman, soeurs des mariés, portaient de longues robes bleu paon identiques. Leurs bouquets se composaient d'oeillets blancs et étaient semblables à celui de la mariée. La petite bouquetière, Lizette Jeanneau, nièce de la mariée, était vêtue d'une longue robe, identique à celle des demoiselles d'honneur, et portait un petit bouquet d'oeillets blancs. Elle était accompagnée de son petit cousin, Marc Jeanneau.

Les garçons d'honneur étaient MM. Dick Nieman et Bob Ceaser. MM. Paul Jeanneau et Doug Nordick agissaient comme huissiers.

Le chant à l'église fut rendu par Mme Thérèse Jeanneau et Mlle Mary Ellen Nieman, jeune soeur du marié, accompagnées à l'orgue par M. Jack Nieman, frère du marié.

Le banquet et la soirée dansante avaient lieu dans la salle du Café Marigold, où un grand nombre de parents et amis s'étaient réunis pour fêter l'heureux couple.



Le Professeur Miracle a inventé un appareil qui peut lui apporter de l'air frais. Quand le professeur tourne la roue A dans le sens indiqué par la flèche, est-ce que le ventilateur tourne dans le sens indiqué par la flèche gauche ou droite? Et s'il tourne la roue B dans la même direction, dans quel sens le ventilateur tourne-t-il? Solution: pour la roue A, dans le sens de la flèche droite et pour la roue B, dans le sens opposé.



Les progrès de la Science



Les merveilles de la nature!







Mener une vie paresseuse et insouciante représente un idéal que peu de créatures réalisent. Dans le monde des animaux, il faut nommer l'aï (bradypus): pareil à un rentier qui prend ses aises; il ne fournit pas le moindre effort pour assurer sa vie. Il s'abrite dans les forêts vierges humides du Brésil, suspendu aux arbres à l'aide des griffes crochues dont ses pattes sont pourvues. Il trouve sa nourriture à portée de la main, d'ordinaire il mange la nuit. En dehors de ces repas de feuillages, il dort. Les branches d'arbres suspendues à ras d'eau lui permettent aisément de prendre ses bains. A l'occasion du bain, il avance sur le dos fort lentement.

Tout le long de sa vie, l'aï maintient ce rythme calme et mesuré et demeure imperturbable. Il est évident qu'il est trop apathique pour se défendre contre ses ennemis. Un dispositif spécial lui permet de se camoufler entièrement. Le varech et les algues qui poussent dans sa toison touffue lui donnent une couleur verdâtre, de la sorte il ressemble parfaitement à son voisinage, il n'est guère possible de le distinguer du tronc d'arbre moussu. La position suspendue implique que le poil ne pousse pas en direction qui part du dos au ventre mais en direction inverse, si bien que l'eau de pluie dégoutte facilement. De toute évidence l'aï apprécie la position suspendue. S'il lui arrive de toucher le sol, ses membres s'avèrent trop faibles à soutenir le corps pesant. Bref, l'aï fournit un exemple des plus frappants de l'adaptation à un mode de vie très spécial.

Etes-vous une candidate à l'accident?

Etes-vous la conductrice parfaite ou la candidate à l'accident? Avez-vous l'esprit de la route ou s'il vaut mieux ne pas vous rencontrer sur notre chemin?

Si vous voulez vérifier vos capacités, répondez en toute honnêteté par un "oui" ou par un "non", aux questions suivantes: (Ces dix questions demandent un oui)

1. Tenez-vous bien votre droite, notamment dans les virages, hauts de côtes et routes de montagne?
2. Accordez-vous toujours la priorité aux voitures qui viennent de droite, en ville, ou lorsque vous suivez une route secondaire?
3. A l'étape, savez-vous résister aux plaisirs de la table, à l'attrait des vins capiteux et surtout de l'alcool?
4. Lorsque vous voyez un conducteur en difficulté, au cours d'une manoeuvre délicate, lui facilitez-vous la tâche en vous arrêtant, en le laissant passer, en reculant au besoin?
5. Avant de vous engager sur un passage à niveau, vous assurez-vous qu'aucun train n'est en vue?
6. Songez-vous, lorsque vous rangez votre voiture dans un parc de stationnement contre un autre véhicule, qu'il faut laisser à son conducteur la possibilité d'ouvrir la portière pour gagner son siège?
7. Vous mettez-vous en "code" la nuit, pour ne pas gêner l'automobiliste dont vous suivez la voiture?
8. Regardez-vous toujours dans votre rétroviseur avant de "déboîter"?
9. Prenez-vous soin de ne pas stationner dans un virage, dans une section rétrécie de la route, où la visibilité est mauvaise?
10. Ralentissez-vous lorsque vous risquez d'éclabousser un cycliste, un piéton?

• • •

(Ces 10 questions exigent un non)

1. Ressentez-vous de l'agacement lorsqu'une voiture du même type que la vôtre cherche à vous dépasser, et n'avez-vous pas la tentation d'accélérer?
2. Ne chevauchez-vous jamais la bande double interdisant de doubler au sommet d'une côte, à l'entrée d'un virage, d'un passage rétréci, etc.?
3. Doublez-vous en pleine route sans avertir et en rasant le véhicule que vous dépassez?
4. Quand une voiture, devant vous, signale qu'elle va tourner à gauche, ne vous arrive-t-il pas de la dépasser, malgré tout, en lui décochant, au besoin, un impérieux coup d'avertisseur?
5. Ne vous arrive-t-il pas de harceler le piéton qui s'avance sur un passage qui lui est réservé?
6. Lorsque vous parquez votre voiture, vous "étalez-vous" sans penser à laisser une place pour un autre véhicule?
7. Arrivant devant un passage à niveau fermé, vous glissez-vous le long de la file de voitures pour vous placer en tête au moment de l'ouverture de la barrière?
8. Luttez-vous de vitesse pour prendre une place de parking guettée déjà par un conducteur moins rapide que vous?
9. Si vous "accrochez" un véhicule dont le conducteur est absent, partez-vous sans laiser votre carte avec vos nom et adresse pour vous excuser et vous déclarer prêt à faire régler par votre assurance les frais de remise en état?
10. Vous mettez-vous en route avec des freins et des projecteurs mal réglés, des pneus usés?

Si vous avez dû mettre un "non" là où il fallait un "oui" et un "oui" là où il fallait un "non", faites le compte et frappez-vous la poitrine, s'il y a lieu.

Conduire est un art, un art qui s'acquiert, si vous savez reconnaitre vos défauts et les corriger.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Il n'y a pas si longtemps, la femme célibataire était une charge pour la société. Elle travaillait à la maison, ou elle rendait service. La femme seule vivait, même jusqu'à un âge avancé, au foyer paternel ou à celui d'un frère ou d'une soeur mariée. Elle y était cachée, ou tout au moins protégée. Au sein de sa famille d'adoption elle n'avait pas de vie personnelle car elle dépendait entièrement des siens c'est-à-dire des autres. Elle vivait surtout à la campagne ou dans les petites villes.

Aujourd'hui, 60 pour cent des femmes célibataires de 35 à 55 ans ont un emploi et sont intégrées dans la vie économique. Elles sont une force dont l'économie d'une nation ne saurait plus se passer. On rencontre la femme seule dans tous les domaines de la vie économique et sociale: elle est au milieu de nous. Sa personnalité est souvent plus affirmée que celle d'une femme mariée vivant à l'ombre de son mari car elle ne dépend que d'elle-même et de son travail.

✦ ✦

— Donnez-moi un petit sou, madame, je vous en prie. Mon papa est mort, ma maman est morte, mes frères et mes soeurs sont morts . . . et ils me donneront tous la volée ce soir si je ne ramène pas d'argent!

✦ ✦

Pour conserver plus longtemps les théières et les cafetières d'aluminium, videz-les tous les soirs. Asséchez-les scrupuleusement; l'eau ou le liquide qui y séjourne pendant la nuit endommage le métal et forme des trous.

✦ ✦

Avant d'envoyer nettoyer vos tentures et rideaux, prenez soin de repriser les moindres déchirures.

✦ ✦

Collez une petite enveloppe sur le couvercle intérieur de votre boîte de papier à lettre et glissez-y timbres et adresses précieuses.

✦ ✦

Il a trop bu. Il rentre chez lui et se demande un peu la tête qu'il a. Il va, avec quelques difficultés, chercher sa glace à main dans la salle de bains mais se saisit de la brosse à cheveux. Il se regarde avec attention:

— Sapristi, murmure-t-il, quelle gueule de bois! Et une sacrée barbe!

✦ ✦

Une volaille qui doit bouillir aura une plus belle couleur si on la frotte avec un morceau de citron et si on l'enveloppe dans du papier huilé pour la faire bouillir.

✦ ✦

Le papa et les enfants sont heureux en rentrant au foyer, de trouver un sourire, une chaude affection et de constantes prévenances de la part de leur épouse et mère.

✦ ✦

Pour soulager un cor à l'orteil, faire tremper de la mie de pain dans du vinaigre pendant trente minutes; appliquer en cataplasme sur le cor pendant toute une nuit.

✦ ✦

La verrerie, les grands verres, le verre taillé et le cristal se nettoient et deviennent très brillants quand on les frotte avec une pâte de bicarbonate de soude et d'eau. Rincez et asséchez avec un chiffon doux; vous n'avez pas besoin de savon.

✦ ✦

— Une belle surprise, chérie. J'ai deux places pour l'Opéra, premier balcon, deuxième rangée!

— Oh, c'est chouette! s'exclame la jeune femme. Je vais immédiatement me préparer!

— C'est ça chérie, mais dépêche-toi, les billets sont pour demain!

HAUSSE DU COUT DE LA VIE

OTTAWA — L'indice des prix de la consommation, baromètre du coût de la vie au Canada, a atteint le niveau record de 140.8 en décembre, a révélé le Bureau fédéral de la statistique. Le prix des aliments est la cause principale de cette hausse.

L'indice, basé sur les prix de 1949 alors qu'il était fixé à 100, révèle une augmentation de 2.9 pour cent par rapport à décembre 1964, alors qu'il était à 136.8.

Les coûts du logement, du vêtement, du transport, des loisirs et de la lecture ont tous augmenté légèrement en décembre. Des sept éléments qui servent à établir l'indice, la santé et les soins personnels, ainsi que le tabac et l'alcool, étaient les seuls dont le coût n'avait pas augmenté.



L'été dès maintenant avec les modes d'Arnel pour les villégiatures — Beatrice Pines a ajouté un volant à cette chemise de plage en tissu d'Arnel et coton à quadrillé de ton pastel et blanc. Le tout n'exige qu'un minimum de soins pendant les vacances.

L'ÉTÉ DÈS MAINTENANT avec les modes d'Arnel pour les villégiatures

La joie des vacances d'hiver sous les cieux ensoleillés du sud est doublée par les modes nouvelles et pimpantes créées pour les centres de villégature. Le secret du succès de cette garde-robe nouvelle est le choix des tissus et l'agencement des couleurs. Comme la voyageuse de l'ère du réacté ne saurait apporter plus de deux valises, elle recherche des tissus sans souci qui conviennent à toutes les heures de la journée.

Les tissus doivent non seulement être légers et confortables mais aussi, se laver facilement, sécher rapidement et résister aux faux-plis. Les tissus d'Arnel offrent tous ces avantages et conservent toute leur fraicheur même s'ils sont plissés ou à combinaison de tons, telle que l'exige la mode 1966.

Les vêtements choisis dans une même famille de couleur multiplient les ensembles tout en réduisant le nombre des accessoires. Mais comme les teintes pâles ne sauraient demeurer fraiches sans lavage même sous des cieux limpides, les modes destinées à la villégiature dans le sud, sont offertes en une gamme de tissus d'Arnel lavables, de pesanteurs variées depuis les frais denims solides jusqu'aux sharkskins et jerseys pimpants. L'Arnel arbore toutes les teintes à la mode, le blanc neigeux, le rose fraise et le frais jaune citron et possède un si grand nombre de qualités qu'il s'entretient presque tout seul, devenant ainsi le compagnon de voyage idéal.

Les oignons à la sauce aigre-douce, quel délice!

Les vôtres, Madame, aimeront sûrement déguster ce délicieux repas comprenant un rôti de porc, une salade verte et des oignons à la sauce aigre-douce.

Comme les oignons sont abondants cette année, pourquoi ne pas les servir plus souvent! La recette des oignons à la sauce aigre-douce provient des cuisines expérimentales de la Section des consommateurs. La voici: Mêler dans une poêle ¼ tasse de cassonade, 2 c. à table d'amidon de maïs, ¼ c. à thé de moutarde en poudre, 1 c. à thé de sel, ⅛ c. à thé de gingembre et ¾ c. à thé de poudre de chili. Incorporer graduellement 1 tasse de jus de tomate, ½ tasse d'eau, 2 c. à table de vinaigre. Faire cuire en brassant constamment jusqu'à ce que la sauce épaississe. Faire mijoter 5 minutes en brassant occasionnellement. Verser sur des oignons égouttés. 6 portions.

Servons du boeuf haché plus souvent

Et oui! Tout le faste des Fêtes est déjà chose du passé. Après mille et une réunion de parents et d'amis, après multitude de réceptions, il faut maintenant réparer les brèches faites dans le budget alimentaire et préparer des repas plus économiques. Pourquoi alors ne pas utiliser, à cette fin, le boeuf haché qui se prête à de nombreuses préparations culinaires?

En effet, le boeuf haché se marie à plusieurs aliments, ce qui permet d'étirer le dollar réservé à l'alimentation car avec la même quantité de viande initiale on peut servir plusieurs portions.

Qu'est-ce que le boeuf haché? C'est une viande de boeuf provenant des parures et des parties moins tendres telles que le jarret, le flanc et le cou.

D'après les règlements de la Direction des aliments et drogues, le boeuf haché doit contenir au plus 30 p. cent de gras adhérant normalement au boeuf employé. Lorsqu'on présente la viande comme "maigre" elle doit contenir tout au plus 15 p. cent de gras. Le bifteck haché peut aussi provenir de la ronde. A ce moment, on l'annonce comme tel. Il va sans dire que plus la viande contient de gras moins elle coûte cher la livre. Cependant, le volume diminuera un peu durant la cuisson. Si elle contient moins de gras, elle coûtera plus cher la livre mais donnera un meilleur rendement une fois cuite.

Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . . . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

En reconnaisance pour grâce obtenue et pour demander une faveur. P.

Billet du jeudi

La vie de Balzac, vue par André Maurois

Il semble qu'on a tout dit, depuis longtemps, sur Balzac et son oeuvre.

Des spécialistes de la littérature, et de son époque, ne cessèrent de mutliplier les recherches à son sujet, du temps qu'il était la coqueluche de Paris et depuis.

S'il est quelque chose, l'oeuvre fut plus étudiée que l'homme.

Ce qui est normal, malgré la théorie de Sainte-Beuve, pour qui le milieu est condition du produit final, malgré aussi la manière d'Henri Guillemin, qui a trop souvent pour lui les assoiffés de scandale, plus que les érudits et les fanatiques de Balzac.

Ceux qui écrivent sur Balzac sont légion, et ils doivent, du premier au dernier, une éternelle reconnaissance à ce chercheur qui s'appelle Spoelberch de Lovenjoul, lequel passa sa vie et dépensa une fortune pour recueillir le moindre document touchant l'école romantique et sa suite, dont Balzac est le représentant le plus fécond, le plus remuant, même le plus encombrant — diraient ceux qui l'aiment moins que d'autres — parce que son ombre immense se projette sur la première moitié du siècle dix-neuvième, jusqu'au jour de sa mort en 1850.

Il avait cinquante et un ans quand il partit pour le grand voyage, ayant reçu les consolations d'une religion qu'il pratiqua peu.

• • •

André Maurois, à qui l'on doit tant de biographies d'écrivains, nourrit longtemps le projet d'en consacrer une à Balzac.

Il vient de la publier et c'est un énorme bouquin de 650 pages.

Maurois fut un élève d'Alain, ce fameux Alain Chartier qui eut tant d'influence sur des générations de jeunes hommes, et qui était la sagesse, le bon sens, le jugement personnifiés.

Le tout se joignant à une culture qui ne connaissait point de limites, à une psychologie unique, laquelle s'inspirait de l'équilibre et de la mesure qu'apporte le génie latin.

Sans renier Sainte-Beuve, Alain disait à ses élèves qu'on ne discute pas avec les grands auteurs, mais qu'on leur est reconnaissant de ce qu'ils nous donnent.

Balzac était la vie, dans les sens multiples du mot, et c'est sous cet angle si riche de la vie débordante que Maurois l'approche et qu'il le veut montrer.

Dire que son livre se lit comme un roman serait une banalité, mais il reste que rien n'est plus vrai, tant la vie de Balzac fut elle-même un roman dont il est le premier personnage, et qui se raconte lui-même, avec les subterfuges et les feintes qui conviennent, dans l'énorme monument qu'est sa **Comédie humaine.**

Maurois, qui vient d'avoir 80 ans, annonce que son Balzac est la dernière de ses biographies à l'emporte-pièce, aussi passionnantes que documentées.

On ne peut que s'en affliger.

• • •

Comme Sainte-Beuve et tant d'autres à sa suite, comme André Billy et Stefan Zweig, qui donnèrent de remarquables biographies de Balzac, André Maurois accorde une importance de premier plan au facteur milieu et à son influence sur l'oeuvre.

Mais Zweig et Billy publièrent leurs livres avant les innombrables ouvrages d'érudition que l'on connait aujourd'hui.

Maurois le note et écrit qu'il veut tenter de faire le point.

D'aucuns disent que la vie de Balzac importe peu, que son oeuvre compte seule, mais Maurois n'est pas d'accord, et il n'hésite pas à écrire:

"Nous savons qu'il serait impossible d'expliquer l'oeuvre par la vie; nous savons que les grands événements, dans la vie d'un créateur, sont ses oeuvres. Mais l'existence d'un grand homme est, en soi, un prodigieux sujet d'intérêt Balzac lui-même, dont l'idée essentielle était l'unité du monde, eût rappelé que "les mystérieuses lois de la chair et du sentiment", commandent l'oeuvre comme la vie".

Partant de cette donnée pour écrire son livre, il dit vouloir montrer Balzac en ses visages divers et qu'il essaiera d'être son secrétaire, comme lui-même voulait être celui de la société.

Son livre s'intitule **Prométhée ou la vie de Balzac**, et il et édité à Montréal par le **Cercle du Livre de France.**

L'ILLETTRE.

Une religieuse est montée en chaire

ANVERS (CCC) — La Rév. Sr Paula Van Cauwenbergh, prieure des Soeurs Norbertines à Veerle (Anvers), est montée en chaire à toutes les messes qui ont été célébrées en l'église St-Willebrode à Anvers, le dimanche 12 décembre.

Son exposé sur la signification de la vie contemplative s'inscrivait dans le cadre de l'action pour la vocation qui est menée actuellement dans cette paroisse. Se référant au décret sur la vie religieuse, elle a mis en lumière la mission spécifique des contemplatifs et a répondu aux objections formulées contre la pratique de la vie religieuse contemplative.

"Par leur travail au service de la communauté de l'Eglise, par leur constante prière et par leur pénitence, les contemplatifs se mettent entièrement au service de l'Eglise et de Dieu. A leur façon, ils construisent avec les autres membres de l'Eglise, le Royaume de Dieu", a notamment déclaré Soeur Paula Van Cauwenbergh.

La personne dont les vêtements prennent feu est portée à se précipiter dehors, ce qui ne fait qu'animer les flammes. La victime doit se jeter par terre, — on doit la faire tomber si cela est nécessaire — et s'enrouler dans un tapis ou une couverture pour étouffer les flammes. Elle devra se coucher face à terre pour empêcher les flammes de lui atteindre les yeux ou les organes de la respiration.

Intentions du mois

Intention générale du mois de janvier: Les efforts des chrétiens vers l'unité. Intention missionnaire: Les oeuvres de charité, rayonnement de l'Evangile.



Q. — votre courrier du 6 janvier présente la longue jérémiade d'une correspondante contre sa belle-fille. J'ai été stupéfaite de constater que c'est de moi qu'il s'agit, car chaque phrase de cette "confidence" vaut la signature de ma belle-mère. Ces mêmes reproches, elle me les a maintes fois adressés. Quand elle mettra en pratique votre conseil de se tourner la langue vingt fois avant de se mêler mal à propos de mes affaires, ce sera un exercice nouveau pour elle. Qu'elle ait eu le mauvais goût d'étaler aux quatre vents ses petites rancoeurs, je m'en moque! Mais, après avoir eu soin de donner certains détails qui me montrent du doigt aux lecteurs qui me connaissent, elle a osé formuler contre moi des soupçons aussi odieux que mal fondés dont je tiens à me justifier. "Qui ne dit mot consent". Je ne ferai pas le relevé de ses accusations, elles sont toutes fausses. Ma belle-mère a l'imagination très fertile. Et de son propre aveu elle aurait la berlue? Le mal est sans remède! — **Résignée.**

R. — Il me fait plaisir de publier votre lettre, chère Madame. Je dois vous dire, cependant, que vous n'êtes sans doute pas la seule à vous sentir visée. Je ne sais même plus si la lettre de la belle-mère provenait de la province que vous habitez. Voyez-vous, un bon nombre de lettres nous arrive de partout, de la Colombie-Britannique au Québec, et même parfois des provinces Maritimes. De toute façon, si c'est à votre sujet qu'on a écrit, vous avez bien répondu.

☆ ☆ ☆

Q. — Mon mari et moi sommes allés en voyage récemment. Nous habitons une grande maison de rapport. Pendant notre absence, ma soeur a demandé au concierge, qu'elle connaît, de la laisser entrer chez-nous pour arroser nos plantes. Il n'était pas autorisé à le faire, mais jugea bon d'accéder à sa demande, étant donné qu'il la connaissait et savait qu'elle et son mari nous visitaient fréquemment. Quand nous sommes rentrés, j'ai remarqué que mes plantes étaient desséchées, ayant oublié de les confier à ma voisine, qui avait offert de les garder chez-elle. Aussi, certaines choses étaient déplacées. Nous avons fait monter le concierge, qui nous raconta ce que j'ai dit au début. Il reconnut qu'il n'aurait jamais dû ouvrir à quiconque sans notre autorisation. Ma soeur, à qui j'ai parlé au téléphone, ne m'a rien dit de sa visite. Nous sommes furieux tous les deux. Devrais-je lui en parler? — **Enragée.**

R. — Si au moins elle avait arrosé vos fleurs! Attendez d'être calmée avant de parler à votre soeur de cette visite indiscrète. Vous risqueriez de dire des choses blessantes que vous pourriez regretter plus tard si vos paroles causaient une rupture. Vous avez raison d'être blessés par cette intrusion inexcusable. Je ne crois pas qu'elle se répète, mais soyez certains d'avertir le concierge de vos volontés.

LOUISE.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

Hélène de mon coeur

par GEORGES DEJEAN

NUMERO 3

Il s'imaginait parfois la voir paraître, au détour d'une allée, grande et svelte, le visage empreint de mélancolie avec une nuance de douceur et de fierté.

Il lui en voulait de mépriser cette nature souriante, cette rive enchanteresse, où la forêt s'enhardissait jusqu'à vouloir épouser le lac. Lorsqu'il gravissait le belvédère d'où l'on découvrait le large horizon des eaux paisibles, il se demandait avec anxiété quel autre paysage plus captivant pouvait régner sur le coeur de la jeune inconnue pour qu'elle dédaignât celui-ci. Vraiment, il ne comprenait pas.

Albert, qu'il questionnait le plus adroitement possible, le renseignait d'ailleurs fort mal.

— Mlle de Chaugny doit être à Paris. A moins qu'elle ne soit en Italie, ou en Grèce, car elle voyage beaucoup. C'est une personne indépendante et volontaire. Un vieil oncle de sa mère, l'amiral Hautier, l'a chaperonnée après la mort de son père. Mais, depuis sa majorité, il ne vit plus auprès d'elle, bien qu'ils aient conservé de bonnes relations. La mâtine a des sautes d'humeur et ne souffre guère les observations.

— Mais quel âge a-t-elle? avait demandé Gilbert.

— Vingt-deux ou vingt-trois ans . . . et peut-être bien vingt-quatre, je ne peux pas dire.

— Elle a certainement une liaison?

— Oh! je m'en balance, tu comprends. Mais, d'après ce que j'ai entendu, ce n'est pas une femme à se laisser mettre le grappin dessus. Sa femme de chambre est une amie de Martine, notre servante. Elles correspondent. C'est comme ça que, de temps en temps, nous avons des nouvelles de la patronne. Mais, pourquoi toutes ces questions?

Gilbert sourit:

— Simple curiosité, mon cher. Je suis comme toi: je m'en balance.

Vinzier avait ajouté cela sans conviction, un peu étonné de son cynisme; puis il reprit:

— Je trouve pourtant bizarre qu'elle ne séjourne pas plus souvent ici. La villa ne lui plaît donc pas?

— Depuis la mort de son père, elle y est venue trois fois, dont deux pour huit jours à peine. La maison lui rappelle de tristes souvenirs. Et puis, elle est jeune, elle est riche: elle a besoin de mouvement, de distraction. Tant mieux, d'ailleurs car, si elle était là, je ne pourrais pas te loger confortablement. Il faudrait te contenter de partager ma chambre, déjà trop petite pour moi.

Detraz ne dit rien de plus car il n'en savait pas davantage ou, peut-être, estimait-il qu'il ne pouvait en dire plus sans commettre d'indiscrétion.

Chapitre III

Les trois portraits

Toutefois, un matin, Detraz réserva une surprise agréable à Gilbert.

— Je vais te faire visiter la villa, dit-il.

Meublée d'abord à l'orientale par le Grec richissime, elle avait reçu, au cours des années, d'importants changements intérieurs. L'aile droite était entièrement moderne: une grande véranda dominait le lac, en face d'une vaste échancrure dans le rideau des sapins qui escaladaient la pente douce, à droite et à gauche de l'immeuble. Un ordre parfait régnait dans la demeure. Les housses recouvrant les meubles et l'air lourd et ouaté de ces pièces désertes soulignaient l'absence de toute vie humaine.

Gilbert, très épris des choses du passé, s'attarda à contempler derrière des vitrines soigneusement closes une collection de poteries précieuses.

Il admira, en connaisseur expérimenté, un vase cypriote représentant un guerrier, les poings sur les hanches, chacun de ses bras repliés figurant une anse; quelques vases de Chine en émail bleu sur les flancs duquel s'enroulaient des dragons menaçants; trois Gencohoés grecs d'un curieux travail; des flacons égyptiens, des alcarazas, deux statuettes de Tanagra et un superbe vase de terre émaillée de Persépolis.

— Ces ustensiles ont été réunis par l'amiral Hautier, précisa Albert. C'est sa marotte, à ce bon bougre. Mademoiselle de Chaugny conserve toute cette bimbeloterie par respect pour le vieux.

— Elle aurait tort de s'en défaire, déclara Gilbert. Il y a là des pièces fort intéressantes. Je remarque notamment quelques beaux vases étrusques et deux échantillons de ces trop rares amphores de verre qui furent découvertes à Biblos, en Phénicie, par l'explorateur français Lemordant.

— Permets-moi de te dire que tout cela c'est de l'hébreu pour moi, avoua Albert. Entre un vase étrusque, comme tu dis, vide comme la cervelle d'un dingo et une bouteille ordinaire pleine de bon vin, je n'hésiterais pas une seconde. Ne sois pas scandalisé, c'est ainsi. Mais, suis-moi, je veux te montrer le portrait du Commandant: tu le reconnaîtras sans peine.

Monsieur de Chaugny avait été certainement un homme d'une mâle beauté. Dans son visage osseux aux traits accusés, des prunelles noires, d'un feu singulier, attestaient la franchise, une rudesse loyale dissimulant une profonde sensibilité.

C'est du moins ce que Vinzier crut lire dans son regard.

Deux portraits féminins encadraient celui de l'officier.

— A gauche, c'est madame de Chaugny, dit Albert en désignant une physionomie résignée plutôt douce, aux yeux rêveurs embués d'une vague et indéfinissable tristesse.

— Elle est morte de chagrin d'avoir perdu son mari, continua Detraz. Elle ne vivait que par lui et pour lui. Certes, elle aimait aussi sa fille, mais il semblait que, par moments, elle en avait peur. Leurs caractères étaient si différents!

Déjà, le regard de Gilbert, comme attiré par un fluide invisible, se dirigeait vers la troisième toile.

Il ne put retenir un cri de surprise.

— Mais, c'est la jeune femme dont l'auto a failli renverser un gamin! . . . s'exclama-t-il.

— Quelle femme? Quel gamin? . . . demanda Albert étonné.

— C'est vrai: je ne t'ai pas dit que, le jour de mon arrivée à Thonon . . .

Et il narra alors la rencontre de la belle inconnue.

— Tu crois que c'est elle, mademoiselle de Chaugny, que tu as vue?

— Et à qui j'ai parlé! Parfaitement, j'en mettrais ma main au feu.

Detraz paraissait réfléchir.

— Curieux! Elle n'est pas venue ici, n'a même pas téléphoné. Il est vrai qu'elle est un peu originale. Elle allait sans doute au Casino d'Evian. Elle y joue quelquefois.

Gilbert, muet d'admiration, retrouvait dans les yeux noirs profonds le même charme qui l'avait frappé. Tous n'ont d'ailleurs pas la même façon de séduire. Les uns sont provocants, altiers: ils évoquent la pensée d'un défi. D'autres sont sensuels, ardents ou prometteurs; ils vous enveloppent comme une lente et chaude caresse. Ceux d'Hélène ne paraissaient pas vous voir. Leur regard se fondait dans le lointain, sur les eaux du lac, par-delà la large baie vitrée; mais la lumière qui s'en dégageait annonçait, non pas la résignation maternelle tempérée de rêverie, mais la volonté d'observer la vie en face, d'en connaître, sans faiblesse ni regrets, les joies et les douleurs, de vivre en un mot, avec plénitude, avec enthousiasme, avec gaieté.

— Te voici maintenant en extase! dit Detraz, à qui l'admiration silencieuse de son ami n'échappait point.

— Comme elle est belle! murmura Gilbert . . . et combien différente de ce que je m'imaginais.

— Oh! elle est encore mieux en naturel. Tu as pu t'en rendre compte. Elle tient plus du Commandant que de sa mère; c'est une luronne, quoi! Elle n'a pas froid aux yeux. Mais, partons. Ma parole, on dirait qu'elle t'hypnotise.

— Tu as de la chance, dit Gilbert. Viens-tu la voir souvent?

— Non, mais ne serais-tu pas un peu marteau, par hasard? Quel type romanesque tu fais, mon ami! Faudra soigner ça. Des femmes comme celles-là, vois-tu, ce n'est pas pour nous, mon vieux; et, même si elles le voulaient, ça ferait du mauvais fricot. On ne s'accorderait pas.

— Tu as probablement raison, Albert. Le désir nous suggère un bonheur sans mélange, et la possession démolit presque toujours notre rêve. Pourtant, hélas, le désir seul ne nous satisfait pas non plus?

Tu es un chic copain, mon vieil Albert; mais ne cherche pas à me comprendre, tu y perdrais ton patois.

Chapitre IV

Les roses d'ébène

Quand il se retrouva seul, vers dix heures du soir, Gilbert, n'ayant nulle envie de dormir, fouilla la bibliothèque, espérant y découvrir un ouvrage qui l'intéressât. Il remarqua surtout des livres de vénerie à belle reliure, ornementés de losanges d'argent niellé, selon la tradition du fameux artisan Champroseux; puis quelques romans mondains, des aventures de chasse, et ce petit chef-d'oeuvre "La loi des Riches", de Jean Rostand.

Gilbert lut quelques pages de ce psychologue sagace et profond; mais, rentré dans sa chambre, il se mit à l'inspecter avec plus de soin qu'il ne l'avait fait jusqu'alors. Elle était vaste et haute avec des parois lambrissées dans le bas. Deux toiles champêtres assez curieuses, mais non signées, occupaient le mur principal, face au balcon dominant le lac. Au-dessous des peintures, un large divan; à droite, le lit aux colonnades de cuivre; à gauche, une armoire à glace, une table acajou et, au milieu de la paroi, une porte donnant accès à la salle de bains.

Vinzier tourna le commutateur, prit un fauteuil, l'installa en face des peintures et les examina consciencieusement.

"Que n'ai-je son portrait à elle, à la même place, pensait-il. Je passerais de longs instants à le contempler."

Son regard errait maintenant sur le mur, lorsqu'un cartouche de bois sculpté, à droite du divan, attira son attention. Il s'aperçut alors que le même motif existait à gauche. Sans doute, deux ornements; leur symétrie semblait l'indiquer.

Néanmoins, le jeune homme se leva et vint étudier de près ces sculptures. Chacune d'elles représentait une rose admirablement taillée au centre d'une couronne d'épines.

"Voilà un travail remarquable, se dit-il, et qui témoigne d'une grande patience".

Soudain, en touchant la rose, il eut l'impression qu'elle se déplaçait. En réalité, elle pivotait sur une charnière adroitement dissimulée et démasquait une petite ouverture par laquelle on voyait dans la pièce voisine.

La rose, sculptée sur les deux faces, devait s'encastrer de l'autre côté dans un motif décoratif si bien exécuté que l'on ne pouvait s'apercevoir, sans un examen attentif, de l'existence de cet obervatoire aussi ingénieux qu'indiscret.

Bien que convaincu qu'il ne remarquerait rien d'anormal, Gilbert appliqua son oeil à l'ouverture et regarda. L'obscurité qui noyait les choses, de l'autre côté, lui permit à peine de distinguer un grand lit et une haute psyché. Cela ne le surprit point outre mesure car il savait que le pavillon se composait de deux parties pareillement divisées et adossées l'une à l'autre. Toutefois, la porte qui les faisait communiquer, à l'origine, avait été condamnée.

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Vol. 53—No 41

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface, par la poste: $1.50 franco. 132-T.F.

ON DEMANDE BONNE DACTYLO ayant quelques années d'expérience et excellente connaissance du français. Prière de signaler 942-4014 ou d'écrire à Entreprises de Margerie Ltée, 305, édifice Paris, Winnipeg 2. 38-285-T.F.

ON DEMANDE POUR ARGENT COMPTANT — Anciennes lampes, rouets, cadres, phonographes, cuivres, nécessaires de toilette ou ce que vous avez d'ancien. S'adresser à Bert Henry, 204, avenue Alexander, Winnipeg 2. 40-310-41C.

ON DEMANDE — Chambre meublée et cuisinette, dans maison tranquille, pas d'enfant, pour personne seule, d'âge mûr, 1er février. Ecrire à Marie-Anne Jubinville, 209, Enfield Crescent, Norwood. 40-309-41P.

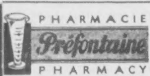
A LOUER — Norwood, 145, avenue Monck. Chambre meublée au 2e étage. Aussi, logis: 3 pièces. Meublé ou non. Au 3e étage. Signaler: 247-8203. 41-331-42C.

A LOUER — Rue Eugénie. Petite chambre meublée, au soubassement. $15 par mois. Signaler: CE 3-6067. 41-332-T.F.

A LOUER — 343, rue Des Meurons. Très beau logis: 5 pièces. Plancher de chêne. Très propre. Près de tout. Garage. $105. Possession immédiate. Signaler: 247-5204. 41-328-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Possession: 1er février. Appartement propre, privé, 3 pièces. Poêle, réfrigérateur et lessiveuse. Antenne tous canaux. Nombreuses armoires. Stationnement disponible. Adultes de préférence. $65. Appeler M. T. Lonergan, CH 7-3084. 35-252-T.F.

PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide. Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface. Faites vos réservations maintenant. Pour plus de renseignements, signaler: 453-8776. 33-144-T.F.



Pour vos Petites Annonces Signalez: 775-8443

entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi

Heure finale: mardi midi

A LOUER — Boul. Dollard. Logis non meublé: 3 pièces. Signaler: 233-5821. 41-326-41C.

A LOUER — Norwood. Logis non meublé: 2 pièces, au 3e étage. Ces deux pièces peuvent être loués séparément. Aussi, grande chambre meublée, au 1er étage. Facilités de cuisine. Pour personnes qui travaillent. Signaler: 247-9625. 41-329-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Appartement très moderne: 3 pièces. Dans immeuble-appartements le plus près possible de la Cathédrale. Construction la plus récente, entièrement électrique, à l'épreuve du feu, etc. Idéal pour couple semi-retiré. Visite sur rendez-vous seulement. Pour plus de renseignements, signaler: CH 7-3004. 34-232-T.F.

A LOUER — Rue Provencher, près autobus. Appartement: 2 pièces. Entièrement meublé. 1er étage. Entrée privée. Place de stationnement. Libre. Signaler: 233-4727. 41-325-T.F.

A LOUER — St-Boniface, près hôpital. Chambre complètement meublée. Pour demoiselle. Signaler: CE 3-2108. 41-323-42C.

A LOUER — Rue Aulneau. Logis meublé: 3 pièces. 1er étage. Usage de laveuse et sécheuse automatiques. Signaler: CH 7-3648. 41-322-41C.

A LOUER — 682, rue Taché. Logis non meublé: 3 pièces. Entrée privée. Très Centrale. Pour couple qui travaille ou pour dames. Libre: 1er février. Signaler: 233-7438. 41-321-42C.

A LOUER — St-Boniface. Logis très moderne: 3 pièces. Près Cathédrale et autobus. Chauffage électrique, etc. Stationnement. Signaler: CH 7-3004. 41-320-T.F.

ESPACE A LOUER — St-Boniface, 851, rue Marion. 9,200 pieds carrés. Convenable pour entrepôt ou manufacture. Voie ferrée disponible. S'adresser à Marvin Investments Ltd., 110, rue Princess, Winnipeg, ou signaler: WH 3-3535. 39-292-41C.

A LOUER — Précieux-Sang. Chambre meublée. Réfrigérateur et rangette. Personne fiable. Signaler: 233-6697. 39-299-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. $55. Possession immédiate. Signaler: CE 3-3154. 40-318-42C.

A LOUER — Rue De la Morénie. Petite chambre et cuisine meublées. Libre immédiatement. Pour personne qui travaille. Signaler: CH 7-7146. 40-313-T.F.

A VENDRE OU A LOUER — St-Norbert, rue St-Pierre. Maison: 3 chambres à coucher. Près église et école. Pour informations, signaler: GL 2-7758. 39-289-43C.

A VENDRE — Parc Windsor. Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement complètement fini. Cour clôturée et paysagée, avec patio et allée en béton. Située près église Sts-Martyrs-Canadiens et nouvelle école pour élèves de langue française. Signaler: 253-4225. 39-295-T.F.

A VENDRE — St-Boniface près hôpital. Maison de revenu. Récemment rénovée. 11 pièces. Meublée réfrigérateur, lessiveuse et sécheuse automatiques. Chauffage: eau chaude, gaz. Revenu: $290. Demande $25,000 avec $15,000 comptant. Peut financer balance ou prendre 2e hypothèque. C.P. 177, St-Malo, Man. 40-311-43C.

VENDEZ les prestigieux produits de maintien GOODYEAR — temps plein ou partiel, quel que soit votre âge. Rod Tormo, par exemple, gagna $21,000 en 1965 (pas typique mais indique les possibilités). Ligne variée — ventes toute l'année. Ecrivez à Consolidated Paint & Varnish (Canada) Ltée, East Ohio Bldg., Cleveland, Ohio 44114.

A VENDRE
St-Boniface
Près hôpital. Immeuble-appartements: 11 logis, tous loués sous bail. Construction à l'épreuve du feu et insonore. Rapporte gros profit sur investissement. Comptant requis minime.
Pour plus d'informations, signaler, s.v.p.: 247-9267. 41-324-41C.

A VENDRE
474, rue De la Morénie. Duplex: 11 pièces. Chauffage et eau: gaz. Broché pour poêle aux 1er et 2e étages. S'adresser à M. Maurice Collette. 41-330-T.F.

J. CARRIERE REALTY
A VENDRE
Maisons, fermes et propriétés
289, rue Taché, St-Boniface 6
Téléphone: 247-5204
41-327-T.F.

MARION REALTY LTD.
1601, chemin Ste-Marie
Appelez ED.-A. BRISSON
CE 3-2280
ou LOU ENGEL — 256-5420
35-255-41C.

A VENDRE
N. L. BROUSSEAU REALTY Co., LTD.
Vous vendez votre propriété? Nous demandons terrains, maisons ou autres propriétés n'importe où dans la ville.
ST-BONIFACE
Rue Des Meurons
$1,000 comptant. 5 pièces, 1½ étage. Près école Provencher. Soubassement. Garage. Grande cuisine. Beau lot. Taxe: $164. Termes faciles. Seulement que $8,400 maintenant.
ST-BONIFACE — Triplex
$5,000 comptant
1 an. 2 étages. Près hôpital et école Provencher. 6 pièces, 3 chambres à coucher au premier pour propriétaires; 2 logis en haut complètement privés, loués $160 par mois. Soubassement complet, prêt pour logis supplémentaires. Chauffage: électricité. Echanges considérés. Prix: $37,000.
ERNIE BUCKO
Le jour GLobe 3-0741 Le soir CEdar 3-4574
40-314-41C.

ERNST. LIDDLE & WOLFE LTD.
100, EDIFICE PARIS
Maisons - Fermes - Propriétés
Ste-Anne — 189 acres de terrain, 140 en culture, avec bâtisses. Puits artésien, 25 bêtes à cornes, machinerie complète, foin et grains.
11-689-T.F.
Nous avons besoin d'offres de fermes à vendre
Pour un service prompt, ventes ou hypothèques et évaluation
Appelez LOUIS LE GAL
WHitehall 3-5408
ou 315 - R5 St-Adolphe

PAUL'S REALTY LIMITED
120, avenue Provencher
angle Taché et Provencher
St-Boniface
SI VOUS DESIREZ UN SERVICE PROMPT ET COURTOIS POUR LA VENTE DE MAISONS, TERRAINS, ETC., OU POUR PLACER DES HYPOTHEQUES, VEUILLEZ, S'IL VOUS PLAIT, VOUS CONFIER A NOTRE PERSONNEL EXPERIMENTE.
A VENDRE
ST-BONIFACE
Rue De la Morénie. Charmant petit bungalow sur grand lot: 50' x 120'. Garage. Idéal pour future construction. Prix très raisonnable.
Magasin, épicerie, viande, etc., avec agence de collection. Très bien situé. Gros chiffre d'affaires. Tout équipement compris. Comptant requis minime ou échangerait sur maison.
Pour plus d'informations, signaler, s.v.p.,
Bureau: 247-9267
J. RIVARD: 247-4927 ou
Paul GAGNON: CH 7-7603
35-247-41C.

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard, St-Boniface
A VENDRE
St-Boniface — Près hôpital. 3 propriétés contigues: façade comme terrain 72'. Possibilité de revenu mensuel: $340. Environ $5,000 comptant.
Parc Windsor — Doit être vendu. Bungalow: 3 chambres à coucher. $1,000. Balance: termes.
St-Boniface — Rue Masson. Triplex. Revenu mensuel: $205. $5,000 comptant. Balance: termes.
St-Boniface — Face au terrain de golf. Bungalow moderne: 3 chambres à coucher. Comptant requis: $1,500.
St-Boniface — Rue Ritchot. Maison moderne: 1 chambre à coucher et salle de bain au 1er, 2 au 2e. Salle de récréation. Plomberie supplémentaire au sous-sol. Comptant requis: $5,000.
Norwood — Avenue Clermont. Bungalow: 5 pièces. Cuisine très moderne. Poêle et fourneau encastrés. Salle de récréation. Comptant requis: $4,000.
Appeler CEdar 3-5845
40-312-41C.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
Mall Center, Polo Park
Winnipeg 12
St-Norbert — Maison. Age: 9 mois. 3 chambres à coucher. Vendrait avec paiement comptant minime. Paiement de $123 par mois comprenant principal, intérêt et taxes.
Parc Windsor — Maison: 3 chambres à coucher. Près église et école. Hypothèque à 6½%. Possession immédiate.
St-Norbert — Parc La Salle. 2 maisons neuves: 3 chambres à coucher. Très belles cuisines, grands salons. Pelouses. Vendrait à prix réduit.
St-Norbert — Maisons neuves: 2 étage, 4 chambres à coucher, 2 salles de bain. Prêtes pour avril.
St-Norbert — 2 bungalows: 3 chambres à coucher. Sur grands lots. Prêts pour mai.
St-Norbert — Bungalow: 3 chambres à coucher. Salon et salle à manger en "L". Très belle cuisine finie acajou. Salle de récréation au soubassement complet. Chauffage: gaz. Entrée: ciment. Grand lot. Pelouse. Prix raisonnable.
Avons besoin de propriétés à vendre à St-Boniface, Norwood et St-Vital.
Appeler PIERRE PINEAU
SPruce 5-8463 ou 453-1977
40-315-41C.

Au Sacré-Coeur

Ça et là

Le 8 janvier eut lieu, à la salle de l'école du Sacré-Coeur, le banquet traditionnel des Rois. Cette année on célébrait en même temps le soixantième anniversaire de la paroisse. Ce fut un succès. Le banquet fut suivi d'une soirée à laquelle participèrent un bon nombre de paroissiens, jeunes et moins jeunes.

Durant la soirée on tira un magnifique gâteau habilement confectionné par Mme Forcier, présidente des Dames de Ste-Anne. Celui-ci fut gagné par M. Nap. Fillion.

Le déjeuner-communion des dames de Ste-Anne pour le mois de janvier eut lieu à la messe de 9 heures le dimanche 15 janvier.

Assemblée annuelle de la Caisse Populaire du Sacré-Coeur

L'assemblée annuelle des membres de la Caisse Populaire du Sacré-Coeur de Winnipeg aura lieu ce lundi 24 janvier à 8 h. p.m.

Tous les membres et les personnes intéressés sont les bienvenus. Venez vous rendre compte par vous-même des activités et du progrès de votre Caisse et aussi choisir les officiers qui devront être élus aux différents comités.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher no 2450

Assemblée du 13 janvier

Si vous le voulez bien, nous commencerons par la fin. Car la fin d'une asemblée, n'est-ce pas le moment désiré dès le début? Alors voici: En son allocution, toujours bien aspergée de propos évangéliques et oecuméniques, notre bon aumônier, le R. P. De Palma, O.S.M., remarquait avec plaisir la présence de plusieurs frères du sous-conseil de Ste-Agathe. "Avec plaisir, disait-il, car ces gens nous reçoivent si bien chez eux que nous sommes bien aise de leur rendre la pareille". Le Père De Palma en profita pour faire encore l'éloge ému du défunt, frère Ernest Dumas, "vrai prototype du gentilhomme catholique".

Nouveau Grand Chevalier

Encore vers la fin de l'assemblée, le Grand Chevalier Lebrun cédait sa chaise à notre aumônier afin de procéder à l'élection d'un nouveau Grand Chevalier. Saluons ici le choix du député Grand Chevalier, frère L. Labelle, qui sera Grand Chevalier du Conseil Provencher.

A son ancien poste, on élisait le frère André Roussin, tandis que le frère Maurice Bourgeois devenait sentinelle extérieure.

Ce sont là des choix solides et nous invitons tous nos membres à venir saluer ces nouveaux officiers à l'assemblée prochaine du 27 janvier.

Soirée à Ste-Agathe

Nos frères de Ste-Agathe nous invitent d'avance à participer à leur grande soirée du samedi 12 février prochain. Et puisqu'il y avait eu mention de curling inter-conseils pour le 14 mars, nos gars de Ste-Agathe nous promettent une équipe capable de décrocher le trophée. Rien à leur épreuve, nos amis de Ste-Agathe! En attendant ce trophée, si vous voulez vous amuser, n'oubliez pas le rendez-vous à Ste-Agathe du 12 février.

Soirée oecuménique

Mais avant tout cela il y aura, à l'auditorium de Winnipeg, le mardi soir 25 janvier, un vaste rassemblement oecuménique sous la présidence de Mgr B. Flahiff, archevêque de Winnipeg. Nous irons nombreux coudoyer nos frères séparés, chanter ensemble nos hymnes chrétiens, prier et entendre des paroles réconfortantes du Concile vers un rapprochement de tous les chrétiens de l'univers.

Tirage du "pot d'or": frère André Roussin. Lorsqu'il ne le gagne pas lui-même, R.A.L. prétend que ce tirage est louche, arrangé, fixé enfin.

J'ai bien écrit Roussin et non Rousseau, n'est-ce pas? Ce dernier, fourvoyé en nos colonnes par l'on ne sait quel procédé, désire qu'on lui fiche la paix. Il n'est pas des nôtres, dit-il. C'est qu'à son initiation il a tout vu et entendu sans en comprendre un traitre mot. Il y a de ces gens qui seront déçus lors de leur entrée au ciel! Et veuillez m'en croire, il ne s'agit pas ici de notre bon frère Rousseau, du Conseil Goulet.

En son discours d'adieux, notre Frank semblait ému. Il faut l'avoir entendu pour le croire. Bon succès, Frank.

Il faisait bon, au goûter, de revoir le frère Aubry. Ces gens qui ont bu à la rivière Rouge finissent toujours par nous revenir.

BISTOURI.

M. Pilon est nommé "whip" en chef du parti libéral fédéral

OTTAWA — Le bureau du premier ministre a annoncé la nomination de M. Bernard Pilon au poste de whip en chef du parti libéral.

M. Pilon remplace M. James Walker qui a été nommé secrétaire parlementaire du ministre du Revenu national.

En même temps, le premier ministre annonce que c'est M. James C. McNulty, député libéral de Lincoln, qui occupera dorénavant le poste de whip adjoint qu'occupait avant lui le député de St-Jacques, M. Maurice Rinfret.

Enfin, M. Pearson a annoncé dans un communiqué remis à la presse qu'il proposera que M. Russell C. Honey soit élu président du caucus du gouvernement. Il est certain que dans ces conditions M. Honey sera élu.

LECTURE

Peu de gens savent lire! La plupart des gens, en effet, lisent au rythme de 250 mots à la minute. C'est extrêmement lent quand on sait que le président Kennedy lisait 1,200 mots en une minute. Cette énorme différence tient à la façon dont on apprend à lire: à l'école, dès que l'enfant lit à haute voix sans buter sur les mots, on considère qu'il sait lire.

Plus tard, à force de lire, il fera quelques progrès en rapidité, mais faute d'enseignement sur ce point il ne dépassera pas 250 mots/minute. Il existe aux Etats-Unis un enseignement de la lecture rapide grâce auquel le président Kennedy parvenait à ce rythme fantastique de 1,200 mots/minute. Cet enseignement est aujourd'hui dispensé très largement, car la rapidité de lecture est un gros atout dans un monde où les publications de toutes sortes sont offertes aux lecteurs à un rythme toujours plus rapide.

La Presse catholique en Amérique latine

MEXICO (CCC) — Au mois de mai 1966 se tiendra à Mexico le troisième Congrès de la presse catholique d'Amérique latine. Le thème en sera: l'Eglise et l'opinion publique.

Ce sujet sera développé sbus différents aspects: on y parlera notamment de l'opinion publique dans l'Eglise et de la tâche de la presse par rapport à l'opinion publique en Amérique latine. Des réunions d'études examineront des questions d'ordre pratique telles que: la rédaction, l'administration, la publication et la publicité.

Une réunion spéciale sera entièrement consacrée aux nouvelles techniques dans la presse.

Moins de bébés aux Etats-Unis

WASHINGTON — Le taux de natalité aux Etats-Unis en 1965 est le plus bas qui ait été enregistré depuis 1951, a déclaré un porte-parole du ministère fédéral de la Santé.

Se basant sur les chiffres des dix premiers mois de 1965 et les projetant sur l'ensemble de l'année, ce porte-parole a estimé que le total des naissances en 1965 était de l'ordre de 3,800,000 tandis que 4,027,490 bébés sont nés aux Etats-Unis en 1964 et 3,751,000 en 1951.

Le taux des naissances d'octobre 1964 à octobre 1965, 19.7 pour 1,000 habitants, était inférieur à celui des douze mois précédents, 21.2. Par contre, le taux des mariages d'octobre 1964 à octobre 1965, 9.1 pour 1,000, est en augmentation constante par rapport aux quatre années précédentes: 8.5 pour 1,000 d'octobre 1961 à octobre 1962.

Suède: plusieurs oeufs de crocodile ramassés à Berber, sur le Haut-Nil, et transportés par avion à Stockholm, ont donné le jour à des petits crocodiles qui semblent très bien supporter le climat scandinave.

GARAGE MODERNE
Situé dans centre agricole prospère du Manitoba. Bâtisse moderne en parfaite condition, agence d'automobiles. Eau courante, commodités pour hommes et femmes. Equipement moderne (appareil tout neuf pour l'alignement des roues) boutique de réparage, boutique de peinture; chauffage à la vapeur.
Le propriétaire doit vendre pour cause de santé; considérera sérieusement toute offre raisonnable. Bon chiffre d'affaires; les livres de compte peuvent être examinés par tout acheteur intéressé.
Ecrivez à
La Liberté et Le Patriote
Boite 319
619, ave McDermot, Winnipeg

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of HECTOR DESILETS late of the Village of Elie, in Manitoba, Merchant, deceased.

All claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration must be filed with the undersigned at 700 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 25th day of February, A.D. 1966.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 17th day of January, A.D. 1966.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY, BETOURNAY & TEFFAINE.
Solicitors for the executors.

ON DEMANDE
Jeune homme de 17 à 20 ans comme receveur et messager dans usine de vêtements de sport pour dames. Bon salaire, vacances payées. Emploi permanent pour personne de confiance.
S'adresser à:
Young Ideas Ltd.
332, ave Bannatyne, Wpg.

ON DEMANDE
Opératrices de machines à coudre, expérimentées, pour travailler dans une fabrique de tentes moderne; équipe du soir, de 6 h. 30 à 10 h. 30 p.m.
Aussi des opératrices de machines à coudre pour l'équipe du jour. Apprenties, pour s'initier à la couture d'usine; entraînement approuvé par le gouvernement.
357, ave Dufferin
Tél.: 582-2301

ON DEMANDE FILLES OU FEMMES
Travail délicat — Meilleurs gages
Femmes inexpérimentées demandées pour apprendre le métier de
COIFFEUSES
Les offres d'emplois pour les coiffeuses diplômées sont plus nombreuses que celles-ci.
Jamais auparavant y a-t-il eu tant d'occasions pour les jeunes filles ambitieuses
Ecrivez pour obtenir un catalogue gratuit
MARVEL BEAUTY SCHOOL
309, rue Donald, Winnipeg, Man.
Succursales: Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Toronto



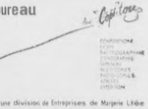
ECHANGEZ TOUTES VOS FACTURES
contre un seul paiement mensuel!
Vous pouvez LOUER l'argent nécessaire de CRESCENT
De $50 à $3,000 et même davantage, pour une semaine, un mois, un an ou plus longtemps. Louer de l'argent, c'est aussi facile que louer une voiture. Voilà comment combler tous vos désirs maintenant et envisager des jours plus heureux. Il est toujours agréable de transiger chez Crescent . . . la compagnie recommandée par des amis. Appelez Crescent et louez l'argent nécessaire dès aujourd'hui.

PLAN DE LOCATION D'ARGENT CRESCENT

Vous pouvez louer	pour	et remboursez par mois
$ 52.88	12 mois	$ 5.00
105.75	12 mois	10.00
310.78	20 mois	19.00
506.94	30 mois	22.00
758.89	30 mois	32.00
1,014.07	30 mois	42.00
2,016.00	36 mois	77.00

Des montants plus élevés sont disponibles pour satisfaire vos besoins financiers.
Les versements mensuels comprennent la somme principale et l'intérêt d'après un mode de repaiement assidu. Chez Crescent, VOUS déterminez le coût. Plus vite vous remboursez, moins vous coûte le plan.
Crescent Finance
Transigez à la moderne chez Crescent
129B, rue Marion — Tél.: 233-1426

un service complet de bureau



"Les Copie-Tout" - une division de Entreprises de Margerie Ltée

Agents d'assurances
Agents d'assurances demandés
Le département d'assurance des Chevaliers de Colomb offre des emplois pour agents à temps partiel. Expérience préalable, de préférence, mais non nécessaire.
Pour renseignements, écrire ou téléphoner à
M. JOSEPH ROYAL
Boîte Postale 90
Norwood P.O.
St-Boniface 6
Manitoba
Tél. 475-4517

Agent de recouvrement bilingue

requis par une compagnie nationale pour des fonctions de collecteur et vérificateur à temps restreint, à l'échelle nationale. Les candidats doivent avoir de 25 à 50 ans, être capables de lire, d'écrire et de parler le français couramment, et être libres de voyager au loin. Expérience préalable en collecte préférée, mais non essentielle.

Voiture de la compagnie, salaire, commission, dépenses et échelle complète de bénéfices marginaux. Pour une entrevue confidentielle, téléphoner à M. J. A. Norellus, 568-6568, ou écrire à la main à Forney Arc Welders Limited, C.P. 1040, Regina, Saskatchewan.

AVIS

Soumissions pour combustible

Des soumissions pour l'approvisionnement d'huile à chauffage pour l'école secondaire de Woodridge et les Instituts Collégiaux de La Broquerie, Lorette et St-Adolphe pour 1966 seront reçues par le soussigné jusqu'à 5 h., le 24 janvier 1966. Les offres peuvent être faites pour une école en particulier ou pour toutes ces écoles, en donnant le prix au gallon, taxe incluse.

On n'acceptera pas nécessairement la plus basse ni aucune autre soumission.

La Division Scolaire de la Rivière Seine no 14
Ste-Anne, Manitoba
S. Bisson, Sec.-trés.

REPRÉSENTANTS DE l'Office national du film

Nous offrons une carrière intéressante dans un secteur particulièrement dynamique: la diffusion des films de l'ONF par les cinémas, la télévision, les maisons d'enseignement et les organismes communautaires.

Le travail permet d'évoluer dans un milieu social et culturel; il favorise le développement personnel et conduit à des postes supérieurs dans le domaine progressif des communications audio-visuelles, tant au Canada que dans nos bureaux à l'étranger.

Nous cherchons des diplômés d'université possédant les aptitudes suivantes: initiative personnelle, sens de l'organisation, facilité d'expression, bonne culture générale, goût marqué pour les contacts humains et les relations extérieures.

Les candidats pouvant démontrer les aptitudes requises sont invités à soumettre leur curriculum vitae au:

Service du personnel,
Office national du film,
Case postale 6100,
Montréal 3.



